

Waldens Gu Emplacement au deprimé	Wall R. J. p. Salari	548
Wall R. J. p. Permission	Wall R. J. p. Reclamation	561
Wilder J. E. terr. obtur. rue Fullum	Waltow B. p. do	561
Wilder J. E. re fermeture rue Dandurand	Walt Lee Realty Co. Ltd p. Recl. tasse payee	576
Weldon Esq. re tarif chauff. d'aute	Wellington p. p. Profit d'arrangement entre J. H. et la Ville	598
Wheinsten M. S. bail de D. Danden	Wellington p. p. Construction de l'égout	598
W. in Ex Recorder re pension	Werner Guilan p. b. v. demande à deux Juges de suspendre l'injonction	623
Wilkins Geo. re Emplacement rue de la	Ward Esq. p. Passage de rue G. et Andre D'Arny	630
Wilson Succ. J. H. permis 2 sautes à ch.	West Broadway p. p. Egoit	639
Walsh J. remise depot		
Whiter Buchanan frais cause ditte -		
St. Louis vs. Montreal Ch. & P. Co. 7,081.80, 148		
Westmaunt passage Cote du King au finit		
W. in, Ex Recorder transport salaire d'W. D'emplo 162		
Webster & Sons, Ltd. contrat bleus.		328-379
Ward Esq. p. Exp. ilarg. sur Agendas		202
Waltheysan p. Voie sur le trottoir		230
Washman C. J. p. Routes		240
Welson Acam. p. Adoption rursans officiel		244
Wall J. p. Reclamation de 21 Dagenand		271
Walt Lee Realty Co. p. Off. d'un partie de l'ave Oxford		289
Wellington m. v. Accident a trois journaliers		290
Wentley J. L. p. Trottoir sur St. Ambrose		313
Wentley J. L. p. Contrat sur le trottoir		314
Wilson A. p. Promotion		379-377
Weldon Esq. p. Ceven le benin le dimanche		370
Werner Guilan Asphalt. p. Contrat formation de l'asphalte		394 376-359
Wentworth Chemical & Color Co. p. Traitement de l'ordonnemen		382
Wentworth p. p.		
Wentworth p. p. pour le jour, Mrs Watt		406
Ward Esq. p. Droit de rurs de rurs		
Wentworth p. p. de la Pese		418
Wentworth Hospital: Subvention 1300.		424
Wentworth p. p. Trottoir en ciment		466
Wentworth p. p. Trottoir finit, pour tasse payee		477
Werner Guilan Asphalt. p. Injonction: mitelabration		472
Werner Guilan Asphalt. p. Depot		520
Watt J. v. Reclamation		539

W

T

Ypres, nom. rue selon change pour. 115
 Gale Fr. Reclamations 561
 Guib. David Succ. p. l'Etat partie de l'avenue
 Athletique 656

1
Procès Verbal d'une assemblée au
Bureau des Commissaires
Tenue le 17 juin 1915 A.M.

Présents
M^{rs} les Commissaires, Arney
Côté
McDonald.

En l'absence de Son Honneur le Maire
M^{re} Commissaire McDonald est appelé à presi-
der.

Sur proposition de M^{re} Commissaire Hébert
Approuvé par M^{re} Commissaire Côté il est
Résolu De demander au département en
Loi si le Bureau peut reconsi-
der la (motion) résolution, au sujet
de l'octroi d'un contrat pour
la fourniture de l'asphalte, et
s'il a le droit de prendre de
nouveau la question en considération.

Soumise une interpellation de M^{re}
l'Échevin Thériault au sujet de
l'érection d'une clôture sur la
rue Logan.

Sur proposition de M^{re} Commissaire Côté
Approuvé par M^{re} Commissaire Hébert il est
Résolu De référer au Député Ingénieur en
Chef (M^{re} Barlow) pour rapport
à l'urgence.

27736 Soumise une communication de la
Commission des Services Électriques
au sujet des excroissances qui n'ont
pas été suffisamment comblées
sur le Boulevard St Laurent.

Resolu
 Une proposition de M^{le} Commissaire Cote
 Approuve par M^{le} Commissaire Arsenault
 De refferer au Depute Ingenieur
 en Chef (M^o Barlow) avec l'instruc-
 tion de s'en enquerir a cet etat de
 choses.

27660
 Soumis un rapport du Depute In-
 genieur en Chef declarant que
 pour compenser le passage des
 rues Wolfe et Visitation, entre les
 rues Ontario et Sherbrooke, pour
 lequel le contrat a ete accorde a
 la "Bitulithic Paving Co" il sera
 necessaire de voter un credit
 additionnel de \$ 1.731.00 suivant
 details mentionnes au dit rapport.

Resolu
 Une proposition de M^{le} Commissaire Cote
 Approuve par M^{le} Commissaire Arsenault
 De recommander au Conseil le
 vote de la dite somme pour les
 fins ci dessus.

27682
 Soumis un rapport du Depute
 Ingenieur en Chef, declarant
 qu'il sera necessaire de
 poser un appareil pour le
 mesurage des eaux condensees
 de la turbine a leur sortie du
 rechauffeur d'eau installe par
 les fournisseurs de la nouvelle
 pompe de 30.000.000 de gallons et la
 turbine qui la fait fonctionner
 et recommande d'accepter l'offre
 de la "Canadian Allic Chalmer
 Limited" pour la fourniture de
 l'appareil qui complet, dit
 "Bochane & Motch Flow Meter"
 avec sesout en fonte, au prix
 de \$ 704.00 hors sur les choses
 Montre d.

Resolu
 Une proposition de M^{le} Commissaire Cote
 Approuve par M^{le} Commissaire Arsenault
 D'approuver la dite recommandation
 le montant ci dessus devant etre im-
 pute sur le credit vote, pour
 l'exécution de la dite pompe.

27656
 Soumis un rapport du Depute
 Ingenieur en Chef, recommendant
 la pose d'un tuyau a l'eau
 de 8 pouces, dans l'avenue
 Old Orchard, entre les Avenues
 Notre Dame de Grace et Montmartre,
 sur une distance d'environ 100
 pieds, au cout approximatif de
 \$ 250.00

Resolu
 Une proposition de M^{le} Commissaire Cote
 Approuve par M^{le} Commissaire Arsenault
 D'autoriser la pose du dit tuyau
 la dite somme de \$ 250.00 devant etre
 chargee a meme l'appropriation
 votee pour la pose de tuyaux a
 l'eau, dans différentes rues.

M^{le} Commissaire Sibert prend son regis-
 tre
 Soumis quatre series de mandats
 verifies par le Contrôleur et Auditeur
 de la Cite, au montant respectif
 de \$ 823.04 - 20,385.44 - 279.22 - 31,555.10 suivant
 listes annexes

Resolu
 Une proposition de M^{le} Commissaire Sibert
 Approuve par M^{le} Commissaire Cote
 D'exautoriser le paiement

M^{le} Commissaire Sibert laisse son regis-
 tre

27645
 Soumis une communication du Club
 Ouverture Municipal Rosemont, se
 plaignant de la nuisance causee
 par les odeurs occasionnees par

Resolu

les abattoirs, les vidanges etc.
Sur proposition de M. le Commissaire Arney
Appuyé par M. le Commissaire Coté
De référer au Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène et de
Statistique et au Surintendant
du département de l'Incineration
pour rapport.

26557

Soumis un rapport du Député
Ingénieur en Chef, recommandant
de voter \$5,400.00 pour le moule-
ment de la rue Cartier entre
les rues de Montigny et Lafontaine
Sur proposition de M. le Commissaire Coté
Appuyé par M. le Commissaire Arney

Resolu

P. d'autoriser l'exécution desdits
travaux, la somme de \$5,400.00
devant être imputée sur le
crédit de \$70,000.00 voté pour
"nouveau macadam"

Soumis un plan pour l'acqui-
sition des terrains nécessaires
pour l'élargissement du Canal
de l'Agueduc, avec boulevard.
Sur proposition de M. le Commissaire Coté
Appuyé par M. le Commissaire Arney

Resolu

et pour l'élargissement du
Canal de l'Agueduc et de la
rue de la rue Church

P. d'approuver ledit plan, en au-
tant qu'il s'agit des terrains
à acquérir, tant pour l'élargis-
sissement du Canal que pour le
boulevard, à l'ouest de la rue
Church, et de faire rapport au
Conseil, recommandant d'approu-
ver ledit plan, et de l'accompagner
de l'estime du coût probable des

descendie
par résolution
du 9 juillet 1905
page 196

terrains à acquérir, tant pour
l'élargissement que pour ce
boulevard, et d'informer le
Conseil que le terrain de l'Hôpital

de l'Hôpital, n'a pas encore été cédé à
la Cité, mais que le Bureau est
encore en pourparlers avec les
autorités de l'Hôpital à ce sujet: que
l'estime du coût probable des
terrains à expropriés ne comprend
pas le terrain de l'Hôpital: que le
coût de l'expropriation pour l'élargis-
sissement du Canal de l'Agueduc, devra
être chargé au fonds spécial d'em-
prunt concernant l'agrandissement
de l'Agueduc: que le coût de l'ex-
propriation des terrains pour les
boulevards devra être payé par
les propriétaires, suivant les dis-
positions de la loi 4, Les 7, chap. 73
section 40, ceux qui auront cédé leur
terrain gratuitement devant en être
exemptés et sera chargé au fonds
de roulement.

Que le Conseil soit prié de donner
son avis pour un règlement autorisant
la Cité, à emprunter l'argent né-
cessaire sur le fonds de roulement
le Bureau des Commissaires devant
faire plus tard un rapport au
Conseil, recommandant l'emprunt.

Soumis le rapport des Ingénieurs
avec l'estime du coût probable
des modifications qui doivent être
faites aux travaux d'agrandisse-
ment de l'Agueduc et de l'Assini-
d'Éclairage

Resolu

Sur proposition de M. le Commissaire Coté
Appuyé par M. le Commissaire Arney
que ledit rapport, avec tous
les documents l'accompagnant
soit transmis au Conseil, pour
son information.
Que le Conseil soit prié d'étudier

emmi de atement cette question:
 Qu'il soit requies de donner
 emmi de atement les avis, pour
 la passation des reglements ne-
 cessaires, pour autoriser les
 emprunts pour un contrer les
 depenses proposees, et que le
 Conseil soit informi que si il
 est favorable, en principe
 aux suggestions faites par les
 Ingenieurs, le Bureau des
 Commissions fera un nouveau
 rapport au Conseil, recomman-
 dant les emprunts necessaires
 Les depenses a encourir
 pourroit etre chargees au fonds
 d'emprunt special, pour l'elab-
 orissement de l'Agueduc et pour
 l'Agueduc generalment

27402 Soumise une communication de M^o
 Eugene Tayette, au sujet de l'em-
 plfi du front de Stande ad,
 dans la construction de la
 Bibliotheque Publique
 Sur proposition de M^o le Commissaire Cote
 Appuyi par M^o le Commissaire Arsenault
 De transmettre le dossier au Conseil
 en reponse a la resolution, en
 date du 21 mai 1915.

Resolu

26715 Soumise un rapport au Depute
 Ingenieur en Chef, au sujet de
 l'execution des trottoirs en
 mastic d'asphalte, dans la
 Division Est.

Resolu

Sur proposition de M^o le Commissaire Cote
 Appuyi par M^o le Commissaire Arsenault
 Que la resolution, en date du 16 juin
 1915 rescindant les resolutions des 4
 et 9 juin 1915, a ce sujet, soit rescin-

de dire et annulee, et que en outre chose
 soient donnee au Depute Ingenieur
 en Chef de faire executer a la
 journee les travaux de trottoir
 en mastic d'asphalte, dans les
 rues suivantes:-

Rue	De	A	Superficie Potee
Adam	Neuveville	Vers l'est	445 verges carrées
Beaugrand	Choin	Notre Dame	534 " "
Chapman	Do	De la Vallée	1667 " "
De Boucheville	Do	Do	579 . .
Le Carillon	Do	Do	1500 . .
Le Veillon	De la Vallée	Limite nord	7,556 . .
St. Just	Choin	De la Vallée	1,289 " "
St. Julien	Lebrun	De la Vallée	1,834 " "

Le Depute Ingenieur en Chef doit
 faire rapport ulterieurement, quant
 a l'octroi des contrats, pour les
 autres rues où des trottoirs en
 mastic d'asphalte doivent etre construits.

25925 Soumise un rapport de l'Avocat en
 Chef de la Cite, de clarer que
 la Cite ne peut pas construire
 des trottoirs sur le Boulevard
 Saint Laurent a partir du tunnel
 a la rue Robette, sur la piece
 de terrain qui n'est pas proprie-
 te de la Cite!

Resolu

Sur proposition de M^o le Commissaire Cote
 Appuyi par M^o le Commissaire Arsenault
 D'informer le Depute Ingenieur en
 Chef en consequence

271254 Soumise un rapport de l'Avocat en
 Chef de la Cite, au sujet de l'em-
 pruntement, par M^o Georges (Belbin)
 sur la rue de la Vallée

Resolu

Sur proposition de M^o le Commissaire Cote
 Appuyi par M^o le Commissaire Arsenault
 De referer au Depute Ingenieur en Chef pour rapport

27158¹ Soumis un rapport du Deputy
 Ingénieur en Chef, au sujet de
 l'extension de la ligne de
 Tramway, de la rue Frontenac.
 Sur proposition de M^{le} Commissaire Oti
 Appuyé par M^{le} Commissaire Arny il est
 Résolu de retourner le dit rapport à
 son auteur.

27040 Soumis le dossier, en rapport
 avec les soumissions pour la
 fourniture de blocs de passage.
 Sur proposition de M^{le} Commissaire Oti
 Appuyé par M^{le} Commissaire Arny il est
 Résolu de élire un nouveau chef
 Deputy Ingénieur en Chef, avec
 instruction de faire rapport
 d'urgence, savoir si les blocs
 de granit peuvent être employés
 exclusivement dans la Ville de
 Montréal.

26631 Soumis un rapport de l'Assi-
 tant Architecte et Surintendant
 des Bâtisses, transmettant les
 plans et estimés, pour la cons-
 truction d'un chalet de nécessité
 (Projet No 2) au coût approximatif
 de \$7,250.00 au Parc Lafontaine.
 Sur proposition de M^{le} Commissaire Arny
 Appuyé par M^{le} Commissaire Oti il est
 Résolu d'approuver lesdits plans (projet No 2)
 et de recommander au Conseil de
 voter, pour les fins de la cons-
 truction dudit chalet de ne dépense
 une somme de \$7,500.00 en demandant
 en outre l'autorisation d'exécuter
 ce travail par contrat ou à la
 journée, selon qu'il sera jugé à
 propos.

26650¹ Soumis un rapport de l'Architecte
 et Surintendant des Bâtisses, trans-
 mettant les plans et devis pour la
 construction d'un chalet et abri
 devant servir aux enfants, sur la
 partie du Parc Lafontaine, sur un
 terrain de plus ou de moins
 approuvé au coût de \$5,000.00.

Sur proposition de M^{le} Commissaire Arny
 Appuyé par M^{le} Commissaire Oti il est
 Résolu d'approuver lesdits plans, et de
 recommander au Conseil de voter
 pour la construction du dit chalet
 de nécessité, une somme de \$5,000.00
 en demandant l'autorisation
 d'exécuter le travail par contrat
 ou à la journée, selon qu'il sera
 jugé à propos.

Sur proposition de M^{le} Commissaire Oti
 Appuyé par M^{le} Commissaire Arny il est
 Résolu que la séance soit ajournée
 le 10^e au jour.
 Deux mots écrits sur
 la séance approuvée par
 le Gouvernement
 M. M. M.

Procès Verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenue le 17 juin P.M. 1915

Présents

M. M. les Commissaires Arney, Côté, Hébert, McDonald.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire McDonald est appelé à présider.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Hébert il est résolu de donner instructions au Député Ingénieur en Chef, de faire rapport sur l'opportunité de faire mettre les poteaux le long de la chaîne des trottoirs, sur le Boulevard St-Laurent, en haut du tunnel.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, recommandant que M. M. G. N. Robillard et A. E. Shuler soient nommés pour agir comme Commissaires, dans une proposition des terrains nécessaires à l'élargissement du Chemin de la Côte des Neiges de l'avenue des Pins à la rue Sherbrooke.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Arney, il est résolu que M. M. Robillard et Shuler soient nommés pour agir comme tels. ci dessus et dessous sous la signature de

Son Honneur le Secrétaire Geoffroy.

Son Honneur le Maire prend son siège

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Arney il est résolu que les minutes soient approuvées.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Côté il est résolu d'approuver les réquisitions suivantes: École (Division Ouest) Nos 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, recommandant que M. M. J. A. Peary et A. Sincal soient nommés pour agir comme Commissaires, dans une proposition des terrains nécessaires à l'ouverture de la rue Drott.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Arney il est résolu que M. M. Peary et Sincal soient nommés pour agir comme tels sous la présidence de Son Honneur le Secrétaire Geoffroy.

Soumise la lettre suivante de la Compagnie des Travaux en réponse à la lettre du Bureau des Commissaires, adressée à la dite Compagnie, en date du 9 juin 1915.

Montreal Tramways Company
 Office of the President
 Montreal June 17th 1915
 To Her Worship the Mayor,
 and the Board of Commissioners of the
 City of Montreal.
 Dear Sirs.

We acknowledge receipt of
 your letter of the 14th inst, reference
 27626 and in reply would say:

The whole tenor of your proposal
 of date June 9th from the
 commencement of the preamble
 to the last of the conclusions
 is a proposition to municipalize
 the system in an indirect
 way and before the City is
 entitled to do so.

For the above reason, we can
 see that no useful purpose
 would be served by entering
 into a discussion of the details
 of the proposition contained in
 yours of the 9th inst.

Very truly
 Yours,
 (signed) E. Hébert,
 President.

Resolu

Une proposition de M^{le} Commissaire McDowell
 appuyé par M^{le} Commissaire Charvillat
 que la dite lettre soit reçue et
 qu'elle soit reproduite dans
 le procès verbal de la présente
 séance

M^{le} Commissaire Hébert soumet
 un projet pour l'embellissement
 de la Ville qui il explique que au
 Bureau, et donne avec de notion
 qui à la prochaine séance il
 proposera la formation d'une

Commission Technique pour les
 travaux d'embellissement et de transport
 de la Ville de Montreal

M^{le} Commissaire Hébert soumet la
 proposition suivante, au sujet de la
 du règlement de la question des
 Trampways, et le Bureau consent
 unanimement à ce que lecture
 soit faite de la dite proposition
 avant d'exiger qu'elle ne soit
 regardé.

Proposé par M^{le} Commissaire Hébert
 secondé par M^{le} Commissaire
 Attendu qu'il semble être de une
 nécessité de modifier les dispositions
 du règlement No 210 et ses amende-
 ments, fautive que les clauses du
 contrat intervenue entre la Com-
 pagnie des Trampways et la Cité
 de Montreal, en date du 8 mars
 1893, je dois d'abord vous
 dire que dans la préparation
 du projet de contrat que j'ai
 l'honneur de vous soumettre,
 je me suis appliqué à sauvegarder
 les intérêts bien entendus de la
 Cité et du public voyageur, comme
 je me suis efforcé d'éviter
 toute clause qui pourrait être de
 nature à gêner la Compagnie
 des Trampways dans ses nego-
 ciations pour obtenir les concessions
 dont elle pourrait avoir besoin
 Je comprends qu'il ne s'agit
 pas de mettre fin au contrat
 actuel, qui, s'il était suivi à
 la lettre, pourrait être nous
 donner satisfaction, mais de le
 prolonger avec certains changements
 et améliorations, qui sont de nature

l'existence d'un tel service par suite des conditions actuelles du trafic et des nombreuses annexions faites par la Cité durant ces dernières années.

Il ne s'agit donc ici que d'une question de transport des voyageurs par traction électrique sur rail, et c'est pourquoi j'ai fait abstraction de tout ce qui pourrait y être étranger.

Voici donc d'abord pour le principe suivant: -

Dans toute question de franchise publique, il y a deux parties en présence:

A. La Municipalité qui octroie la franchise.

B. La Compagnie qui désire l'exploiter.

C'est donc une véritable association dans laquelle la Cité fait l'apport de ses rues et de sa population et la Compagnie l'apport de son matériel roulant: et de suite, se pose naturellement la question:

Que vaut l'apport de nos rues?

Que vaut le matériel roulant de la Compagnie?

Et je m'empresse, avant d'aller plus loin, d'insister sur un fait, à savoir: qu'il ne faut pas se laisser aller à valuer des franchises en termes copiés à la Compagnie des Tramways, parce qu'il est bien évident qu'aucune de ces franchises n'ont de valeur réelle qu'en autant que la Compagnie qui les détient peut exploiter le réseau actuellement opéré dans

la Cité de Montréal: en effet quelle Compagnie ou particulier pourrait-il faire un service de transport des voyageurs, exclusivement dans Outremont ou dans Westmount ou dans Maisonneuve?

Après de pouvoir traiter sur une base équitable, il faut donc que la Compagnie nous dise une fois pour toutes, avec preuves à l'appui ce que vaut son matériel roulant: ou encore quel est son actif réel et physique, la valeur de son matériel d'opération dans la Cité de Montréal, indépendamment de la valeur qu'elle peut attacher aux différents privilèges qu'elle détient.

En outre, la signature d'un engagement par lequel nous consentirions à prolonger l'existence du contrat actuel, devra entraîner la déchéance de tous les privilèges que la Compagnie aurait obtenus des nous après

l'annexion de leur territoire à la Cité de Montréal, de même que l'annulation des contrats contractés avec différentes Compagnies maintenant absorbées ou contrôlées par la Compagnie des Tramways. Il en sera de même au fur et à mesure que d'autres Municipalités seront annexées, et desquelles la Compagnie aurait obtenu des privilèges pour le transport des voyageurs, ces privilèges étant annulés de plein droit du simple fait de l'annexion de ces Municipalités à la Cité de Montréal.

Les prix de passage resteraient

~~les sommes qui sont actuellement
payées, mais avec l'entente que les
taux des impôts sur les biens
sont réglés au maximum
admissible, au moins jusqu'à plus
tard que ceux payés dans
la Ville de la Ville de la Compagnie
de la plus grande étendue le jour
de la mise en service pour vingt-cinq
ans, à compter de la date de la
signature de ce contrat.~~

entente

Cette nouvelle entente est signée
en vertu de l'acte d'incorporation
de la Ville de la Ville de la Compagnie
de la plus grande étendue le jour
de la mise en service pour vingt-cinq
ans, à compter de la date de la
signature de ce contrat, et pendant
les mêmes que ceux actuel-
lement payés, mais avec en-
tente que les taux des impôts
dans les quartiers excentrés que
ou nouvellement annexés, ne
devront pas être plus élevés
que ceux perçus dans la
Ville de la Ville de la Com-
pagnie de la plus grande étendue
de la plus grande étendue le jour
de la mise en service pour vingt-cinq
ans, à compter de la date de la
signature de ce contrat.

Cette nouvelle entente est
ce qu'il est surtout en vue d'ac-
commoder les quartiers excentrés que
la Ville devra se réserver le
droit d'imposer à la Com-
pagnie la construction de

nouvelles lignes qui pourraient
être devenues nécessaires avant même
après la signature de ce contrat
et ce sur recommandation de
l'Ingénieur en Chef de la Cote
Ouest préliminairement étant posée
et la Compagnie s'y étant con-
formée, nous les considérons :-
(A.) Le droit pour la Compagnie
d'exploiter le transport des
passagers dans les limites de
la Cote, durant une période
de vingt-trois ans, à compter de
l'expiration du délai fixé par
le règlement 210, ses amendements
et le contrat du 8 mars 1893:-

(B.) Le droit pour la Compa-
gnie de transporter du fret sur
ses lignes, dans les limites de la
Cote, excepté de 7 heures à 9.30
heures du matin, et de 4.30 heures
à 7 heures du soir, sauf permission
à ce contraire, obtenue des autorités
compétentes.

Les conditions auxquelles un renouvellement
serait consenti, sont les
suivantes:-

1° La Compagnie paiera à la Cote
les pourcentages fixés par le
règlement 210, ses amendements et
le contrat du 8 mars 1893, mais
avec en plus la garantie que
la Cote recevra, pendant les
vingt premières années qui sui-
ront la signature de ce contrat
un montant minimum de \$500.000.00
durant les vingt années sub-
séquentes, un montant minimum
de \$750.000.00 et durant le balance
du contrat un montant mini-
mum de \$1.000.000.00; les sommes

↓ minima mentionnées ci-dessus devant s'entendre pour chacune des années de l'existence du contrat.

2° Des pourcentages devant se payer sur toutes les recettes de la Compagnie, d'où quelles viennent:

3° Les paiements devant se faire tous les six mois, le premier paiement devant être six mois après la signature de ce contrat:

4° Des charges annuelles ou pour centages seront dues et payables durant toute l'existence de ce contrat, en dépit de toute législation publique ou privée, statuant au contraire ou malgré les dispositions spécifiques dans les actes d'incorporation d'autres compagnies qui seraient absorbées et où il serait mentionné des taux ou pourcentages différents:

5° Les privilèges concédés par le présent contrat ne doivent pas être vendus ni transportés en tout ou en partie, à aucune autre personne ou compagnie, même avec l'autorisation d'une loi fédérale ou provinciale ou provinciale, sans le consentement de la Cité, et dans le cas où ce consentement serait donné, les personnes ou compagnie bénéficiant du présent contrat, doivent se conformer à toutes les clauses et conditions s'y rapportant sous peine de nullité.

6° La Compagnie devra s'entendre avec la Cité pour établir un poids maximum des voitures utilisées

↓ tant pour le transport des voyageurs, que pour le fret: pour fixer la longueur et la largeur maxima des voitures, la hauteur des marches peut de plus, la Cité aura le droit de faire inspecter ces voitures pour ce qui a trait à leur propriété et leur confort, par un ou des inspecteurs nommés à cet effet.

7° La Compagnie devra dans un délai raisonnable, faire disparaître les voitures démodées ou impropres au service qui circulent actuellement dans les rues de la Cité et les remplacer par des voitures modernes, de manière à obtenir dans un avenir rapproché, un type uniforme de voitures.

8° Dans le cas où dur est l'existence de ce contrat, il devra avoir des inventions propres à améliorer le transport des voyageurs, et à leur donner plus de confort et de sécurité. La Compagnie devra les adopter sur reconnaissance de l'ingénieur en Chef de la Cité.

9° La Compagnie devra dans les trente jours qui suivront son assemblée annuelle, ou en aucun temps sur réquisition requise du Bureau des Commissaires faire rapport à la Cité, établies est:

A. Le montant d'actions émises, soit pour de l'argent, soit pour toutes autres causes d'émission, quel qu'il soit.

B. Le montant payé de prime sur les dites actions.

C. Le montant total du capital actions payées.

D La dette obligataire de la Compagnie, depuis le dernier rapport.

E Le montant total de la dette obligataire.

F La dette flottante depuis le dernier rapport.

G Le montant total de la dette flottante.

H La moyenne des taux d'intérêt payés sur les obligations.

I Etat des dividendes payés durant l'année.

J Montant total des dépenses, encourues pour cette même année.

K Les noms des directeurs élus, à la dernière assemblée convoquée à cet effet.

L La location, la valeur et les montants payés par la Compagnie pour les immeubles acquis depuis le dernier rapport.

M La location, la valeur et les sommes payées par la Compagnie pour tous les immeubles qu'elle possède.

N Le nombre des passagers, transportés durant l'année.

O Le total des recettes, si par exemple tant pour le transport des passagers, que pour le transport des frets.

P Les montants payés par la Compagnie, pour dommages causés aux personnes et aux propriétés.

Q Montant total des dépenses financières.

R Toutes autres informations requises par le Bureau des Commissaires.

S Le Contrôleur des Finances de

la Cité, devra avoir le droit d'inspecter les livres de la Compagnie, pour vérifier l'exactitude des chiffres portés sur les rapports donnés en rapport avec l'acte précité.

11° La Ville aura le droit de déléguer deux personnes choisies par les Commissaires pour la représentation au près du Bureau de direction de la Compagnie, et prendre part aux délibérations, tant de ce Bureau qu'à celles d'actions civiles, réunies en assemblée générale ou spéciale.

12° La Compagnie devra conclure dans un délai de deux mois à compter de la signature de ce contrat, les lignes qui seront détaillées dans un appendice qui sera annexé, et faite par elle de se conformer à cette obligation dans les délais spécifiés, ce contrat devenant nul de plein droit.

13° Si il devient nécessaire de construire un ou des subways, ils seront construits aux frais, et demeureront la propriété de la Ville, mais ils pourront être exploités par la Compagnie, les recettes brutes étant partagées également entre la Cité et la Compagnie.

14° Les prix de passage dans les subways seront de 5 cents.

15° La clause 10^e dans l'avis de motion présentée par M^e le Commissaire Cité et abroché à certaines propositions soit:

"A" L'impasse de la rue Peter King
"B" Respectivement à la double voie de la rue St. Antoine Ouest

↓ aura faire le sujet d'un arrangement spécial entre la Compagnie et la Citi, ainsi que la clause 9 relative aux trains de voyageurs traversant pour le St. Lawrence et la clause No 11 relative à la prolongation des voies sur le Chemin de la Citi des Kings par le Chemin Sheppard les dites clauses telles que reproduites dans le procès verbal de la séance du 1^{er} juin 1915 P.M. et aussi la continuation de la rue Notre Dame Ouest jusqu'au Chemin Rockfield

16° Le contrat a été ratifié par la majorité des électeurs au poll.

Après lecture de la dite proposition, Son Honneur le Maire souligne le point qu'elle n'est pas régulièrement devant le Bureau attendu qu'elle n'est pas secondée.

M. le Commissaire Côté se fait alors enregistrer comme secondant.

Après débat s'engageant, Son Honneur le Maire s'appuie sur la règle 57 des règles du Conseil qui s'applique également au Bureau des Commissaires déclare que la motion est maintenue régulièrement devant le Bureau fait qu'un vote doit être pris sur elle, à moins qu'un Membre ne s'oppose, dans ce dernier cas, la motion descend avec de motion.

M. le Commissaire Côté enregistre son objection et la dite motion est

↓ déposée sur la table, comme avec de motion.

M. le Commissaire Côté donne avis qu'à la prochaine séance du Bureau des Commissaires, il proposera qu'une députation soit nommée pour aller visiter les villes de Chicago, Toronto, Cleveland, Detroit, New York, et autres, dans la première quinzaine du mois de juillet, la dite députation devant se composer de Son Honneur le Maire de Commissaires, si Echevins, et des Membres des prochains corps publics de Montréal, en vue de faire une enquête personnelle, par les membres de la dite députation pour s'enquérir sur le statut de la question des Tramways.

M. le Commissaire Hébert propose d'appuyer par M. le Commissaire Côté l'avis du Bureau que l'étude de la question des Tramways soit ajournée à samedi, le 19 du courant, à 11 heures A.M.

Résolution du 18 juin 1915 page 33

Après débat s'engageant, la motion est mise aux voix et le Bureau se partage comme suit:
Pour M. le Maire, Côté et Hébert
Contre M. le Maire, Proulx et Côté

Son Honneur le Maire ayant voté dans l'affirmative, la motion est approuvée, et il est En conséquence.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyée par M. le Commissaire Hébert et

Résolu

que la séance soit ajournée à jeudi le 15 courant à 11

Reçu A.M.O. pour expédition
des affaires de routine
Quatre-vingt douze mots rayés nuls.
Pour un bon Government.

M. Mackay

Procès Verbal d'une assemblée du
Bureau des Commissaires
Tenue le 18 juin 1915 A.M.O.
Présents

Son Honneur le Maire M. O. Martin Président
M. O. les Commissaires Chas. A. Roy
M. Donald.

Soumis un compte de M. O. Simple
au montant de \$ 130.00 pour services
comme Records, pendant treize jours.
Une proposition de M. O. le Commissaire M. Donald
A appuyé par M. O. le Commissaire Chas. A. Roy il est
Résolu de autoriser le paiement

Son Honneur le Maire attire l'atten-
tion du Bureau sur le fait
que des automobilistes font de la
batterie par le pont traversant
le Pont Neuf.
Une proposition de M. O. le Commissaire M. Donald
A appuyé par M. O. le Commissaire Chas. A. Roy il est
Résolu de donner ~~instructions~~ ^{des} instructions
au Surintendant de Police
de placer des hommes à cet
endroit, avec instructions d'arrêter
tous les automobilistes qui ne
traverseront pas le dit pont,
à la vitesse réglementaire.

Soumis un rapport du Directeur
de l'Assistance Municipale
recommandant le renvoi pour
examen de M. O. Duchesne
Chauffeur au Refuge Municipi-
pal M. O. le Commissaire M. Donald
Une proposition de M. O. le Commissaire M. Donald

Appuyé par M^le Commissaire Arney il est
Résolu D'approuver la détermination

Soumis un rapport du Surintendant
des Parcs, au sujet de la demande de M^le M^le
Desmarais pour permis de vendre de la bière de tempérance dans l'île Sainte-Hélène.

Sur proposition de M^le Commissaire Arney
Appuyé par M^le Commissaire McDonald

Appuyé par M^le Commissaire McDonald
Résolu Que la décision du Bureau à ce
sujet soit maintenue et qu'instructions
soient données au Surintendant
des Parcs de se conformer à
la dite décision.

27355 Soumis un rapport du Surintendant
des Parcs, au sujet de la
recommandation du Docteur H. L.
Hersey, de nommer M^le mademoiselle
Pinkerton, comme surveillante du
Terrain de Jeux, du Parc
Dufferin. de plus qu'il n'y
a pas de fonds disponibles pour
cette fin

Sur proposition de M^le Commissaire McDonald

Appuyé par M^le Commissaire Arney il est
Résolu D'informer le Docteur Hersey en
conséquence.

27654 Soumise une communication du
Bureau des Métiers et du Travail
au sujet des ouvriers employés
aux travaux de la Ville.

Sur proposition de M^le Commissaire McDonald

Appuyé par M^le Commissaire Arney il est
Résolu De demander à M^le le Commissaire
de bien vouloir s'enquérir
comment il se fait que l'entrepreneur

pour la pierre, fait tailler la pierre
en dehors des limites de la Cité de
Montreal, et par des ouvriers qui ne
sont pas contribuables de la Cité de
Montreal

Soumise une résolution du Conseil, au
torisant le Bureau des Commissaires
à porter le nombre des cochers de
place du Poste de la rue Bernard
entre la rue St-Dominique et la
Boulevard Haurent de 10 à 15.

Sur proposition de M^le Commissaire McDonald

Appuyé par M^le Commissaire Arney il est
Résolu D'autoriser le dit changement.

27665 Soumise une communication de M^le
Armand Desrosiers, au sujet de
un projet de faire que se gère de
la Chambre du Conseil.

Sur proposition de M^le Commissaire Arney

Appuyé par M^le Commissaire McDonald il est
Résolu De référer au Surintendant des
Édifices Municipaux

27454 Soumis un rapport du Surintendant
des Édifices Municipaux, de plus qu'il
ne peut voir de recommander de faire
avoir aux requêtes qui ont été produites
à l'effet de faire exécuter la clôture
autour du terrain que la Ville
possède entre la rue Telford et la
rue St-Dominique

Sur proposition de M^le Commissaire Arney

Appuyé par M^le Commissaire McDonald il est
Résolu D'approuver le dit rapport et d'infor-
mer M^le l'Échevin W. Lapointe, en
conséquence.

27054 Soumis un rapport du Surintendant
des Parcs, de plus qu'il n'y a pas

de crédits de vote pour la construc-
tion d'un kiosque au Square
Saint-Georges Étienne Ouellet.

La proposition de M^{le} Commissaire Airey
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald et
Résolu De recevoir le dit rapport et d'in-
former M^{le} L'Échevin Létourneau en
conséquence.

27287 Soumettre un rapport du Surintendant
des Parcs, de l'arant qu'il n'a
aucun crédit, pour l'achat de
la collection de plantes offerte
par la "Panama Pacific Inter-
national Exposition de San Fran-
cisco."

La proposition de M^{le} Commissaire Airey
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald et
Résolu De recevoir le dit rapport et d'in-
former en conséquence.

27210 Soumettre un rapport du Surintendant
des Parcs, de l'arant ne pou-
vant se commander de faire droit
à la demande de M^{le} Vincent
de faire placer des balancoires
et des glissoires, au Parc Bellevue.

La proposition de M^{le} Commissaire Airey
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald et
Résolu D'approuver le dit rapport et
d'informer M^{le} Vincent en conséquence
M^{le} Commissaire Hebert prend son
siège.

Son Honneur le M^{re} Maire laisse son siège,
et M^{le} Commissaire Hebert est appelé
à présider.

27745 Soumettre une communication de
M^{re} Adam Dupras, se plaignant

d'un artisan commerce qui se fait sur
les Boulevards Picardie.

La proposition de M^{le} Commissaire Airey
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald et
Résolu D'envoyer à l'Architecte de la Ville
pour le rapport.

La proposition de M^{le} Commissaire McDonald
Appuyé par M^{le} Commissaire Airey et est
Résolu De demander au Surintendant de
Police de faire rapport, sur l'op-
portunité de former un corps de
trois constables, sur motocyclette pour
mettre un frein à ceux qui font
de la vitesse en automobile et
pour prévenir les accidents.

Soumettre des mandats vérifiés pour
le Contrôleur et le Directeur de la
Ville, au montant total de \$7279.56
suris arant liste certifiée.

La proposition de M^{le} Commissaire McDonald
Appuyé par M^{le} Commissaire Airey et est
Résolu D'ent autoriser le paiement.

27669 Soumettre un rapport du Trésorier
de la Ville, recommandant que
M^{re} P. Koster, soit nommé comme
permanent au salaire initial de
\$750. par année, à partir du
15 juillet prochain, pour remplir
la vacance créée par le décès
de M^{re} A. P. Potvin.

La proposition de M^{le} Commissaire McDonald
Appuyé par M^{le} Commissaire Airey et est
Résolu D'approuver la dite recommandation.

27675 Soumettre un rapport du Trésorier
de la Ville, au sujet de la de-
mande de congé de M^{re} J. P. Aquin.
La proposition de M^{le} Commissaire McDonald

Resolu Approuve par M^{le} Commissaire Arney et est
De referer au Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiene et de
Statistique pour le rapport medical
sur l'etat de M^o. Aguin.

27706 Soumise une communication de la
Commission des Ecoles Catholiques
de Montreal, declarant qu'elle
a accepte le projet d'arrangement
suggere pour l'ouverture de la rue
Robin

Resolu Approuve par M^{le} Commissaire Arney
De se commander au Conseil l'achat
de la Commission des Ecoles Catho-
liques du terrain necessaire pour
l'ouverture de la rue Robin entre
les rues St Andre et Saint Chris-
tophe, au prix de \$ 30,000.00, di-
duction des ant etes faite de cette
somme que la dite Commission pour l'achat du
terrain a acquis pour l'elargis-
sment de la rue Lafayette lequel
terrain vaient a la Commission
des Ecoles Catholiques, et il est
en outre

Resolu De se commander au Conseil de
donner instructions au departe-
ment en Loi, de prendre les
procureurs necessaires pour
faire homologuer les lignes de
la rue Robin, entre les rues
Saint Andre et Saint Christophe

27702 Soumise un compte du Notaire
P. O. Lacasse au montant
de \$ 420 pour copies d'actes.
Une proposition de M^{le} Commissaire McDonald

Resolu
Une proposition de M^{le} Commissaire Arney
Approuve par M^{le} Commissaire McDonald
De se commander au Conseil l'achat
de la Commission des Ecoles Catho-
liques du terrain necessaire pour
l'ouverture de la rue Robin entre
les rues St Andre et Saint Chris-
tophe, au prix de \$ 30,000.00, di-
duction des ant etes faite de cette
somme que la dite Commission pour l'achat du
terrain a acquis pour l'elargis-
sment de la rue Lafayette lequel
terrain vaient a la Commission
des Ecoles Catholiques, et il est
en outre

Resolu Approuve par M^{le} Commissaire Arney et est
De referer le paiement du dit compte.

25244 Soumise un rapport du Surinten-
dant des Achats et des Ventes au
sujet de la vente a l'enchere de
un lot de terrain de lotes situes sur
la rue St. Augustin
Une proposition de M^{le} Commissaire McDonald

Resolu Approuve par M^{le} Commissaire Arney et est
De referer le dit rapport.

27676 Soumise une communication du Sec-
retaire de la Province, infor-
mant la Ville de la designation
des Recorder Robert Stanley
Phin et de la nomination de M^o.
St. Hugh Temple, pour le rempla-
cer

Resolu Une proposition de M^{le} Commissaire McDonald
Approuve par M^{le} Commissaire Arney et est
De se referer aux archives

27361 Soumise un rapport du departement
en Loi, au sujet de la nomination
Resolu par la Commission des Services
Electriques de M^o M^o Sharpe et
resolution M^o O'Neil & Co, comme auditeurs de
du 22 juin 1915 sur leurs
page 57

Resolu Une proposition de M^{le} Commissaire Arney
Approuve par M^{le} Commissaire McDonald
De approuver la dite nomination
sujet a l'approbation du Contrôleur
et Auditeur de la Cite.

Soumise un rapport du Contrôleur
et Auditeur de la Cite, trans-
mettant un etat detaille de
l'emploi du Fonds d'Empreint
jus qu'a ce jour.
Une proposition de M^{le} Commissaire Arney

Proposé par M^{le} Commissaire McDonald
De déposer aux archives pour
références ultérieures

Proposé par M^{le} Commissaire Chénay il est
Résolu Que la résolution en date du
11 juin 1915 a l'effet de donner
instructions au M^{re} Orléan de
la Ville de signifier un
protêt à l'entrepreneur pour
la construction de l'égout de la
rue McMill soit reconvenue et
annulée à toutes fins que de
droit.

25396 Soumise un rapport du Surin-
tendant des Écoles et des
Jeunes sur la demande des
Pères de Péres Jésuites, Collège
Saint Marie, pour le privilège
d'avoir quatre points de leur
même sous le trottoir de la
rue Dorchester Ouest, en face de
leur propriété, portant le No
248, de la dite rue.

Proposé par M^{le} Commissaire McDonald
De recommander au Conseil l'octroi
de permis demandé

Soumise une communication du
"Club Canadien" demandant de
leur procurer quel ques plantes
des arbres de la Côte de Montiel.

Proposé par M^{le} Commissaire McDonald il est
Résolu Signifier au Surintendant des
Parcs pour rapport.

Soumise une communication de

M^{re} Cyrille Laurin, au sujet des travaux
route front du Boulevard Saint
Augustin

Proposé par M^{le} Commissaire McDonald
Appuyé par M^{le} Commissaire Chénay il est
Résolu De référer au département en Loi
pour rapport.

Proposé par M^{le} Commissaire McDonald
Appuyé par M^{le} Commissaire Chénay il est
Résolu Que la résolution du 17 foud ait
la l'effet d'ajourner la question des
travaux au 19 du courant à 11
Heures A. M. soit reconvenue
et annulée à toutes fins que de
droit.

Proposé par M^{le} Commissaire McDonald
Appuyé par M^{le} Commissaire Chénay il est
Résolu Que l'étude de la question des
travaux soit ajournée à jeudi, le 21 du
courant, à 2 heures P. M. et
que l'assemblée du Bureau pour
l'expédition des affaires de routine
soit ajournée au lundi le 21 du courant
à 11 heures A. M.

Neuf mots rayés nulle
Gouvernement.
M. Mulvey

Le 19 juin 1915 A. M. O.

Les travaux ont 11 heures de l'après-midi, Son Honneur le M. O. est présent dans la salle de délibérations du Bureau des Commissaires et avant de se retirer, il donne instructions au Secrétaire de consigner sa présence dans les feuillets des procès verbaux.

M. M. C. M. G.

Procès Verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenue le 21 juin 1915 A. M. O.

Présents.

Son Honneur le Maire M. O. Martin Président
M. O. les Commissaires Cliney
Hebert
McDonald.

Une proposition de M. O. le Commissaire Hebert appuyée par M. O. le Commissaire McDonald est adoptée. Que le projet de règlement de la question des Tramways, soumis par M. O. le Commissaire Hebert, soit déposé sur la table, que l'étude de ladite question se poursuive le 25 juin 1915 à 2 heures P. M. sur un délai de 10 jours et que toutes les résolutions antérieures aient l'effet de telles conventions soient rescindées.

Résolu

Sommaire des mandats, vérifiés par le Contrôleur et le Secrétaire de la Ville, au montant respectif de \$ 24.590.50, sous une liste certifiée.

Résolu

Une proposition de M. O. le Commissaire Hebert appuyée par M. O. le Commissaire McDonald est adoptée. Que l'autorisation de paiement.

Résolu

Une proposition de M. O. le Commissaire Hebert appuyée par M. O. le Commissaire Cliney est adoptée. Que la Ville, sans aucune responsabilité ni aucun frais permet à la Cie City de l'asphalter dans les cours de la Pointe l'asphalte qu'elle a fait venir dans l'intention de la vendre à la Ville.

mais pourvu que la dite Com-
pagnie l'exécute quand elle
en fera l'ordre de la Cité.
Cet asphalte restera sous
la garde et le contrôle de la dite
Compagnie.

27740 Soumis un rapport du départe-
ment en Loi recommandant le
pavement à M^{rs} Amélie Geoffrin
Geo. M. Parent, L. Charpeutier, J.A.
Landry et N. G. Oues, d'une
somme de \$ 205.00 chacun pour
de services comme arbitres (Com-
missaires) dans l'empropriation
pour l'ouverture de la rue Sherbrooke
entre les rues Fullum et Aylmer
Sur proposition de M^{le} Commissaire Hebert
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald et
P^r autoriser le paiement des dites
sommes.

M^o John Findlay se présente devant
le Bureau et demande de per-
mettre à l'ingénieur McLeod de
s'absenter du fait 2 ou 3 heures, en
rapport avec les travaux à
niveau de la Compagnie de
Chemins de Fer Lachapelle Jacques
D'Arthen McAlison (Cable McAlison)
Sur proposition de M^{le} Commissaire Hebert
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald et
P^r accorder la dite autorisation à M^o
McLeod, pourvu que ce dernier fasse
rapport au Bureau de ses
négociations avec M^o Findlay le
tout sujet à approbation du départe-
ment en Loi.

Sur proposition de M^{le} Commissaire Hebert
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald et

Resolu

Resolu Que la résolution du Bureau en date du
5 octobre 1914, a l'effet de voter un
crédit pour l'entretien des automobiles
des Commissaires soient reconstruites
et amenées de façon à s'ajuster
à l'automobile de Son Honneur le
M^o Maire, celles de M^o M^o les Commissaires
Hebert et Voté, et celle du Deputy In-
genieur en Chef.

Et advenant ceci, le Bureau
procède à l'ouverture des soumis-
sions pour installation des fils de
télégraphe d'alarmes, dans les
cours de la rue souterraine, savoir
1^o Thompson Underground Cable Co. \$ 5000.00
2^o E. J. Phillips Elec. Works 4165.00
3^o Northern Electric Coy 4950.00

Sur proposition de M^{le} Commissaire McDonald
Appuyé par M^{le} Commissaire Hebert et
P^r approuver la dite soumission au Chef
du département des Travaux, M^o
Chaest du département des Alarmer
et à M^o Beau bien de la Commission
des Services Électriques pour l'installation
et rapport d'urgence et de déposer
un cheque de dépôt au Bureau
du Trésorier de la Cité.

27741 Soumis une communication de la
John Mc Dougall Dale donner Iron
George Coy Ltd demandant au
Bureau des Commissaires d'accepter
un cheque de dépôt de \$2,822.00 bon
pour son ar. que la Cité ne
devrait pas encaisser en rapport
avec le contrat pour la fonte.
Sur proposition de M^{le} Commissaire Hebert
Appuyé par M^{le} Commissaire Carey et
P^r autoriser le paiement des chèques
de faire droit à la dite demande sous

Resolu

la direction du département en Loi.

27167
27536

Soumis un rapport du département en Loi au sujet des contrats de M^{rs} M^{rs} Benoit & Heffernan et de la Seely Asphalturn paving Co. pour construction de trottoirs en ciment et en macé d'asphalte. Sur proposition de M^{le} Commissaire Sébast. Appuyé par M^{le} Commissaire Carey il est Résolu

Résolu

Qu'on décharge le cahier des charges d'acceptation un cheque de dépôt pour un an, et que la Ville ne pourra pas en déduire dans chacun de ces deux cas

26520

Soumis une communication de la Russian Orthodox Church, demandant l'autorisation d'emprunter \$20,000.00 en première hypothèque sur le presbytère et l'église en construction, rue St-Jacques.

Résolu

Sur proposition de M^{le} Commissaire Sébast. Appuyé par M^{le} Commissaire Mc Donald il est Résolu De référer au Trésorier de la Ville ou au département en Loi pour rapport.

Résolu

Sur proposition de M^{le} Commissaire Carey Appuyé par M^{le} Commissaire Mc Donald il est Résolu De demander au Député Ingénieur en Chef s'il n'y aura pas dans le département des travaux publics, un appareil disponible qui pourrait être utilisé sur l'île Sainte-Hélène.

26262

Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes

recommandant la remise à M^{rs} M^{rs} Chambers Ltd, d'un dépôt de \$1,500.00 fait en rapport avec le contrat pour la fourniture de route aux appasent

Résolu

Sur proposition de M^{le} Commissaire Sébast. Appuyé par M^{le} Commissaire Mc Donald il est Résolu De autoriser la remise du dit dépôt.

27222

Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant la remise à M^{rs} Samuel Fisher, d'un dépôt de \$100.00, fait en rapport avec le contrat pour la fourniture et la livraison d'huiles, en 1914.

Résolu

Sur proposition de M^{le} Commissaire Sébast. Appuyé par M^{le} Commissaire Mc Donald il est Résolu De autoriser la remise du dit dépôt

Soumis des rapports du Surintendant des Privilèges et des Licences, recommandant l'octroi de certaines permis

Résolu

Sur proposition de M^{le} Commissaire Sébast. Appuyé par M^{le} Commissaire Carey il est Résolu De recommander au Conseil l'octroi des permis susdits.

27688

De Le compte, pour garder en place une marquée ou asient fixe, au-dessus du trottoir de l'Avenue Hotel de Ville, en face de la propriété No 925 de la dite rue.

27687

De Mme (Mme A. Sincal (Marie Rouvier) pour garder en place une marquée ou asient fixe, au-dessus du trottoir de la rue Saint-Hubert en face de la propriété No 2879 de la dite rue

27030

De Ewing Ewing, représentant Sir Harford S. Harmsworth, pour avoir

une entrée a charbon, sous le trottoir de la rue Saint Jacques, en face de la propriété No 128 de la dite rue.

24939 The Globe Realty Corporation les pour avoir deux entrées a charbon sous le trottoir de la rue Saint Jacques en face de la propriété No 147 de la dite rue

25368 The Imperial Bank of Canada pour avoir une entrée a charbon sous le trottoir de la rue Saint Jacques, en face de la propriété No 286 de la dite rue

27067 Hector Dufort, représentant la Succession de J. P. Dufort, pour avoir une entrée a charbon sous le trottoir du Boulevard Saint Laurent, en face de la propriété portant les Nos 324 331 336 de la dite rue.

26359 M^o L. Fortin, représentant la succession Dame Louise Fortin pour avoir deux entrées a charbon sous le trottoir du Boulevard Saint Laurent en face de la propriété No 324-336 de la dite rue.

24688 Hermine Gilde Dufort, pour avoir une entrée a charbon, sous le trottoir de la rue Vendeville en face de la propriété portant le No 1 de la dite rue.

27029 Ewing & Ewing, représentant Dame Just Andrew S. Ewing pour avoir une entrée a charbon sous le trottoir de la rue Saint Jacques en face de la propriété No 65 de la dite rue.

27667 Soumis un rapport du Secrétaire du département de l'Éducation et des Expérimentations, demandant

de l'aide pour la construction des îlots de répartition, pour les propositions annuelles

Proposa Que se referer au département les Lois. Appuyé par M^o le Commissaire Chénay il est

27197 Soumis un rapport du Lieutenant-député de Police recommandant que l'Ex-Constable Eugene Small, numéro matricule 678 poste No 9 soit réintégrée dans ses fonctions.

Proposa Appuyé par M^o le Commissaire Chénay il est d'approver la dite recommandation.

27074 Soumis un rapport du département en Loi en réponse a une résolution du Conseil, sur l'opportunité de remettre a l'année prochaine les festes de propriété par le Sheriff.

Proposa Appuyé par M^o le Commissaire Chénay il est de ne pas remettre le dit rapport au Conseil.

Proposa Appuyé par M^o le Commissaire Chénay il est que la résolution du Bureau, en date du 18 juin 1915, soit rescindée et remplacée par la suivante:

Proposa Que se commencent au Conseil l'achat de la Commission des Ecoles Catholiques du terrain, nécessaire pour l'ouverture de la rue Robit, entre les rues St André et St Christophe au prix de \$ 30,000.00, de du chef devant être faite de cette somme du montant que la Ville est tenue de payer a la dite Commission, pour l'achat du terrain acquis pour l'égout l'élargissement de la rue Lafayette

lequel tiers est versé à la Commission des Ecoles Catholiques, et il est, en outre

Resolu De recommander au Conseil de donner instructions au département en Loi de prendre des projets de lois nécessaires pour faire homologuer les lignes de la rue Robit, entre les rues St Andre et St Christophe.

27259 Soumis un extrait du procès d'une séance du Conseil, tenue le 15 courant, approuvant par rapport de la Commission Speciale de Receptions, au sujet de la prochaine visite à Montreal de la "International Circulation Managers Association"

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Herbert appuyé par M. le Commissaire McDonald il est Resolu De voter une somme de \$400.00 pour les fins de la dite reception, et de faire rapport au Conseil en conséquence

M. le Commissaire McDonald laisse son siège.

27718 Soumis un rapport du département en Loi, au sujet de la réclamation des Lapriores de La Cite de Montreal, pour accident de voiture

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Herbert appuyé par M. le Commissaire Carey il est Resolu De hausser l'avis

27427 Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, au sujet de la pose de poteaux d'amarrage sur les Quais, chaque côté de la

traverse de l'Île Sainte Helene
Déposé aux archives

27698 Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée de la Commission de Receptions, recommandant le paiement des comptes sus cités, en rapport avec la réception faite aux Messieurs des Villes de l'Ouest.

- Alex Mc Garr	25.00
- S. Hyman	20.00
- St. Helens Hotel Co	40.90
- St. Johns Club	157.55
	240.45

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Carey il est Resolu D'autoriser le paiement des dits comptes.

27454 Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, informant le Bureau que le terrain que la Ville possède sur la rue Notre Dame a été transféré, entre les rues Telford et Dominion, a été transformé en terrain de jeux

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Carey appuyé par M. le Commissaire Herbert il est Resolu D'informer les pétitionnaires en conséquence.

27710 Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes recommandant la remise à la "Canadian Fairbank McCorse Co Ltd" de deux dépôts de \$248.00 et \$7000, en rapport avec la fourniture de machines et charbon en 1914

Sur proposition de M. le Commissaire Herbert appuyé par M. le Commissaire Carey il est

Resolu D'autoriser la remise de cette dépense.

27540 Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, recommandant le partage comme ci-dessous d'une somme de \$4,100.00 pour organisation de concerts dans les parcs la balance du crédit voté devant être réservée pour location et transport des chaises, éclairage, construction de plate-formes, gaffes etc savoir:

Musique	Nombre de concerts	Arrière de	Total
Harmonie de Montréal	5	\$100.00 chacun	\$ 500.
Royal Highland Band	5	100.00 "	500.
Harmonie Concordia	5	100.00 "	500.
Alliance Musicale	5	100.00 "	500.
Victoria Rifles	5	100.00 "	500.
Garde Canadienne	3	100.00 "	300.

Les musiques ci-dessus doivent fournir un minimum de 30 musiciens, en outre du conducteur, soit \$2.50 par tête et \$10.00 pour le conducteur, et dans le cas où elles ne fourniraient pas ce nombre, le prix payé devant être réduit proportionnellement au nombre des musiciens absents.

Musique	Nombre de concerts	Arrière de	Total
Ensemble de l'île d'Orléans	5	\$ 75.00	\$ 375.
Chœur de St-Basile	1	125.00	125.00
Ensemble Military Band	2	50.00	100.00
Association Musicale du Collège St-Elizabeth	2	50.00	100.
Notre Dame du Sacrement Secours	6	25.00	150.
Harmonie St-Jotique	4	25.00	100.
La Fanfare Philharmonique St-Edmond	4	25.00	100.
Garde Canadienne pour la fête de St-Étienne	10	25.00	250.
La fête de St-Étienne 12 musiciens			4,100

Les concerts devant être donnés aux dates et endroits à être désignés par le Surintendant des Parcs. Sur proposition de M. le Commissaire Carey appuyé par M. le Commissaire Hébert il est

Resolu D'approuver la dite recommandation M. le Commissaire McDonald reprend son siège.

27671 Soumis un rapport du Surintendant des Parcs au sujet de l'approvisionnement d'eau pour les familles qui font de la culture sur le Parc Baldwin. Sur proposition de M. le Commissaire Carey appuyé par M. le Commissaire Hébert il est

Resolu D'accepter le dit rapport.

27661 Soumis une copie du jugement de l'Honorable Juge Hochberg dans la cause de l'Ex. P. Dubuc, vs La Cité de Montréal. Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Carey il est

Resolu D'être déposés aux archives.

27532 Soumis un rapport du Contrôleur et du Directeur de la Cité, recommandant de faire autoriser par le Conseil, le paiement comme ci-dessous de l'indemnité de la Compagnie des Tramways, pour les poteaux et fils aériens de la rue Sainte-Catherine, savoir: Indemnité à M. S. D. 22,817.14
Travaux et dépenses d'installation 1,140.84
23,957.98

A retrancher de la Compagnie 570.42
23,387.56
Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Approuvé par M^{le} Commissaire M^o Donald d'un
 Résolu D'approuver ledit rapport et de
 faire rapport au Conseil en conséquence

27738 Soumis un rapport du Surin-
 ten dant des M^o arches, recom-
 mandant le transport du bœuf
 pour l'état de bouchers Nos 1-
 2-3-4-5-6 N^o M^o archi Boncourt,
 de M^o M^o Desjardins + Jarry à M^o
 Jacob Cohen.

Sur proposition de M^{le} Commissaire Cliney
 Approuvé par M^{le} Commissaire M^o Donald d'un
 Résolu D'autoriser le dit transport

27709 Soumis un rapport du
 Surintendant des Achats et des
 Ventes, recommandant la remise
 à M^o J. Ste Lalonde d'un dépôt
 de \$8.00 par rapport avec la
 démolition d'une bâtisse, située
 sur le Chemin de la Côte des
 Neiges

Sur proposition de M^{le} Commissaire Stébert
 Approuvé par M^{le} Commissaire Cliney d'un
 Résolu D'autoriser la remise du dit
 dépôt

276767 Soumis un rapport du Député
 Ingénieur en Chef au sujet
 des soumissions reçues pour
 la construction de trottoirs en
 mastic d'asphalte

Sur proposition de M^{le} Commissaire Stébert
 Approuvé par M^{le} Commissaire M^o Donald d'un
 Résolu D'adopter le contrat au plus
 bas soumissionnaire la "Sicily
 Asphaltum Paving Co" pour la
 construction de trottoirs en mastic
 d'asphalte, dans les rues
 suivantes:-

Noms	No	A	Prix, par lin	
			Par 100 pds	Par 100 pds
Alfred	2	Stadeville	1.98	0.52
Aylmer	0	Duquette	1.98	0.74
Byce	1	S. Dixon	1.98	0.74
Opambly	0	Stadeville	1.98	0.52
Parbry	2	Do	1.98	0.74
Davidson	2	Ontario	1.98	0.74
De Beauve	2	Davidson	1.98	0.74
Gyothif	2	St. Montigny	1.98	0.74
Grouberh	2	Ontario	1.98	0.74
Do	2	Do	1.98	0.74
Moreau	2	Stadeville	1.98	0.74
Ontario	2	Viauville	1.98	0.74
Pierfontaine	0	St. Catherine	1.98	0.74
Do	2	Ontario	1.98	0.74
Shepherd	2	Agony	1.98	0.52
Perri	0	St. Basille	1.98	0.52
Carrier	2	St. Denis	1.98	0.74
Do	2	St. Basille	1.98	0.74
Cirot	2	St. Dominique	1.98	0.74
Cartier	2	Dandurand	1.98	0.52
Chabot	0	Do	1.98	0.52
De Grable	2	St. Jerome	1.98	0.52
Ch. Colomb	2	Gilford	1.98	0.52
St. Denis	2	St. Jean	1.98	0.74
Pordeaux	0	St. Michel	1.98	0.52
Do	2	Gilford	1.98	0.52
Gilford	2	St. Louis	1.98	0.52
Verbelle	10	Beaumont	1.98	0.52
Beaumont	20	C.P.R.	1.98	0.52

Résolu Il est en outre
 D'autoriser Son Honneur le
 Maire et le Greffier de la Ville
 à signer le contrat a intervenir
 et d'autoriser la remise des dé-
 pôt des soumissionnaires qui n'ont pas
 obtenu le contrat.

M^{le} Commissaire M^o Donald laisse son siège.

27449 Soumis un rapport du D^eputé Ingénieur en Chef au sujet du projet de F. J. Jago Co. Ltd en rapport avec la construction de trottoirs en ciment.

Sur proposition de M^le Commissaire Hébert Approuvé par M^le Commissaire Anney il est Résolu Que l'on se rapporte au département en Loi pour rapport.

M^le Commissaire Mc Donald reprend son siège.

27424 Soumis un rapport du D^eputé Ingénieur en Chef demandant l'autorisation d'exécuter à la journée les travaux de passage de lauelle Jeannette, entre les Plessis et Panet.

Sur proposition de M^le Commissaire Hébert Approuvé par M^le Commissaire Anney il est Résolu D'autoriser la dite autorisation

22729 Soumis un rapport du D^eputé Ingénieur en Chef, recommandant d'être d'ordonner à la Montreal Water & Power Co de poser des tuyaux à l'eau dans les rues suivantes

Rue	D ^e	A	Longueur toises	Diámetro
Mc Carquette	Carrière	No. de S ^t Jotique	2700	8"
De Normandie	Sud de Beauhien	Do	1000	12"
Beauhien	Papineau	Ouest de Normandie	1800	10"
S ^t Jotique	Do	Cham bord	1300	10"
Papineau	Carrière	S ^t Jotique	2500	12"

Sur proposition de M^le Commissaire Hébert Approuvé par M^le Commissaire Anney il est Résolu D'approuver le dit rapport fit de

faire rapport au Conseil, en conséquence.

27707 Soumis un rapport du D^eputé Ingénieur en Chef, recommandant la remise à M^l M^l J. P. C. & Co, d'un montant de pourcentage de \$1,096.65 en rapport avec la construction d'un égout dans la rue Nelsons Sur proposition de M^le Commissaire Hébert Approuvé par M^le Commissaire Anney il est Résolu D'autoriser la remise du dit montant de pourcentage.

26768 Soumis un rapport du D^eputé Ingénieur en Chef, recommandant l'octroi de la permission demandée, par M^l John Paxton, pour relier son égout privé à celui de l'Hopital Pitreux au du département des Indes.

Sur proposition de M^le Commissaire Hébert Approuvé par M^le Commissaire Anney il est Résolu D'accepter la dite permission, sous conditions mentionnées dans le rapport du D^eputé Ingénieur en Chef.

27748 Soumis un rapport du D^eputé Ingénieur en Chef, transmettant un plan des propriétés acquises pour l'élargissement de la rue de Montigny. Sur proposition de M^le Commissaire Hébert Approuvé par M^le Commissaire Anney il est Résolu Que l'on se rapporte aux archives pour référence ultérieure

27396 Soumis un rapport du D^eputé Ingénieur en Chef, en réponse à l'interpellation de M^l l'Écuyer Thériault, concernant le clotage

d'un terrain, situé au coin
des rues Logan et Visitation
Ses propositions de M^{le} Commissaire Sébert
Approuvées par M^{le} Commissaire Arney il est
Résolu De transmettre le dit rapport au
Conseil.

27681 Soumis un rapport du Député
Ingénieur en Chef, recommandant
la remise à M^{le} M^{re} Deshayes Poir-
mane d'un montant de
pourcentage de 7 372.90, en rapport
avec la construction d'un égout
dans le Chemin St Jacques

Ses propositions de M^{le} Commissaire Sébert
Approuvées par M^{le} Commissaire Arney il est
Résolu D'autoriser la remise du dit mon-
tant de pourcentage

27750 Soumis un rapport du Député
Ingénieur en Chef, recommandant
de faire droit à la demande
de la "Canadian Society for the
prevention of cruelty to Animals"
pour permis d'installer 2 fontaines

Ses propositions de M^{le} Commissaire Sébert
Approuvées par M^{le} Commissaire Arney il est
Résolu D'accorder le permis demandé
pourvu que l'installation soit
faite sous la surveillance des
départements de la Voirie et de
l'Assainissement.

27616 Soumis un rapport du Député
Ingénieur en Chef, recomman-
dant de changer la nature du
passage propoisi de la rue
Chasby et des rues Ste Victoire et
Ste Genevieve et de paver la
chaussée des dites rues en asphalté
sur une longueur de 200 pieds

environ, au nord de la rue
Saint-Antoine, c.à.d. jusqu'au bas
de la côte.

Ses propositions de M^{le} Commissaire Sébert
Approuvées par M^{le} Commissaire Mc Donald il est
Résolu De recommander au Conseil d'au-
toriser le dit changement.

Ses propositions de M^{le} Commissaire Sébert
Approuvées par M^{le} Commissaire Mc Donald il est
Résolu Que la séance soit ajournée à
mardi, le 22 courant, à 11 Hrs A.M.
Deux mots rajoutés
Ajournement

M. M. M. M.

Procès Verbal d'une assemblée du
Bureau des Commissaires
Tenue le 22 juin 1915 A.M.

Présents

Son Honneur le Maire M. Martin Président
M. Les Commissaires Arney
Hibert

Resolu
Sur proposition de M. le Commissaire Hibert
Appuyé par M. le Commissaire Arney il est
Résolu que les minutes soient approuvées.

Soumise deux séries de mandats
vérifiés par le Contrôleur et
Auditeur de la Ville, au montant
respectif de \$60,337.62-109,041.80 sui-
vant listes certifiées

Resolu
Sur proposition de M. le Commissaire Hibert
Appuyé par M. le Commissaire Arney il est
Résolu qu'il est autorisé le paiement

Soumise une communication de
Son Honneur le Maire, trans-
mettant un compte de la maison
"A. Comin" au montant de \$4.70
pour articles achetés par l'un
des contre-maîtres du département
de la Ville

Resolu
Sur proposition de M. le Commissaire Hibert
Appuyé par M. le Commissaire Arney il est
Résolu qu'il est autorisé le paiement du dit compte.

M. le Commissaire McDonald prend son aise

27756
Soumise une requête des proprié-
taires et locataires de la rue
Paré Lafontaine, demandant s'opposer

à ce que le nom de la rue
Paré Lafontaine, côté nord, soit
changé pour celui de Rachel Est.

Resolu
Sur proposition de M. le Commissaire Hibert
Appuyé par M. le Commissaire Arney il est
Résolu de donner instructions à l'Ingénieur
Laurin d'entendre des Experts de la Police
de ne pas faire le changement de
nom mentionné dans la dite requête
jusqu'à nouvel ordre, et de faire rap-
port au Conseil, se conformant à ce
que la résolution en date du 4 nov 1914
est reconnue décevante et annulée, pour ce
qui regarde la rue du Parc Lafontaine

27587
en chef
Soumise un rapport du Député
Ingénieur informant le Bureau
qu'il s'est glissé une erreur dans
son rapport en date du 11 juin 1915
concernant la construction de trottoirs
sur les rues De Louvois et Gilford, et
que le montant total devait se
lire \$2,790.25 au lieu de \$2,790.75.

Resolu
Sur proposition de M. le Commissaire Hibert
Appuyé par M. le Commissaire Arney il est
Résolu de faire rapport au Conseil sur con-
signé

27364
Soumise un rapport du Député Ingi-
nieur en chef, concernant le projet
signifié à la Ville, par la "British
Electric Motor Co." alléguant que
les moteurs et pompes installés par
la dite Compagnie sont en passe à
être défectueux

Resolu
Sur proposition de M. le Commissaire Hibert
Appuyé par M. le Commissaire Arney il est
Résolu de renvoyer au département des Lois
avec prière de donner suite
aux conclusions du dit rapport.

27749 Soumis un rapport du Surintendant du département de l'Éclairage, recommandant que des lampes additionnelles soient installées et que des changements soient faits aux exarats mentionnés dans le dit rapport.

Son proposition de M. le Commissaire Hébert

Approuvée par M. le Commissaire Arney et est
Résolu P. approuver le dit rapport.

27752 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, recommandant que le chemin s'étendant de la ligne sud-ouest du lot 102 No 21, de la Paroisse de la Longue Pointe, à la limite nord-est du Village de la Côte Verticale soit inscrit comme une voie publique.

Son proposition de M. le Commissaire Hébert

Approuvée par M. le Commissaire Arney et est
Résolu P. faire rapport au Conseil en bonne et due forme

Soumis deux projets d'annonces (A. pour la vente de boiseries sur le Chemin de la Côte des Neiges) et (B. pour l'achat de charbon pour le département de l'Ague due.

Son proposition de M. le Commissaire Hébert

Approuvée par M. le Commissaire Arney et est
Résolu P. approuver les dites annonces et d'en autoriser la publication

27685 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, recommandant de rembourser à M. M. J. Lussier et Cie, un montant de pourcentage de \$ 8.222.90 en

rapport avec la construction d'un égout, dans la rue Sherbrooke, entre les rues Guy et Fort.

Son proposition de M. le Commissaire Hébert
Approuvée par M. le Commissaire Arney et est
Résolu P. autoriser le paiement du montant ci-dessus.

27612 Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, concernant la poursuite que le département en loi a eue en vertu de prendre contre la Canada Securities Corporation Ltd.

Son proposition de M. le Commissaire Hébert
Approuvée par M. le Commissaire Arney et est
Résolu P. de référer de nouveau au Trésorier de la Cité, avec instructions de s'entendre avec le Contrôleur et le détenteur de la Cité, pour voir si la Cité ne pourrait pas acheter les débentures en question pour son fonds d'amortissement

27739 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, transmettant une offre de la "Canadian Inspection and Testing Laboratories" en date du 15 juin 1915, par rapport avec l'inspection des tuyaux en fonte requise pour les besoins du département de l'Ague due.

Son proposition de M. le Commissaire Hébert
Approuvée par M. le Commissaire Arney et est
Résolu P. d'autoriser la "Canadian Inspection and Testing Laboratories" à faire l'inspection des tuyaux requis pour les besoins du département de l'Ague due, pour l'année courante, au prix mentionné dans l'offre ci-dessus (Ex. critet

voti pour l'achat de tuyaux.)

M. l'Échevin Minard introduit une délégation de vice de nuit sur le Boulevard Gouin, Quartier Dordeaux

La délégation demande qu'une partie de l'égout projeté sur le Boulevard Gouin soit construit sur la rue Prince Arri.

Après pour parler
Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Anney il est
Résolu De donner instructions au
Député Ingénieur en Chef de suspendre les travaux jusqu'à nouvel ordre, et de faire le rapport sans délai sur l'opportunité de faire le changement suggéré

27787 Ad venant midi, le Bureau procède à l'ouverture des soumissions reçues pour l'érection d'un bâtiment devant servir de superstructure à la pompe d'urgence du Canal Lachenaie

Les soumissions suivies sont lues.

	Soumission	Cheque de dépôt
1° St Kelly	\$ 3,100.00	\$ 350.00
2° Arsenault & Raymond	2,790.00	350.00
3° F. J. Jago & Co.	3,100.00	350.00
4° Jean Filtis	5,680.00	350.00
5° Lillon Frères	5,175.00	350.00
6° S. D. Hamilton	3,500.00	350.00

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Anney il est
Résolu De référer les dites soumissions au Député Ingénieur en Chef et au Surintendant de l'Acqueduc pour tabulation et rapport, et de

remettre les chèques de dépôt au Trésorier de la Cité.

27786 Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenue le 21 juin courant, transmettant les accusations portées par M. l'Échevin Chabernat, ainsi qu'un affidavit de M. Jacob Moller contre certains membres du Corps de Police.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Anney il est
Résolu De référer au Surintendant de Police pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Anney il est
Résolu Que la résolution du Bureau, en date du 18 juin courant, concernant la nomination d'un comptable pour la Commission des Services Électriques soit reconvenue et abrogée

Soumise une communication de M. Pierre Colletier offrant un nouveau produit pour l'arrosage des rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Anney appuyé par M. le Commissaire Hébert il est
Résolu De référer au Député Ingénieur en Chef pour essai et rapport d'urgence.

Soumise une requête de citoyens du Parc La Pointe à l'effet d'obtenir un puits d'eau.

Sur proposition de M. le Commissaire Anney appuyé par M. le Commissaire McDonald il est
Résolu De référer au Député Ingénieur en Chef pour rapport d'urgence.

27703 Soumis un rapport du Chef du département des Indes au sujet de la demande de l'É. Pompier Jean Rodier pour une police acquittée de \$1,000.00

Sur proposition de M^{le} Commissaire McDonald approuvé par M^{le} Commissaire Arney il est résolu de référer au département en loi pour rapport.

25302 Soumis un rapport du Chef du département des Indes au sujet de la demande de permis de l'É. Capitaine Ferd. Collier.

Sur proposition de M^{le} Commissaire McDonald approuvé par M^{le} Commissaire Arney il est résolu de référer au département en loi pour savoir s'il peut être fait quel que chose en vertu de la résolution de 1875.

30351 Soumis un rapport du Chef du département des Indes transmettant le montant de l'économie réalisée, jus qu'au 31 mai, sur les salaires des hommes de son département, et demandant l'autorisation d'engager 6 nouveaux pompiers, leur salaire initial de \$100.00 par année chacun, et de remplir toute vacance qui sera créée par suite du départ de ceux qui sont à la guerre, et ce jus qu'à concurrence maximum du nombre d'hommes en service le 31 mai, plus les 6 présentement recommandés soit 503 hommes

Sur proposition de M^{le} Commissaire McDonald

Résolu approuvé par M^{le} Commissaire Arney il est résolu d'approuver le dit rapport et de nommer les personnes suivantes comme pompiers au salaire de \$500.00 par année, savoir: Edmond Robert, Armand Chevalier, Arthur Richard, Arthur Bergeron, Alphonse Lafontaine, Alfred John.

Résolu approuvé par M^{le} Commissaire Arney il est résolu d'approuver le dit rapport.

27758 Soumis une communication de "The Gault Trust Co" au sujet de l'émission de bons de gaz anti. Sur proposition de M^{le} Commissaire Arney approuvé par M^{le} Commissaire Arney il est résolu de référer au Trésorier de la Ville pour rapport.

27465 Soumis un rapport du Trésorier de la Ville, au sujet de la demande de M. J. A. Parent, de remettre à la Ville la propriété qu'il a achetée à l'enchère et qui est située sur la rue D'Arden. Sur proposition de M^{le} Commissaire Arney approuvé par M^{le} Commissaire Arney il est résolu de faire rapport au Conseil par l'effet de libérer M^{le} Parent de toute obligation, en retenant cependant le montant qu'il a payé, pour compenser la Ville de la perte qu'elle

va subir, dans cette transaction et de mettre le dit M^r Parent en demeure de retirer des cette propriété a la Ville, a ces con ditions

Soumis un etat de deboursés faite par le departement en Loi, dans différentes causes s'eleve a la somme de \$ 195. 75

Resolu

Sur proposition de M^r le Commissaire Hébert appuyé par M^r le Commissaire Loney il est P^r autoriser le paiement de ladite somme.

25937

Soumis un rapport du Surinten dant du departement des Privilèges et des Licences, au sujet de la demande de la Banque de Montréal, Succursale St Laurent, pour le privilège de garder en place une entree a charbon, sous le trottoir du Boulevard Saint Laurent, en face de sa propriété No 1517 de la dite rue.

Resolu

Sur proposition de M^r le Commissaire Hébert appuyé par M^r le Commissaire Loney il est P^r de commander au Conseil l'octroi du dit privilège

Soumis un rapport du Chef du departement des Anciens des, commandant que M^r E. L. Giroux soit nommé photographe du departement des Anciens des, aux termes de l'engagement annexé au dit rapport et que un montant de \$ 40.05 soit payé sur la somme de \$ 150.00 solde pour contingent du departement des Anciens des, afin de

Resolu

payer les photographies Sur proposition de M^r le Commissaire McDonald appuyé par M^r le Commissaire Loney il est P^r approuver le dit rapport.

Resolu

Soumis le rapporte du Directeur de l'Assistance Municipale au sujet des annuités payées a M^r M^r Die M^r Roy, Louis Richard, Thomas Aléna J. J. Trempe, Omer Parveau, Capelin Geoffroy et de la mise a la retraite de certaines personnes ci-dessus mentionnées. Sur proposition de M^r le Commissaire McDonald appuyé par M^r le Commissaire Loney il est P^r d'enformer le Directeur de l'Assistance Municipale que le Fonds de Pension n'est pas encore établi

27316

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, au sujet du paiement d'une subvention au Conseil Central National des M^rchers et du Travail

Resolu

Sur proposition de M^r le Commissaire McDonald appuyé par M^r le Commissaire Loney il est P^r de transmettre copie du dit rapport au Conseil Central National des M^rchers et du Travail et de lui demander d'y répondre.

Resolu

Sur proposition de M^r le Commissaire Loney appuyé par M^r le Commissaire McDonald il est P^r d'accorder les permis suivants:

27638

Eustache Groulx, permis d'occuper le lot No Cad. 3617 subd 557 Quartier Emery No 154 rue P^r Aragon, pour y recevoir, emmagasiner et vendre du bois de corde.

27660

Joseph Murray, permis d'occuper le lot No Cad. 2811 du Quartier St Jacques 13 rue Ambroise, pour y recevoir, emmagasiner

seul et vendre du bois et du charbon

27779 Pagar Beauchamp, permis d'occu-
per le lot No 1954, subd partie
sud ouest. Quatre Saint Henri,
une Maria, pour recevoir, emma-
gasser et vendre du bois, charbon
grand et fin.

Soumise une communication de
la "Canada Air Autos Co" sou-
mettant une nouvelle proposition
au sujet de la circulation des
autobus

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire McDonald

Resolu Que pour les autorités de la
Compagnie de se rencontrer le
Bureau, mardi prochain, le
29 du courant à 4 Hrs. P.M.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire McDonald

Resolu Que M. Gannon, Surintendant en
Chef de la Division du départe-
ment de la Voirie, soit prié
de faire rapport immédiat
au Surintendant des Ardoises et
des Pierres, sur la qualité du
sable fourni par la "Lozier
Sara Co" tant pour le sable de
rivières que pour le sable gravier.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Hébert

Resolu Que la séance soit ajournée au 27
du courant à 11 Heures A.M.

Deuxième vote rajouté nulle
Gouvernement in making

Procès verbal d'une assemblée du

Bureau des Commissaires

Tenue le 23 juin 1915 A.M.

Présents

Son Honneur le Maire M. Martin Président
M. les Commissaires Hébert
Lévesque

27740 Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Lévesque il est
Resolu Qu'il soit fait suite à la résolution du
Bureau (No 27740) en date du 21 juin
1915, de se commander au Conseil
de voter une somme de \$ 1,025.00 pour
le paiement du compte des ardoises
dans l'expropriation pour l'ouverture
de la rue Sherbrooke, entre les rues
Fullum et Aylwin

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Lévesque il est
Resolu Que les minutes soient approuvées
M. le Commissaire McDonald prend son quai

Soumise le dossier concernent l'offre
faite par la "Compagnie Simplex
Asphalt Paving" pour recouvrir
d'une couche d'asphalte les rues
qui doivent être faites en macadam
l'asphalte

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Lévesque il est
Resolu Que l'on demande aux Avocats de la
Ville d'en demander la procédure à
suivre, pour rendre légal le rap-
port qui a été fait au Conseil conar-

nant la proposition de la dite
Compagnie.

Soumise une communication de
la "Asphalt Refining
Company of Canada Ltd" déclarant
consentir à ce que le Bureau
annule les résolutions qui ont été
passées le 4 juin 1915 à l'effet
d'accorder un contrat pour
la fourniture d'asphalte, et de
recommander au Conseil d'ac-
corder à la dite Compagnie
un contrat de 9 ans addition-
nelle et annule aussi toutes

par la Cite

commandes données à la dite
Compagnie à la suite des dites ré-
solutions, la dite Compagnie déclara-
nt en outre renoncer à toutes
vies actions et à tous recours qu'elle
peut avoir contre la Cite, tant
pour ce qui a été fait en exécution
des dites résolutions que du fait
que les dites résolutions ont été passées.

Resolu

que les résolutions adoptées par
le Bureau le 4 juin 1915, à l'effet
d'accorder à la Compagnie
"Asphalt Refining Co of
Canada, un contrat pour un
an, pour la fourniture d'asphalte
à la Cite et de recommander
au Conseil d'accorder à la dite
Compagnie un contrat de 9 ans
additionnelle, soient reconnus dérivés et
abrogés.

Resolu

Il est en outre
que de nouvelles soumissions soient
demandées pour la fourniture de
l'asphalte.

27793 Soumise un rapport du Surintendant
des Ports, recommandant
de payer à la Canada Steam
ship Lines Ltd une somme de
\$8,000.00 en acompte sur le montant
de son contrat, pour le service
de la Traversée de l'Île Sainte
Hélène.

Resolu

que la proposition de M. le Commissaire
Shier approuvée par M. le Commissaire
Shier et autoriser le paiement de la
somme ci-dessus à la "Canada
Steamship Lines Limited".

25461

Soumise un rapport du Député
Ingénieur en Chef, recommandant
d'accepter une offre de la "St Denis
Realty Limited" à l'effet de
vider parties des rues Park &
Island - Leves, Lemay et Morin
montrées en couleur verte sur le
plan annexé audit rapport.

Resolu

que la proposition de M. le Commissaire
Shier approuvée par M. le Commissaire
Donald et de recommander au Conseil
l'acceptation de la dite offre.

27772

Soumise un rapport du Député
Ingénieur en Chef, recommandant
que la partie de la rue Bour-
geois comprise entre les rues Leber
et Nelson, soit inscrite comme rue
publique.

Resolu

que la proposition de M. le Commissaire
Shier approuvée par M. le Commissaire
Shier et de faire rapport au Conseil en
conséquence.

27478

Soumise un rapport du Surintendant
des Achats et des Ventes, re-

commandant de rembourser à la Compagnie "Retailtheaving Limited, un dépôt au montant de \$ 865.00 fait en 1914, en rapport avec le passage de l'avenue Ontario.

Resolu

Son proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Airey et est P. S. autoriser le remboursement du dit dépôt.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Au débiteur de la Cité, au montant total de \$ 21,055.76 suivant liste certifiée.

Resolu

Son proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Airey et est P. S. autoriser le paiement.

Soumis des rapports du Surintendant du département des Privilèges et des Licences, recommandant d'accorder les privilèges suivants:

25110

Rand of Nova Scotia, privilège d'avoir un puits de lumière sous le trottoir de la rue St Jacques.

25092

Commercial Union Assurance Coy Ltd, privilège d'avoir une saute sous le trottoir de la rue St Jacques.

Resolu

Son proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Airey et est P. S. recommander au Consul l'octroi des dits privilèges.

27733

Soumise une communication de l'Associé en Chef de la Cité, attirant l'attention du Bureau sur le fait que certains entrepreneurs demandent de remplacer leur dépôt, par leur chèque

accepté par une banque et bon pour un an et suggérant que cette faculté soit accordée aux entrepreneurs en insérant une clause à cet effet dans les devis ou dans les blancs de soumission.

Resolu

Son proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Airey et est de verser au Trésorier, et au Contrôleur et au débiteur de la Cité pour rapport.

27781

Soumise une communication de M. Lucien Beauregard, demandant de faire certaines améliorations à la partie du Parc Fontaine d'utilité pour un jeu de Lawn Tennis.

Resolu

Son proposition de M. le Commissaire Airey appuyé par M. le Commissaire Hébert et est P. S. de verser au Surintendant des Parcs pour rapport.

Son honneur le M. O. a été lauréat son siège, et M. le Commissaire Airey est appelé à presider.

27784

Soumise une communication de M. J. E. Milder, au sujet de l'occupation comme rue d'un certain terrain qui a été clôturé, à la rue Fullum.

Resolu

Son proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire M. Donat et est P. S. de verser au Député Ingénieur en Chef pour savoir si la dite partie de la rue Fullum n'était pas ouverte depuis 10 ans (Article 410 de la Charte).

27783 Soumise une communication de M. J. E. Wilder au sujet de la fermeture de la rue Dandeland, depuis l'avenue Papineau au nord des voies du C. P. C.

Ses propositions de M. le Commissaire Shest Appuyé par M. le Commissaire McDonald Résolu De référer au Député Ingénieur en Chef pour savoir si ladite partie de la rue Dandeland n'était pas ouverte au public depuis 10 ans, (Article 410 de la Charte)

22815 Soumise un rapport du département en Loi, au sujet de la réclamation de Québec Robertson Limited Ltd, pour dommages subis par suite du fait qu'ils ont obtenu le contrat pour le passage des rues Fabre Moarquette Garnier Moarie Stane, qui avaient déjà été pavés par la Ville

Ses propositions de M. le Commissaire McDonald Appuyé par M. le Commissaire Shest Résolu Sans admettre la responsabilité de la Ville de demander au Député Ingénieur en Chef si le montant réclamé, soit 15% du coût de l'entrepreneuse est exagéré.

26662 Soumise un rapport du Département en Loi au sujet de l'opportunité de réglementer les manufactures de vin de gr

Ses propositions de M. le Commissaire McDonald Appuyé par M. le Commissaire Shest Résolu De transmettre le dit rapport au

Conseil pour référence à la Commission de Législation.

27712 Soumise un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, au sujet du paiement de subvention à certaines Gouttes de Lait.

Ses propositions de M. le Commissaire McDonald Appuyé par M. le Commissaire Shest Résolu D'autoriser le paiement, à chacune des Gouttes de Lait, ci dessous mentionnées de la somme mentionnée de son nom savoir.

Gouttes de Lait	Montants	Troisier
McRobert Chemie	\$ 100.00	Monsieur Henderson 154 Colborne
S. Eusebe	100.00	Monsieur Art. Morin 616 Fullum
Chalmers House	200.00	Monsieur M. A. Campbell 274 Jeanne Mance
Ste Cunigonde	100.00	Melle Stana Roy 1 Troca D'Iroville

a imputer sur le credit de \$ 12,000.00 vote pour les Gouttes de Lait.

26082 Soumise un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale recommandant de nouveau le vote d'un credit de \$ 200.00 pour l'achat d'ustensiles supplémentaires pour le Refuge Municipal Mcensling.

Ses propositions de M. le Commissaire McDonald Appuyé par M. le Commissaire Shest Résolu De reformuler de nouveau au Conseil le vote de ladite somme pour les fins ci dessus

Soumise des rapports du Directeur de l'Assistance Municipale

- recommandant de former ce
compte suivants:
- 26766 Louis Sarrasin, pour frais
d'entretien de son épouse à
l'Asile St Jean de Dieu
Monsieur François Richard frais d'en-
retien de son épouse à l'Asile
St Jean de Dieu
Guillaume Ruelland, pour frais
d'entretien de sa fille à l'Asile
St Jean de Dieu
- 27742 Adolphe Chénier, frais d'entretien de
son épouse à l'Asile St Jean de
Dieu

Ses propositions de M^{re} Commissaire McDonald
Appuyé par M^{re} Commissaire Hébert il est
Résolu D'approver lesdits rapports.

- 27190 Soumis un rapport du Député
Ingénieur en Chef, recommandant
que la route Saint Christophe
entre les rues Rachel et Marie
Anne soit élargie et déclarée
comme une publique dans les
registres des rues publiques de
la Ville

Ses propositions de M^{re} Commissaire Hébert
Appuyé par M^{re} Commissaire McDonald il est
Résolu D'adresser au Député Ingénieur
en Chef si la rue Puroseau
n'est pas dans le même cas

- 27763 Soumis une interpellation de
M^{re} L'Échevin Pélletier au sujet
d'un tarif chargé par les chauffeurs
d'automobiles
- Ses propositions de M^{re} Commissaire McDonald
Appuyé par M^{re} Commissaire Hébert il est
Résolu D'adresser au Surintendant de
Police pour rapport.

- 27448 Soumis un rapport du Surintendant
de Police au sujet de la
demande de l'Ex. Districteur Anselme
Demers d'être réintégré dans ses
fonctions

Ses propositions de M^{re} Commissaire McDonald
Appuyé par M^{re} Commissaire McDonald il est
Résolu D'envoyer copie du dit rapport
à M^{re} Demers, en l'informant que
peu tard si le Fonds de Pension
est établi la question sera de
nouveau posée en conseil de ville

- 27472 Soumis un rapport de l'Architecte
de la Ville au sujet d'une re-
quête de citoyens protestant contre
la nuisance causée par un
garage au No 548 rue Montana
- Ses propositions de M^{re} Commissaire McDonald
Appuyé par M^{re} Commissaire Hébert, il est
Résolu D'adresser au Surintendant de Police
pour rapport.

- 27495 Soumis un rapport du Surintendant
de Police, transmettant une liste
des infractions commises le 13 juin 1915
contre la loi de l'observance du
dimanche

Ses propositions de M^{re} Commissaire McDonald
Appuyé par M^{re} Commissaire Hébert il est
Résolu D'adresser au département en Loi
pour rapport.

- 27771 Soumis un rapport du Surintendant
de Police au sujet de la
demande de l'Ex. Districteur Anselme
Demers d'être réintégré dans ses
fonctions
- Ses propositions de M^{re} Commissaire McDonald
Appuyé par M^{re} Commissaire McDonald il est
Résolu D'envoyer copie du dit rapport
à M^{re} Demers, en l'informant que
peu tard si le Fonds de Pension
est établi la question sera de
nouveau posée en conseil de ville

Resolu De referer au Greffier adjoint de la Cite par M. Beauchet pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Sébert appuyé par M. le Commissaire McDonald il est

Resolu Que les séances sont ajournées le 4 Mars P. M. ce jour.

En mot sage et
En un bon gouvernement

M. Maudy

Procès Verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenue le 23 Juin 1915 P. M.

Présents

Son Honneur le Maire M. Martin Prud'homme
M. le Commissaire Airey
M. le Commissaire Sébert
M. le Commissaire McDonald.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et le Directeur de la Cite, au montant total de \$18,949.42 surant liste certifiée

Resolu. Sur proposition de M. le Commissaire Sébert appuyé par M. le Commissaire Airey il est d'en autoriser le paiement.

Soumis un projet d'annonces pour la fourniture et la location de batteries pour le département de Police

Resolu. Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Sébert il est d'approuver les dites annonces et d'en autoriser la publication.

Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef recommandant la remise d'un pourcentage à M. Fernon Corbeau en rapport avec la construction de l'égout collectif de Notre Dame de Grâce.

Resolu. Sur proposition de M. le Commissaire Sébert appuyé par M. le Commissaire McDonald il est d'en referer au département en loi pour rapport.

27713 Soumis un rapport du Député
Ingénieur en Chef au sujet de
la demande de la Commission
Scolaire de St Stanislas de Montréal
de faire déplacer un poteau vis-
-à-vis l'entrée principale de
l'Académie des Saints Arts.

Approuvé par M^{le} Commissaire Ancey il est
Résolu De informer les pétitionnaires qu'ils
devront payer le déplacement
dudit poteau soit la somme de
\$ 15.00

27166 Soumis un rapport du départe-
ment en Loi au sujet d'une
communication de M^o. Cyrille Laurin
concernant les travaux souterrains
du Boulevard Saint Laurent

Approuvé par M^{le} Commissaire Ancey il est
Résolu De référer au Député Ingénieur
en Chef pour rapport sur
les faits.

27589 Soumis un rapport de l'Archi-
tecte de la Ville, au sujet de la
demande de M^o. l'Architecte Payette
pour le paiement d'un acompte
de \$10,000.00 en rapport avec la
construction de la Bibliothèque

Approuvé par M^{le} Commissaire Ancey il est
Résolu De référer au Trésorier de la
Ville pour rapport.

Soumis des rapports du Surin-
tendant des Privilèges et des
Licences, recommandant l'octroi
de certains permis.
Sur proposition de M^{le} Commissaire Hébert

Approuvé par M^{le} Commissaire Ancey il est
Résolu De recommander au Conseil l'octroi
des permis susdits.

25397 M^o Adame Hermine Beaudoiry, épouse
de l'Hon. P. E. Leblanc, privilège
d'avoir trois entrées à charbon
sous le trottoir public, en face
de sa propriété formant les coins
des rues St Laurent, Ste Catherine
Ouest et Charles et portant le
No 256 du Boulevard St Laurent
et 285 de la rue Charles.

24746 Cie Seneiders Limited, privilège d'avoir
une entrée à marchandises, sous
le trottoir public du Boulevard
St Laurent, en face de sa propriété
portant le No 759 de ladite rue.

26043 Soumis un rapport du Député
Ingénieur en Chef recommandant
de vendre à la Rose Realty Co
une licence de terrain située
sur le côté nord du chemin de
la Côte St Antoine, à l'est de
l'avenue Mont Royal, mesurant
130 pieds carrés, à raison de
\$1.00, le pied carré.

Sur proposition de M^{le} Commissaire Hébert
Approuvé par M^{le} Commissaire Donald il est
Résolu De recommander au Conseil
d'autoriser la vente dudit terrain
à vente privée.

27694 Soumis un rapport du départe-
ment en Loi, déclarant que
ni l'une ni l'autre des résolutions
proposées, en rapport avec le
paiement du coût de l'expropria-
tion pour l'ouverture de la rue
Connought, ne peut être adoptée.
Sur proposition de M^{le} Commissaire Hébert

Appuyé par M^le Commissaire Arney
Résolu Q^d approuver le dit rapport
et d'en informer M^o. Trenholme
en conséquence.

Soumis un rapport de
Payeur de la Cité recomman-
dant le vote d'une somme
additionnelle de \$1500, pour
l'entretien de voitures auto-
mobiles du département du
Payeur.

Ses propositions de M^le Commissaire Shest
Appuyé par M^le Commissaire Arney
Résolu Q^d se référer au Comptroller
et Auditeur de la Cité pour
indiquer sur quel crédit
la dite somme peut être
imputée.

25752 Soumis un rapport du
Directeur du Bureau Muni-
cipal d'Hygiène et de Statistique
au sujet de la l'état de
santé de M^o. W. Monahan,
continuer à l'emploi du
département de la Police

Ses propositions de M^le Commissaire M^o Donald
Appuyé par M^le Commissaire Arney
Résolu Que le plein salaire de M^o
Monahan lui soit payé
jusqu'à nouvel ordre, un
rapport devant être fait
périodiquement sur son
état de santé.

27822 Soumis un rapport du Surin-
tendant des M^o arches, se com-
mandant le transport du
bail de l'état No 63-64 P^d,
du M^o arché Bonsecours et

M^o. H. P. Pufort a son fils M^o. J.
P. Pufort.

Ses propositions de M^le Commissaire Arney
Appuyé par M^le Commissaire M^o Donald
Résolu Q^d autoriser le dit transport.

Soumis une communication de
"International Brotherhood of
Electrical Workers" se plaignant
du fait que l'entrepreneur
M. Lohry pour travaux d'électri-
cité sur "plant" de filtration
ne paie pas les salaires men-
tionnés dans l'Échelle des Salaires
Raisonnable.

Ses propositions de M^le Commissaire Arney
Appuyé par M^le Commissaire M^o Donald
Résolu Q^d informer l'entrepreneur prin-
cipal de "F. J. Jago Co" de la plainte
que le Bureau a reçue, avec
instructions de se conformer à
son contrat et d'informer le
The International Brotherhood
of Electrical Workers" de la
présente décision

Ses propositions de M^le Commissaire Shest
Appuyé par M^le Commissaire Arney il est
Résolu Que la séance soit ajournée, à
venance, le 25 du courant, à 11
Hrs A. M^o

Ajournement.
In Meeting

Procès Verbal d'une assemblée du
Bureau des Commissaires.

Tenue le 25 juin 1915 A. M.

Présidents.

Son Honneur le Maire M. Martin Président
M. M. les Commissaires Airey
M. Donald.

Soumis le dossier, au sujet de
la vente de certaine terrain
à M. M. Alexandre Forquell-
Levi Obahob et Eudais Desrosiers
Sur proposition de M. le Commissaire Airey
Approuvé par M. le Commissaire M. Donald et
P. D. autoriser Son Honneur le Maire
et le Greffier de la Ville à signer
les contrats, en rapport avec
les dites ventes

Resolu

Soumis un rapport du Directeur
de l'Assistance Municipale, re-
commandant la destitution, pour
cause, de M. Alois Diserent
cuisinier au Refuge Municipal
M. Ouellet.

Sur proposition de M. le Commissaire M. Donald
Approuvé par M. le Commissaire Airey et
P. D. approuver la dite recommandation.

Resolu

Soumise une demande des "Gre-
nades Guardes" à l'effet de
faire installer des lumières
additionnelles, sur la Ferme
Fletcher

Sur proposition de M. le Commissaire Airey
Approuvé par M. le Commissaire M. Donald et
P. D. s'ifina au Surintendant du

Resolu

Parc Mont Royal et au Surin-
tendant de l'Eclairage pour rapport

Soumis deux rapports du Surin-
tendant de l'Eclairage pour
rapport

Soumis deux rapports du Directeur
de l'Assistance Municipale
recommandant de fermer les
comptes

Louis Bessette Frais d'entretien de son
épouse à l'Asile St Jean de
Dieu.

Arthur Chayer Frais d'entretien de son
épouse à l'Asile St Jean
de Dieu

Sur proposition de M. le Commissaire M. Donald
Approuvé par M. le Commissaire Airey et
P. D. approuver la dite recommandation

Resolu

Soumis deux rapports du
Directeur de l'Assistance Mu-
nicipale recommandant de
fermer les comptes suivants:

Louis Bessette Frais d'entretien de son
épouse à l'Asile St Jean
de Dieu

Arthur Chayer Frais d'entretien de
son épouse à l'Asile
St Jean de Dieu

Sur proposition de M. le Commissaire M. Donald
Approuvé par M. le Commissaire Airey et
P. D. approuver la dite recommandation

Resolu

27495 Soumis un rapport du Surin-
tendant de Police sur les infrac-
tions commises, contre la loi de l'ob-
servance du dimanche le 20 juin
1915.

Sur proposition de M. le Commissaire M. Donald

Appuyé par M^{le} Commissaire Aney il est
 Résolu Qu'il réfère au département
 en Loi pour le rapport et
 direction

27811 Soumise une interpellation
 de M^{le} l'Échevin Boyd demandant
 de faire mettre en vigueur le
 règlement concernant le trafic
 sur la rue Université et de
 faire installer des affiches à
 cet effet.

Son proposition de M^{le} Commissaire McDonald
 Appuyé par M^{le} Commissaire Aney il est
 Résolu Qu'il réfère au Surintendant
 de Police avec instructions de
 faire droit à cette demande.

27792 Soumise un rapport du
 Chef du département des
 Indes des, recommandant
 que M^{le} J. Chartrand, soit
 engagé comme apprenti, à
 l'atelier de réparation, au
 salaire de \$25.00 par mois à
 être imputé à même le salaire
 disponible du mécanicien Patrice
 Paultier qui a été promu.

Son proposition de M^{le} Commissaire McDonald
 Appuyé par M^{le} Commissaire Aney il est
 Résolu Qu'il approuve la dite recommandation

27649 Soumise une communication de
 la Commission du Haron, permet-
 tant à la Ville de construire un
 hangar sur le Quai Victoria
 pourvu que le dit hangar
 soit peinturé avec la peinture
 employée pour les hangars de
 la dite Commission et qu'il soit
 défendu d'y mettre aucune

annonce.

Son proposition de M^{le} Commissaire Aney
 Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald
 Résolu Qu'il remercie la Commission du
 Haron, de l'en informer que le
 Bureau accepte ses conditions
 et de donner instructions au
 Surintendant des Parcs en
 conséquence

27686 Soumise un rapport de l'Ar-
 chitecte de la Ville recommandant
 de permettre à M^{le} P. Archambault,
 d'occuper le lot No. Cad.
 871 subd. 2829 Quartier Bordeaux
 rue Beaulieu, pour y recevoir
 emmagasiner et vendre du bois
 de construction et du bois de
 démolition.

Son proposition de M^{le} Commissaire Aney
 Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald il est
 Résolu Qu'il accorde la permis demandé.

M^{le} Commissaire Hébert prend son siège.

Soumise des mandats vérifiés par
 le Contrôleur et le Receveur de la
 Ville, au montant total de
 \$1,231.97 sur vant liste certifiée.

Son proposition de M^{le} Commissaire Hébert
 Appuyé d'office

Appuyé par M^{le} Commissaire Aney il est
 Résolu Qu'il autorise le paiement.

M^{le} Commissaire Hébert laisse son
 siège

27552 Soumise un rapport de l'Archi-
 tecte de la Ville recommandant de per-
 mettre de construire un hangar de per-
 mettre à la M^{le} Marchante Cool Bay

Ltd. d'occuper un certain lot pour enmagasiner et vendre du charbon
 Sur proposition de M^{re} Commissaire Arny
 Approuvé par M^{re} Commissaire McDonald
 Résolu D'approver le dit rapport.

Soumis une communication de M^{re} M^{re} Shick & Co demandant le patronage de la ville en rapport avec les ventes à l'enchère

Sur proposition de M^{re} Commissaire Arny
 Approuvé par M^{re} Commissaire McDonald
 Résolu De référer au Surintendant des achats et des ventes et d'informer les M^{re} M^{re} Shick en conséquence

Soumis un compte de M^{re} J. W. Tremblay au sujet des travaux faits au pont de Parc Lafontaine

Sur proposition de M^{re} Commissaire Arny
 Approuvé par M^{re} Commissaire McDonald
 Résolu De référer au Surintendant des Parcs et au Surintendant des éclairages pour rapport.

2775 Soumis le rapport conjoint de M^{re} M^{re} Tremblay, Chabert et Beaubien sur les soumissions reçues pour l'installation des fils du télégraphe d'alarme

Sur proposition de M^{re} Commissaire McDonald
 Approuvé par M^{re} Commissaire Arny
 Résolu D'accepter le contrat de la Northern Electric Coy aux prix suivants.

Description	Quantity	Unit	Total
A. Supplying cable	75.700		
Routing ducts	feet	0.442	31.794.00
Laying cable in ducts			
Splicing connecting to terminals			
B. Supplying cable	8000		
Erecting Messengers wire	feet	0.454	3.600.00
Installing cable			
Splicing Messengers			
connection to terminal			
clamps, bolts, wire			
wings, guy clamps			
C. Supplying cable	11.000		
Routing ducts	feet	0.207	2.282.50
Laying cable in ducts			
connection to terminal			
D. Supplying pedestals	40	75.	3.000.00
complete erection of pedestals			
E. Supplying cable			
terminals			
Installing terminal	36	15.25	549.00
in boxes			
F. Supplying cable			
terminals			
Installing terminals	4	26.60	106.40
in boxes			
G. Supplying fire alarm	40	125.	5.000.00
boxes			
Installing fire alarm boxes			
Final test			
H. Supplying of Brass Insulators	16	74.06	1.184.96
cable terminals, necessary iron conduit wire and connection to boxes			
Installation of above.			

Cont'd

2 Messengers wire	10.000.00		
7 Messengers	16	006750	67.80
J. Supplying cable posts			
posts	2	7204	1444.05
Installing cable posts			
connecting to terminals			
No. Supplying necessary cross arms	26	149	38.74
and all hardware			
Installation of above			
L. Supplying of switch board			
Installation of switch board			
Connection of all wire to			
switch board terminals and testing		188.00	188.00
			47,955.48

Il autorise Son Honneur le Maire et le Greffier de la Ville a signer le contrat notarié a intervenir la remise des dépôts des soumissions qui n'ont pas obtenu de contrats.

27847 L'auteur en rapport du Député Ingénieur en chef devant que les égouts construits dans les rues suivantes sont complétés

Rue	De	A	
Antoine	Laurier	570' nord	2,500.00
R. Rosemont	Est. de Bayonne	Plymouth	16,800.00
			19,300.00

et se commencent d'appliquer cette balance pour compléter les égouts en construction dans les rues suivantes, pour lesquelles

les crédits suivants ont été inscrits

Rue	De	A	Estimé	Prop.	Total
Ardenne	Daniel	D'Ardenne	75.50	4,424.50	4,500.00
Warren	Do	de Huronmont	65.00	11,135.00	11,200.00
Sy Jolique	Marquette	de Falgout	65.00	2,535.00	2,600.00
Houderue	R. Rosemont	Daniel	50.00	950.00	1,000.00
			255.50	19,044.50	19,300.00

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Arny approuvé par M. le Commissaire M. Donald et de faire rapport au Conseil en conséquence

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Arny approuvé par M. le Commissaire M. Donald et de que la séance soit ajournée au 128 du court est, lundi, a 11 H. A. M. Sans autre quinzaine note rajoutée

Ajournement
M. M. M.

Procès verbal d'une assemblée du
Bureau des Commissaires
Tenue le 25 juin 1915. P. M.

Présents

Son Honneur le Maire M. Noartin, Président
M. Noles Commissaires Côté
Lévesque
Stibert

La séance est ouverte

Son Honneur le Maire appelle
le premier ordre du jour qui
se rapporte au projet de la
formation d'une commission
technique pour les fins
d'embellissement et de transport
de la Ville de Montréal

M. le Commissaire Stibert qui
à la séance du 17 juin cou-
rant, avait donné avis qu'il
proposait une motion à ce
sujet, de clore qu'il n'est
pas prêt à paroi sur, et
cette question reste sur la table

M. le Commissaire M. Donald prend son
siège.

L'ordre du jour est suspendu
afin de permettre à une délégation
représentant la Chambre de
Commerce, le Board of Trade,
la Fédération des Clubs Mu-
nicipaux, d'être entendue.

M. le Commissaire M. Donald suggère

qui avant d'entendre la dite délégation
lecture soit donnée au Bureau
de trois communications adressées
par la Chambre de Commerce
le Board of Trade, et le Conseil
des Métiers et du Travail, en
rapport avec la question des Tram-
ways. Ces communications expriment
le désir de la part des corps
publics ci-dessus d'être mis en
poursuite des projets de règlement
de la question des Tramways, ac-
tuellement devant le Bureau
afin de pouvoir en faire l'étude

Le Secrétaire donne alors lecture
des communications suivantes:

Conseil des Métiers et du Travail

Labour Temple
201 St. Dominique

Montréal le 21 juin 1915

à Son Honneur le Maire
et à M. Noles Commissaires
de la Ville de Montréal

Messieurs:

Lors de sa dernière as-
semblée, le Conseil des Métiers et
du Travail de Montréal, après
discussion, a décidé de vous de-
mander de bien vouloir lui faire
parvenir une copie des différents
projets actuellement devant vous
concernant la question des Tram-
ways, afin que nous puissions
les soumettre au Comité Spécial
que nous avons nommé pour les
corps publics de Montréal de
prendre connaissance de ces divers
projets et que quel que soit la
décision quel vous prendrez
toute la question sera soumise

au vote referendun
 Nous tenons de plus a
 vous informer que sans vouloir
 nous engager dans le choix
 d'un terrain pour un mar-
 che public, dans la partie
 nord de la Ville, nous sommes
 en faveur de la construction
 de ce marche dans le plus
 bref delai possible afin de
 procurer du travail aux
 trop nombreux citoyens actuelle-
 ment encore sans emploi.

Truvelly agrée. Messieurs,
 l'ineffable de nos senti-
 ments les plus respectueuses.

Pour le Conseil des Métiers et du Travail
 (Signé) Gus. Frang
 Secrétaire

2 rue St Paul Est
 En Ville

The Montreal Board of Trade.

Montreal, June 2nd 1915

L. W. Senecal Esq
 Secretary
 Board of Commissioners
 City

Sir:-

I beg to communicate the following
 resolution adopted this forenoon
 by the Council of this Board,
 and to ask that it be submitted
 to the Board of Commissioners,
 at its next meeting.

Resolved:-

That while this Board at
 a Special General Meeting
 held 16th December 1914, adopted
 by resolution its opinion that the
 question of transportation in this

City should be settled as speedily
 as possible, that resolution stipu-
 lated that any agreement for the
 extension of the Tramway
 Franchise should be on a fair
 and equitable basis with due
 regard for the best interests of the
 citizen.

That in order that this Council
 and other bodies may be able
 to ascertain that the conditions
 essential to the interests of the
 citizen are embodied in any
 such new agreement, the Council
 earnestly prays the Board of
 Commissioners not to approve of
 any agreement, the Council earnestly
 prays the Board of Commissioners
 not to approve of any agreement
 until opportunity has been given
 to the leading commercial and
 labour organizations for full con-
 sideration thereof.

That the Council therefore asks
 the Board of Commissioners to supply
 it with details of all proposals
 under consideration so that the
 Council may be enabled to carefully
 consider the same and to decide
 without delay as to whether any
 of them fulfil the stipulation of
 the Board's resolution above referred
 to.

I am Sir

Yours obediently
 (Signé) Geo. Labrill
 Secretary

La Chambre de Commerce du
 District de Montreal
 Assemblée spéciale du Conseil tenue le

vendredi, 25 juin 1915, sous la
présidence de M^o Franko Page.
Résolu unanimement.

Que le Conseil de la Chambre
de Commerce des Districts de
Montréal, voulant se renseigner
sur la question des Tramways
avant qu'elle ne soit résolue.

Émet le vœu que l'administration
municipale lui fasse parvenir
copie des projets de règlements
qui sont actuellement à l'étude
devant le Bureau des Com-
missaires, ainsi que de ceux
que l'administration muni-
cipale pourrait être appelée
à étudier avant de résoudre
définitivement la question.

Pour copie conforme

Le Secrétaire Adjoint
(Signé) Jean Thériault.

M^o le Docteur J. J. Guerin ainsi
que M^o M^o Talbot, Stutkins
(avocat) et M^o Guerin, Président
de la Fédération des Clubs
Ouvriers Municipaux, adres-
sent la parole tout à tous
à l'appui de la demande
exposée dans les communica-
tions ci-dessus.

Après quel que remarque, faite
par Son Honneur le M^oaire et
M^o le Commissaire Hébert, le second
ordre du jour est appelé.

M^o le Commissaire Hébert commence
la lecture de la motion en
adoption du projet qui est
soumis au Bureau, à la
séance du 17 juin courant.

M^o le Commissaire M^o Don est soulève

un point d'ordre alléguant que
cette motion n'est pas conforme, dans
ses termes, à l'avis de motion donné
par M^o le Commissaire Hébert, à la date
séance du 17 juin.

Son Honneur le M^oaire décide que
le point d'ordre est mal posé, et
declare la motion de M^o le Commissaire
Hébert dans l'ordre.

L'Avocat en Chef de la Cité
est appelé devant le Bureau
et émet l'opinion que le projet
Hébert est régulièrement devant
le Bureau et peut être discuté
à propos ou amendé à la pré-
sente séance.

M^o le Commissaire Hébert explique qu'il
a dû changer la phraseologie
de son projet, mais pour mettre
fin à la discussion, il consent
à soumettre son projet, comme
avis de motion.

M^o le Commissaire Hébert propose donc
qu'à la prochaine séance du
Bureau, savoir, mercredi le
30 juin courant à 2 H^o P. M. il
proposera la motion suivante: -

Attendu qu'il semble être devenu néces-
saire de modifier les dispositions
du règlement No 210 et ses amende-
ments ainsi que les clauses du
contrat intervenu entre la Com-
pagnie des Tramways et la Cité
de Montréal, en date du 5 mars
1893 et qu'il faut s'appliquer
à sauvegarder les intérêts de la

Cité et du public voyageur
comme d'en écarter toute
cause qui pourrait être de
nature à gêner la Compagnie
des Tramways dans ses
nécessités pour obtenir les
aides dont elle pourrait
avoir besoin.

Attendu qu'il ne s'agit pas
de mettre fin au contrat actuel
qui, s'il était suivi à la lettre
pourrait peut être nous donner
satisfaction, mais de le prolonger
avec certains changements et
améliorations qui sont devenues
nécessaires par suite des conditions
actuelles du trafic et de nombreuses
annexions faites par la Cité
durant les dernières années.

Attendu qu'il ne s'agit ici
que d'une question de trans-
port de voyageurs par traction
électrique et par rail, abstraction
de tout ce qui pourrait y
être étranger.

Attendu que dans toute la question
de franchise publique il y a
deux parties en présence:

(A) La Municipalité qui octroie
la franchise (B) la Compagnie
qui désire l'exploiter.

Attendu que c'est une véritable
association dans laquelle la
Cité fait l'apport de ses rues
et de sa population, et la Com-
pagnie l'apport de son maté-
riel roulant.

Attendu que sans envisager la
valeur des franchises extérieures
concedées à la Compagnie des

Tramways, ces franchises n'ayant
de valeur réelle qu'en autant que
la Compagnie qui les détient peut
exploiter le réseau actuellement
opéré dans la Cité de Montréal.

Attendu que pour pouvoir traiter
sur une base équitable, il faut que
la Compagnie nous dise avec
précision à l'appui, ce que vaut
son matériel roulant au encore,
quel est son actif réel et physique
la valeur de son matériel d'opé-
ration dans la Cité de Montréal,
indépendamment de la valeur
qu'elle peut attacher aux différents
privileges qu'elle détient.

Qu'il soit

Resolu

Que un préliminaire étant posé
et la Compagnie s'y étant con-
formée, nous consentons:

(A) Le droit pour la Compagnie
d'exploiter le transport des
voyageurs dans les limites de
la Cité durant une période
de vingt trois ans, à compter de
l'expiration du délai fixé par
le règlement 210, ses amendements
et le contrat du 8 mars 1893.

(B) Le droit pour la Compagnie
de transporter du fret sur ses
lignes, dans les limites de la Cité
excepté de 7 à 9.30 du matin et de
4.30 heures à 7 heures du soir, sauf
permission à ce contrat obtenue
des autorités compétentes.

Les conditions auxquelles ce nouvel
arrangement serait consenti sont
les suivantes.

1- La Compagnie paiera à la Cité
les pourcentages fixés par le
Règlement 210, ses amendements et

le contrat du 8 mars 1893, mais avec en plus la garantie que la Cité recouvrera, durant les cinq premières années qui suivront la signature de ce contrat, un montant minimum de \$ 500.000.00, durant les cinq années suivantes, un montant minimum de \$ 750.000.00 et durant la balance du contrat un montant minimum de \$ 1.000.000.00 les sommes minima mentionnées ci-dessus devant s'entendre pour chacune des années de l'existence du contrat.

2 Des pourcentages devront se payer sur toutes les recettes de la Compagnie, d'où qu'elles viennent, soit du fret, des annexes etc.

3 Des paiements devront se faire tous les six mois, le premier paiement devant être six mois après la signature de ce contrat.

4 Des charges annuelles ou pourcentage seront dues et payables durant toute l'existence de ce contrat, en dépit de toute loi ou règlement public ou privé et fait ou au contraire ou malgré les dispositions spécifiques dans les actes d'incorporation d'autres compagnies qui seraient absorbées et ou il serait mentionné des taxes ou pourcentages différents.

5 Les privilèges concédés par le présent contrat ne devront pas être vendus ni transportés en tout ou en partie, à aucune autre personne ou compagnie même avec l'autorisation d'être

soit fédérale ou provinciale spéciale ou provinciale, sans le consentement de la Cité, et dans le cas où ce consentement serait donné, les personnes ou compagnies bénéficiaires du présent contrat, devront se conformer à toutes les clauses et conditions s'y rapportant sous peine de nullité.

6 La Compagnie devra s'entendre avec la Cité pour établir un poids maximum des voitures utilisées, tant pour le transport des voyageurs, que pour le fret; pour fixer la longueur et la largeur maxima des voitures la hauteur du marche pied; de plus la Cité aura le droit de faire inspecter ces voitures pour ce qui a trait à la propreté et leur confort, par un ou des inspecteurs nommés à cet effet.

7 La Compagnie devra dans les trente jours qui suivront son assemblée annuelle, ou en au cas, temps sur la requête du Bureau des Communes avec faire rapport à la Cité, établis-
sant:

A Le montant d'actions émises soit pour de l'argent, soit pour toutes autres espèces d'abord quel qu'elle soient

B Le montant payé depuis le dernier rapport

C Le montant total du capital actions payé.

D La dette obligatoire de la Compagnie, depuis le dernier rapport.

- E. Le montant total de la dette obligataire
- F. La dette flottante depuis le dernier rapport
- G. Le montant total de la dette flottante
- H. La moyenne des taux d'intérêt payés sur les obligations
- I. Etat des dividendes payés durant l'année
- K. Les noms des Directeurs élus à la dernière assemblée convoquée à cet effet.
- J. Montant total des dépenses engagées pour cette même année
- L. La location, la valeur et les montants payés par la Compagnie pour les immeubles acquis depuis le dernier rapport.
- M. La location, la valeur et les sommes payées par la Compagnie pour tous les immeubles qu'elle possède de
- N. Le nombre des passagers transportés durant l'année
- O. Le total des recettes, séparément tant pour le transport des passagers que pour le transport des frets
- P. Les montants payés par la Compagnie pour dommages causés aux personnes et aux propriétés
- Q. Montant total des dépenses d'opérations
- R. Toutes autres informations requises par le Bureau des Commisaires.
10. Le Contrôleur des Finances de la Ville devra avoir le droit

- d'inspection les livres de la Compagnie, pour vérifier l'exactitude des réponses ou rapports donnés en rapport avec l'article précédent
11. La Ville aura le droit de désigner deux personnes choisies par les Commissaires pour se présenter au Bureau de direction de la Compagnie et prendre part aux délibérations tant de ce Bureau, qu'à celles des actionnaires réunies en assemblée générale ou spéciale
12. La Compagnie devra conclure dans un délai de douze mois à compter de la signature de ce contrat, les lettres détaillées dans l'appendice ci-après, et faite par elle de se conformer à cette obligation dans le délai spécifié spécifié, ce contrat de durée nul et de plus droit
13. Si il devient nécessaire de construire un ou des subway, ils seront construits aux frais et demeureront la propriété de la Ville, mais ils pourront être exploités par la Compagnie, les recettes brutes étant partagées également entre la Ville et la Compagnie
14. Les prix de passage dans les tramways, fait est le service dans le subway seront de cinq cents.
15. Le contrat à intervenir devra être ratifié par la majorité des électeurs votant au poll.
16. La clause 1005 dans l'acte de motion présentée par M. le Commissaire Vité est ajoutée à

certaines des propositions sont.

A. Les propositions de la rue Petite ou Grand

B. Relativement à la double voie de la rue St Antoine ouest, devra faire le sujet d'un arrangement spécial entre la Compagnie et la Cité, ainsi que la Chasse qui est attribué aux bateaux traversiers pour l'île Sainte Helene et la Chasse No. 11 relative-ment à la prolongation des voies sur le Chemin de la Côte des Neiges par le Chemin Shakespeare

La signature d'un engagement par lequel nous consentions à prolonger l'existence du contrat actuel, devra entraîner la déchéance de tout les privilèges que la Compagnie aurait obtenus sur les nouvelles lignes avant leur annexion à la Cité de Montréal, de même que l'annulation des contrats consentis aux différentes compagnies maintenant autorisées ou contrôlés par la Compagnie des Tramways. Il en sera de même à mesure que d'autres municipalités seront annexées et desquelles la Compagnie aurait obtenu des privilèges pour le transport des passagers. Ces privilèges et les annulations de plein droit du simple fait que l'annexion de ces municipalités à la Cité de Montréal.

Les taxes de passage seront les mêmes que ceux actuellement payés, mais avec entente que les taxes à exiger dans les questions

au fut et
MM

de

et centre quel ou nouvellement annexé, ne devront pas être plus élevés que ceux perçus dans le centre de la Cité: la Compagnie devra en plus étendue le privilège de six billets pour vingt cinq cents aux apparentés sur production d'un certificat de leur patron.

Cette nouvelle entente étant requise surtout en vue d'accommoder les quartiers centraux, la Cité devra se réserver le droit d'imposer à la Compagnie la construction de nouvelles lignes qui pourraient être descendues nécessairement même après la signature de ce contrat et ce sur recommandation de l'Ingénieur en Chef de la Cité.

Appendix

A. Voie simple sur le Chemin de la Côte des Neiges, depuis l'entrée du amorceur jusqu'à la ligne qui existe actuellement sur le Chemin Queen Mary.

B. Voie simple à partir du Chemin Queen Mary sur le Chemin de la Côte des Neiges jusqu'aux voies de C.P.R.

C. Voie double depuis la rue St Dominique sur la rue Deabeau et le Boulevard St Laurent jusqu'au Boulevard Gouin.

D. Voie simple depuis la rue Church sur la rue St Patrice et le Boulevard Montcalm jusqu'à la rue Allard.

E. Continuation de la voie double sur la rue Notre Dame jusqu'aux limites est de la Cité.

F. Voie simple depuis l'Avenue Papineau

sur le Boulevard Rosemont,
jusqu'au chemin St Michel
6. Voie simple à partir de la
rue Centre sur l'Avenue Alton
sur les rues St-Pierre Duberger
Gladstone et Archibald jusqu'à
St Anne Church.

7. Continuation de la voie de la
rue Weston jusqu'à Montcalm
West.

8. Voie simple depuis le Boulevard
St Laurent jusqu'à la rue Paroisse
en passant dans une rue nouvelle
qui sera parallèle ou presque
parallèle au Boulevard
Gouin, et sur la dite rue Paroisse
jusqu'au Boulevard Gouin.

9. La Compagnie devra prolonger
sa voie sur la rue Christophe
Columb jusqu'à la 33^{ème} Avenue
et de là jusqu'à la rue Saint
Pierre.

10. La Compagnie devra prolonger
sa voie sur l'Avenue du Parc
jusqu'à la voie du Canada
Pacific située près de la rue
Beaumont.

11. Un service de tramways devra
être établi sur la rue Royce
aussitôt que la dite rue sera
ouverte à la circulation entre
Maisonneuve et Tiroauville
pour le bénéfice de la population
du Parc Terminus et de Tiroauville
et pour établir des voies de commu-
nication entre Maisonneuve et Tiroauville.

12. Aussitôt que les tunnels ou voies
illuminées traversant les chemins de
fer, et suggérées par l'ingénieur
de la Cité, auront été construites, la
Compagnie devra commencer et

compléter dans les six mois qui
ensuivent, des voies de tramways sur
les rues suivantes.

13. Depuis la rue Wellington sur les
rues Charles, Vaucluse et Alton
jusqu'à la rue St Jacques.

14. Continuer la voie de la rue
Davidson, depuis la rue Ontario
jusqu'à la rue Notre Dame.

15. La Compagnie devra continuer
sa voie de l'Avenue du Parc
jusqu'au Chemin Diemasi en
passant par la rue Tremblay et
en rejoignant par la rue Lennox
et Beaumont.

16. Etablir une jonction avec la voie
sur la rue "Glen" depuis la rue
St Antoine ou St-Bourcelles, jusqu'à
la rue Notre Dame.

Son Honneur le Maire appelle le
deuxième ordre du jour, savoir:-
Motion de M. le Commissaire Chry Co.
Nomination d'une députation, pour
visiter certaines villes, au sujet de
la question des Tramways.

À la demande de M. le Commissaire
Chry, cette motion est déposée sur la
table, pour être prise en considération
lors de l'étude du projet de M.
le Commissaire Hebert.

Une proposition de M. le Commissaire Hebert
Approuvée par M. le Commissaire Chry et est
Résolu Que l'étude de la question des
Tramways soit ajournée à mercredi
prochain, le 30^{ème} courant à 3 H. P. M.

Gouvernement

M. J. J. J. J.

Procès verbal d'une assemblée du
Bureau des Commissaires
Tenue le 29 juin 1915 A.M.

Présents

Son Honneur le Maire M. Martin Président
M. Les Commissaires Airey
M. Donald.

Sur proposition de M. le Commissaire M. Donald
Appuyé par M. le Commissaire Airey il est
Résolu Que les minutes soient approuvées.

25841 Soumis un rapport du Directeur
de l'Assistance Municipale, re-
commandant de payer immédiate-
ment au "Montreal General Hospital"
la subvention de \$4,000.00 (dont \$1,500.00
pour l'ambulance) - qui lui a
été votée.

Sur proposition de M. le Commissaire M. Donald
Appuyé par M. le Commissaire Airey il est
Résolu D'approuver la dite recommandation

Soumis un rapport du Directeur
du Bureau Municipal d'Hy-
giène et de Statistique, trans-
mettant un projet d'annonces,
en rapport avec la demande
d'offres de: Chantiers d'équipement.

Sur proposition de M. le Commissaire M. Donald
Appuyé par M. le Commissaire Airey il est
Résolu D'approuver ledit projet d'annonces
Publiques et d'en autoriser la publication,
par trois fois par semaine, dans les
résolutions du jour aux suivantes jusqu'au 30
29 juin 1915 (quitté)

(page 12^e) Times (New York) Tribune (Chicago) Bulletin

Opéra (Paris) Post (Boston) Star (Toronto)
Free Press (Winnipeg) La Presse
La Patrie, Le Star - Le Daily Mail
Le Herald - La Gazette - L'Australien -
Le Dominion - Le Nationalist. Le Beaul
et l'Action.

Soumis des rapports du Directeur
de l'Assistance Municipale, recom-
mandant de fermer les compte
suivants

Joseph Lavoie - Frais d'extraction de son épouse
à l'Asile St-Jean de Dieu
Mad Eugène Pellerin - Frais d'extraction de son épouse
à l'Asile St-Jean de Dieu.

Sur proposition de M. le Commissaire M. Donald
Appuyé par M. le Commissaire Airey il est
Résolu D'approuver les dits rapports.

27846 Soumis un rapport du Surintendant
des Marchés, recommandant le
transport du bail de l'état No 22
Marché St-Laurent, de M. P. David
D. Parkner à M. S. Weinstein.

Sur proposition de M. le Commissaire Airey
Appuyé par M. le Commissaire M. Donald il est
Résolu D'approuver ledit transport

27872 Soumis un rapport du Chef du
département des Courses, recomman-
dant d'accepter la démission du
Lieutenant Leopold Pelon, du Poste
7022.

Sur proposition de M. le Commissaire M. Donald
Appuyé par M. le Commissaire Airey il est
Résolu D'accepter la dite démission, à compter
du 21 juin 1915.

27407 Soumis un rapport de l'Architecte
de la Ville, recommandant de
permettre à M. M. Dubuc d'occuper

le lot No Cad. 22. subd. 625. Quai
Stockage, No 492 rue Novalis, pour
y recueillir et emmagasiner de
l'huile de charbon dans un
réservoir souterrain.

Une proposition de M^{le} Commissaire Anney
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald
Résolu Qu'il accorde le permis demandé.

Le Surintendant des Achats et des
Ventes, soumet une liste de pneus
d'automobiles qui ont servi et
qui sont actuellement dans les
ateliers de la Ville

Une proposition de M^{le} Commissaire McDonald
Appuyé par M^{le} Commissaire Anney est
Résolu Qu'il donne instructions à M^{le} L.
Godbout de faire le triage de
ces pneus et de faire rapport.

27870 Soumis un rapport du Chef du
département des Quincailleries, re-
commandant la ratification de
la démission du pompier Simon
Therierge, a compter du 15 juin 1915,
pour cause.

Une proposition de M^{le} Commissaire McDonald
Appuyé par M^{le} Commissaire Anney est
Résolu Qu'il approuve la dite recom-
mandation.

27862 Soumis un rapport du Chef du
département des Quincailleries,
recommandant d'accepter la
démission du pompier John Murray
qui part pour la guerre.

Une proposition de M^{le} Commissaire McDonald
Appuyé par M^{le} Commissaire Anney est
Résolu Qu'il accepte la dite démission

M^{le} Commissaire Shest prend son siège

Une délégation de la Paroisse Saint
Jean Pierre Chasles se présente
de vant le Bureau, au sujet de
la proposition de Boulevard
Saint Joseph jusqu'à la rue de
Laramée.

Une proposition de M^{le} Commissaire Shest est
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald est
Résolu Qu'il fasse rapport au Conseil recom-
mandant de donner instructions au
parlementaire en Loi de faire les pro-
positions nécessaires pour la dite
proposition, suivant les dispositions
6 juillet 1915 de la Charte, et de voter une somme
page 135 de \$ 8.820.00 pour cette fin.

Soumis des rapports du Surintendant
des Travaux et des Licences, recom-
mandant l'octroi de certains permis
Une proposition de M^{le} Commissaire Shest
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald est

Résolu Qu'il recommande au Conseil l'octroi des
permis suivants:

25773 M^{le} Max Ches, pour avoir 4 entrées a char-
bon, sous le trottoir de la rue Prince
Lobtain Est, en face de sa propriété
Nos 10-12-14-16 de la dite rue.

24821 La Banque de Québec, pour avoir
une route sous le trottoir de la rue
St Jacques, au rez-de-chaussée de sa propriété
No 11 Square de la Place d'Armes

26800 Salomon Weinberg, pour avoir deux
entrées a charbon, sous le trottoir
de la rue St Dominique, près de la
rue Duluth, en arrière de sa propriété
au No 1169 du Boulevard St Laurent.

24758 J. N. Monel, représentant la Succession
Joseph Masson, pour avoir deux entrées
a charbon, sous le trottoir de la rue
St Jacques, en face de sa propriété
Nos 11 et 13 de la dite rue.

25090 Montreal Trust Agencies Ltd
représentant la City Trust Realty
Ltd, pour avoir une entrée
à charbon, sous le trottoir du
Boulevard St Laurent, en face
de la propriété portant le
No 295 de la dite rue.

25398 Madame Hermine Beauvois, épouse
de l'hon. P. E. Leblanc, repré-
sente la succession J. A. Vallée
pour avoir deux entrées à
charbon sous le trottoir, en
face de la propriété Nos 228 et
227 du Boulevard Saint Laurent.

M. le Commissaire McDonald, sur une
question de privilège, demanda
à Son Honneur le Maire, des in-
formations au sujet de l'envoi à
certaines associations des projets
de règlements de la question des
Tramways.

Son Honneur le Maire fournit des ex-
plications et.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Approuvé par M. le Commissaire Arsenault.

Resolu

Qui est renvoyé à la demande de
la Chambre de Commerce, du
Board of Trade, du Bureau des
Métiers et des Arts et du Travail, des
Clubs Municipaux et des autres
Corps Publics, qui en feront la
demande, une copie du projet
de M. le Commissaire McDonald, aussi
bien que des projets de M. le
Commissaire Hébert et de la dite leur
sont communiqués.

M. le Commissaire McDonald propose
Approuvé par M. le Commissaire Arsenault

que nous ajoutons à la résolution que
nous venons de passer que la Chambre
de Commerce, le Board of Trade, le
Bureau des Métiers et du Travail,
les Clubs Municipaux et tous les
autres Corps Publics qui deman-
dent de leur soumettre les projets de
règlement de la question des Tramways
qui sont devant ce Bureau, reçoivent
une copie desdits projets "et leur donne
le temps raisonnable suffisant pour
les étudier, et nous en fournissons leur
opinion"

Le vote étant pris sur la dite pro-
position, le Bureau se partage
comme suit:-

Pour M. le Maire, M. le Commissaire Arsenault
Contre M. le Commissaire Hébert

M. le Commissaire Hébert motion son vote, en protestant
que le peuple sera appelé à se
prononcer lors du référendum et
Son Honneur le Maire vote dans la
négative et la motion est perdue.

Soumis deux séries de mandats
vérifiés par le Contrôleur et Auditeur
de la Cité, au montant respectif de
\$ 207,874.46 - 9,907.15 suivant les états
vérifiés.

Resolu

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Approuvé par M. le Commissaire McDonald
Il est autorisé le paiement

Resolu

Sur proposition de M. le Commissaire Arsenault
Approuvé par M. le Commissaire McDonald
Il est donné instructions au Chef
Ingénieur en Chef et au département
en loi de faire rapport sur les
réparations à faire au Pont Lada-
pelle et au bûche glau du Pont Beau-

27864. Soumis un rapport du département en Loi, recommandant le règlement de la réclamation Camufras (La Cité de Montréal) sur paiement au demandeur d'une somme de \$350.00 en règlement des dommages par lui causés.

Son proposition de M. le Commissaire Sébert appuyé par M. le Commissaire Arévaux. Résolu. P. autoriser le règlement de ladite réclamation comme ci-dessus, à même le Fonds de Réserve, et de demander au Député Ingénieur en Chef s'il y a d'autres réclamations de même nature.

27825. Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, recommandant l'achat de M. R. Lalonde, d'un emplacement de 131.75 pieds carrés au prix de \$1.00 le pied, afin de permettre la construction de deux voies de tramways, sur l'avenue de l'Église.

Son proposition de M. le Commissaire Sébert appuyé par M. le Commissaire McDonald. Résolu. P. approuver le dit rapport et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

22202. Soumis un rapport du département en Loi. Empêchement sur une partie du lot No. 122 du Cad. du Quartier St-Louis, recommandant de faire faire le mesurage ou l'arpentage de la propriété en question par l'Ingénieur de la Cité, en présence de l'occupant de l'immeuble, avec titres en main

a compter de l'ère précédente annuelle de 1894, de façon à faire reconnaître si possible, par le dit occupant les droits de la Cité.

Son proposition de M. le Commissaire Sébert appuyé par M. le Commissaire McDonald. Résolu. P. se référer au Député Ingénieur en Chef avec instructions de donner suite à la dite recommandation.

27857. Soumis un rapport du département en Loi. Casul Dechamps de La Cité de Montréal, recommandant de payer au demandeur une somme de \$112.95 et à M. M. Decary & Decary, ses associés, une somme de \$272.70.

Son proposition de M. le Commissaire Sébert appuyé par M. le Commissaire Sébert. Résolu. P. autoriser le paiement des dites sommes à même le Fonds de Réserve.

Soumise, de nouveau, la communication du Sous-Secrétaire de la Province informant la Cité, que par arrêté ministériel en date du 2 juin 1915, il a été permis à M. le Lieutenant-Gouverneur en Conseil d'accepter la démission de M. Robert Stanley Jett, un des Assessors de la Cité de Montréal, et que la pension à laquelle il a droit, en vertu de l'article 477 de la Charte de la Cité de Montréal, tel que modifié par les Lois 1 Geo. V. Chap. 60 2^e Session, sec. 27 et 2 Geo. V. Chap. 56, sec. 2.

Son proposition de M. le Commissaire Sébert appuyé par M. le Commissaire McDonald. Résolu. P. se conformer à l'arrêté ci-dessus le coté d'une somme de \$2,178.85 surpri-

versant les 4/5 du traitement que recevait M^o. Meunier, lors de l'acceptation de sa démission et ce pour la période de temps comprise entre le 2 juin et le 31 décembre 1915 (212 jours)

Soumise une communication de M^o. Victor Lalonde, retirant l'option qu'il avait donnée, pour la vente d'un emplacement situé sur la rue Church, Quartier Saint Paul.

Son proposition de M^o le Commissaire Hébert
Appuyé par M^o le Commissaire St-Onge

Resolu De se porter au dossier.

27655 Soumis un rapport du département en Loi, au sujet de la demande de la Russian Orthodox Church, pour autorisation d'emprunter \$ 20,000.00 en première hypothèque, sur le presbytère et l'église en construction rue Charles, la Ville devant devenir par ce fait, seconde hypothécaire.

Son proposition de M^o le Commissaire Hébert
Appuyé par M^o le Commissaire Hébert
D'informer la dite Eglise que le Bureau ne peut faire droit à sa demande

Resolu

Soumis un avis de la "Promagrose Guild (Canada)" Ltd qui'elle a fait un contrat, avec la "Mansour Shop & Realty Co. Ltd" en rapport avec la fourniture de sports tournantes pour l'année de l'Hotel de Ville.

Son proposition de M^o le Commissaire Hébert
Appuyé par M^o le Commissaire St-Onge

Resolu D'informer le Trésorier et le Payeur de la Cité en conséquence, pour la direction du département en Loi.

27826 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, au sujet des réparations à faire à un mur, sur le côté ouest de la rue "Notre Dame, vis-à-vis de l'édifice "La Sauvagerie"

Son proposition de M^o le Commissaire Hébert
Appuyé par M^o le Commissaire Hébert

Resolu De donner instructions à l'Architecte de la Ville de suivre la question

Son proposition de M^o le Commissaire Hébert
Appuyé par M^o le Commissaire St-Onge

Resolu Que la séance soit ajournée au 17^o du courant à 11 Hrs A. M.
Trois mots rayés nulle.

Gouvernement

In meeting

Procès Verbal d'une assemblée

Bureau des Commissaires

Tenue le 29 juin 1915 à 10

Présents

M. M. les Commissaires Arney
Shebert
McDonald

En l'absence de Son Honneur le Maire
M. le Commissaire Shebert est appelé à présider

Ses propositions de M. le Commissaire Arney
Approuvées par M. le Commissaire McDonald
Résolu Que les minutes soient approuvées.

Son Honneur le Maire prend son siège

Soumis deux séries de mandats
vérifiés par le Contrôleur et au-
diteur de la Ville, au montant
respectif de \$ 1.343.95- 23.077.74 suivant
liste certifiée

Ses propositions de M. le Commissaire Shebert
Approuvées par M. le Commissaire McDonald
Résolu Qu'il autorise le paiement.

Ses propositions de M. le Commissaire Shebert
Approuvées par M. le Commissaire Arney
Résolu Qu'il approuve les requêtes suivantes:
Cargo de St. Helene Nos 155-156

Payeur No 32
Cafés Municipaux Nos 118-119
Impression et Papeterie Nos 33-34-35
Aguie aux Nos 388- 434- 435- 436- 437-438
439- 440- 441- 442- 443- 444- 445- 446-
447- 448- 449- 450- 451- 452- 453- 454-
455- 456- 457- 458- 459- 460- 461- 462- 463

464- 465- 466- 467- 468- 469- 470- 471- 472- 473-
474- 475.

Journal (Division Nord) Nos 243- 246-247-
248- 249- 250- 251- 252- 253- 254- 256- 255- 257- 258
259- 260- 261- 262- 263- 264- 265- 266- 267- 268- 269
270- 271- 272- 273- 274- 275-

Journal (Division Ouest) Nos 76-77- 80-81- 82-83
84- Do " Est 94- 95- 96- 97- 98- 99

Son Honneur le Maire Nos 12
Journal Hotel de Ville Nos 19- 20

Soumis un projet d'annexes, en
rapport avec la demande de sou-
mission pour la fourniture et l'ins-
tallation de câbles souterrains au
"péage" de filtration

Ses propositions de M. le Commissaire Shebert
Approuvées par M. le Commissaire Arney il est
Résolu Qu'il approuve les dites annexes et d'en
autoriser la publication.

Soumis un rapport du Surintendant
des Marchés, recommandant le trans-
port du lait, pour l'état Nos 14+15
Marchés St. Antoine de M. Sam
Trenblay à M. M. Orose McGehee

Ses propositions de M. le Commissaire Arney
Approuvées par M. le Commissaire McDonald
Résolu Qu'il autorise le dit transport.

27891 Soumis un rapport du Préfet
Ingénieur en Chef, demandant l'aide
du département en Loi dans une
cause intentée contre un M. Dupuis
pour sol de sable

Ses propositions de M. le Commissaire McDonald
Approuvées par M. le Commissaire Arney il est
Résolu Qu'il transmette au département en Loi
avec instructions de faire droit de-
mande à cette demande.

27562 Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant la nomination de M^{rs} C. Edgar Duvenger et F. O. Lalonde comme commis temporaires dans son Bureau, au salaire de \$ 2.00 par jour de travail.

Approuvé par M^{re} le Commissaire Sébert
Résolu D'approuver la dite recommandation

27667 Soumis un rapport du département en Loi au sujet de la demande du Secrétaire du département des Reclamations à l'effet d'obtenir de l'aide pour la préparation des robes de représentation

Approuvé par M^{re} le Commissaire Sébert
Résolu De donner instructions au Trésorier de la Cité, de mettre un de ses commis à la disposition du département des Reclamations.

27625 Soumis un rapport du Deputy Ingénieur en Chef mettant les abusés pour la demande de soumission pour la fourniture d'asphalte raffiné, pendant l'exercice 1915

Approuvé par M^{re} le Commissaire Sébert
Résolu D'approuver les dites annonces et d'en autoriser la publication.

27861 Soumis un rapport du Deputy Ingénieur en Chef recommandant la remise à M^{rs} A. Bastien d'un montant de sous centage de \$ 1578.91, en rapport avec la construc-

tion d'un égout, dans l'avenue May

Approuvé par M^{re} le Commissaire Sébert
Résolu D'autoriser la remise du dit montant de sous centage

Le Bureau procède à l'ouverture des soumissions susdites, pour la construction d'un mur, sur l'avenue Ontario

Sous	
Stehle Touchette	\$ 900.00
A. Gauthier	690.00
M ^{rs} Paquette	600.00

Approuvé par M^{re} le Commissaire Sébert
Résolu D'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire M^{rs} Paquette

Soumis un rapport du Deputy Ingénieur en Chef, demandant l'autorisation de faire faire les travaux nécessaires pour les changements aux conduites à gaz, sur l'avenue Ontario

Approuvé par M^{re} le Commissaire Sébert
Résolu D'autoriser l'autorisation demandée.

27805 Soumis un rapport du Deputy Ingénieur en Chef sur l'aide donnée par la Montreal Light Heat & Power de son intention d'installer des poteaux dans les rues Langway - Mermet et Desjardins.

Approuvé par M^{re} le Commissaire Sébert
Résolu D'en recommander au Conseil l'adoption et l'autorisation demandée.

27874 Soumis un rapport du Deputy Ingénieur

en Chef, recommandant de
changer le nom de la rue Nelson
dans le Quartier Notre Dame de
Grande place celui de Gyron.
Ses propositions de M^{le} Commissaire Thibaut
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald
Résolu De approuver la dite recomman-
dation et de faire rapport au
Conseil en conséquence.

Ses propositions de M^{le} Commissaire Arney
Appuyé par M^{le} Commissaire Thibaut
Résolu De demander au Surintendant
des Parcs et au Directeur du
Bureau Municipal d'Hygiène et de
Statistique, de faire rapport sur
l'opportunité d'envoyer un médecin
tous les jours, à l'île Sainte Hélène.

27855 Soumis un rapport du Deputy
Ingénieur en Chef, transmettant un
estime du coût du passage, en
asphalte, de la rue MacKay à
partir de la rue Dorchester à la
rue Overdale.

Ses propositions de M^{le} Commissaire Thibaut
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald
Résolu De recommander au Conseil de voter
pour les frais mentionnés au dit
rapport une somme de \$ 4,152.50

Ses propositions de M^{le} Commissaire Arney
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald
Résolu De réviser les rapports en date
du 17 juin 1915 à l'effet de recom-
mander au Conseil.

26650 De voter une somme de \$ 5000.00
pour la construction d'un chalet
et abri, devant servir aux enfants
sur la partie Parc Lafontaine de-
vant servir comme terrain de jeux.

Accordé
et amendé
par le Conseil
du 7 juillet 1915
page 161

26631 De voter un crédit au montant de
\$ 7,250.00 pour la construction d'un
chalet de nécessité, au Parc Lafon-
taine.
Les deux sommes ci-dessus a été
perçues, par versement, sur le crédit
de \$ 100,000.00 voté pour l'achat d'un
parc, dans le Quartier Hochelaga.

27691 Soumis une communication de M^{le}
Jos. Pélissier, concernant l'état d'une
maison, située au coin des rues
Notre Dame et Domus.

Ses propositions de M^{le} Commissaire Arney
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald
Résolu De référer à l'Architecte de la Ville
et au Surintendant des Travaux Mu-
nicipaux pour rapport, et de deman-
der au département en Loi d'informer
le Bureau si la Cité est tenue
de faire les réparations demandées
à la dite maison.

Soumis une communication de M^{le}
M. Gravel, concernant les ouvriers
employés sur le Parc Mont Royal.

Ses propositions de M^{le} Commissaire Arney
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald
Résolu De référer au Surintendant des
Parcs Mont Royal pour rapport.

27806 Soumis un rapport du Deputy In-
génieur en Chef, sur les avis signifiés
par la Cité par la "Workmen Public
Service Corporation" de son intention
d'ériger des poteaux sur les rues
Omer, Pte Laclaire, St Bonat, St Emile
Bourbonnais, Pte Nouvelle et Pte Velles.

Ses propositions de M^{le} Commissaire Thibaut
Appuyé par M^{le} Commissaire Arney
Résolu De recommander au Conseil l'octroi

des permis de mande aux con-
ditions ordinaires

27812 Soumis un rapport du
Député Ingénieur en Chef sur
l'avis signifié à la C. de la
"Municipal Public Service Cor-
poration" de son intention d'élever
des poteaux, au coin du Square
Dominion et de la rue Montcalm
ainsi qu'au coin du Square
Dominion et de la rue Peel.
Sur proposition de M. le Commissaire Sébert
Appuyé par M. le Commissaire Ancey il est
Résolu De se former au Conseil l'avis
légaliser par une autorisation spé-
ciale la pose des dits poteaux, aux
conditions ordinaires

27589 Soumis des rapports des départe-
ments en Loi et de l'Architecte de la
Ville, concernant la demande
faite par l'Architecte Eugene Cayette
à l'effet que la Ville lui paie une
somme de \$10.000.00 en acompte sur
ses honoraires, pour la préparation
des plans de la Bibliothèque Vi-
vique.
Sur proposition de M. le Commissaire Sébert
Appuyé par M. le Commissaire Ancey il est
Résolu De autoriser le Trésorier de la
Ville à payer à M. Eugene Cayette
une somme de \$10.000.00 en acompte
sur ses honoraires pour la
construction de la Bibliothèque
Vivique, la dite somme à être
prise à même le crédit voté à cette fin.

27832 Attendu que le 17 septembre 1913, la
"Sully Asphaltum Paving Co" a signé
un contrat, pour le pavage de

l'Avenue Mc Gill College, entre les rues
St Catherine et Sherbrooke, comme suit:
Pavage asphalté avec de béton 21400 yds @ \$2.40 5,992.00
" asphalté " " " 21200 " @ 2.53 5,363.60
42600 11,355.60

Attendu qu'il n'est pas possible de
faire le dit pavage, à cause des tra-
vaux qui se font sur la dite Avenue, par
suite de l'exécution des travaux de
"C. R. O."
Attendu que la Sully Asphaltum Paving
Co par sa lettre du 18 juin 1915, consent
à substituer au pavage de l'Avenue
Mc Gill College, qui sera fait plus tard
par la Ville, le pavage de la rue
Lanier de la rue St-Haurent à la
rue Hutchison, sur la même superficie
que celle mentionnée dans l'ancien
contrat.

Sur proposition de M. le Commissaire Sébert
Appuyé par M. le Commissaire McDonald il est
Résolu De se former au Conseil d'accepter
l'offre de la dite Co, et d'autoriser la
passation d'un contrat notarié
à être signé par Son Honneur le
Maire et le Greffier de la Ville

27672 Soumis un rapport du Député In-
génieur en Chef sur les soumissions
fournies pour la construction du système
des conduites électriques (Contrat No
5 Filtration)
Sur proposition de M. le Commissaire Sébert
Appuyé par M. le Commissaire Ancey il est
Résolu De accepter le contrat au plus
bas soumissionnaire la Co "G. Mc Guire & Co"
au prix de \$6,275.00 et d'autoriser la
remise du dépôt de la Compagnie
F. J. Jago Ltd et d'autoriser Son Honneur le
Maire et le Greffier de la Ville à signer
le contrat à l'avenir

30328 Soumis le rapport sur le service des Tramways durant la semaine finissant le 22 mai 1915. Proposer l'avis archivé.

Soumis un rapport du Surintendant de la Division Est au sujet de la plainte de M. P. Bouchard, qui il ne reçoit pas le salaire des charpentiers, déclarant qu'il n'a pas de charpentiers dans son département.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Carey Appuyé par M. le Commissaire Mc Donnell D'aprouver le dit rapport et d'informer M. Bouchard en conséquence.

26932 Soumis un rapport du Deputy Ingénieur en Chef, au sujet des changements demandés, par la Société des Automobiles Delahaye.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Sébert Appuyé par M. le Commissaire Carey il est D'explorer au département en Loi pour savoir si les changements demandés peuvent se faire.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant la nomination de M. Alexis Steussch, a la position de chauffeur au Refuge Municipal Moensberg en remplacement de M. Cyben Perrot, démissionnaire.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donnell Appuyé par M. le Commissaire Carey il est D'aprouver la dite nomination.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant la nomination de M. Joseph

Perrot, a la position de cuisinier, au Refuge Municipal Moensberg, en remplacement de M. A. Desreux, au salaire de \$ 700.00 par an.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donnell Appuyé par M. le Commissaire Carey il est D'aprouver la dite nomination.

Soumis le dossier, au sujet du prolongement de la rue Arcafe.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Sébert Appuyé par M. le Commissaire Carey il est D'explorer au Conseil de procéder a l'expropriation des propriétés nécessaires pour le dit prolongement, en vertu des dispositions de la Charte le coût de la dite expropriation devant être payé moitié par la Ville, moitié par les propriétaires avec une part de la part à exproprier.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Sébert Appuyé par M. le Commissaire Carey il est Que la séance soit ajournée a ce même P. M. ce jour. Un mot rajouté / Ajournement.

In meeting

Procès Verbal d'une assemblée du

Bureau des Commissaires

Tenue le 29 juin 1915 P.M.

Présents

Son Honneur le Maire M. Martin Président
M. les Commissaires Arney
McDonald

Resolu
Sur proposition de M. le Commissaire Arney
Approuvé par M. le Commissaire McDonald
De donner instructions à l'Of-
ficier des Salaires Pensionsnables
de faire rapport au sujet des
plaintes que le Bureau a reçues
à l'effet que des tailleurs de
pierre, employés par M. John
Quinton, sur des machines, ne re-
çoivent pas les salaires mentionnés
dans l'Échelle des Salaires Raison-
nables

Resolu
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Approuvé par M. le Commissaire Arney
Que la résolution du 28 courant
au sujet de la demande d'offre
concernant les chartiers d'équarries-
sage soit reconvenue et annulée
à toutes fins que droit.

Soumise à ce sujet une offre de la
Compagnie de la Labrador Mining & Milling, de
faire publier quatre insertions de
l'annonce préparée au sujet
des machines de rebut, les 5-18-19 et
25 juillet prochain, sur une espace de
50 lignes mesurée agate, à raison de
\$440.00 net dans les journaux sus-cités.

New York Times
Philadelphia Bulletin
Toronto Star
Montreal Star
Chicago Tribune
Post Office
Managers Free Press
La Presse, Montreal

Resolu
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Approuvé par M. le Commissaire Arney
D'accepter l'offre, le montant né-
cessaire devant être imputé sur le
crédit voté pour annonces.

Soumis un rapport du Surintendant
des M. arche, se concernant le
transport du bois de l'état No 8
M. arche. La somme courue de M. Joseph
Ladouceur à M. Joseph Chéret et le
transport du bois de M. Chéret pour
l'état No 6 à M. Ladouceur

Resolu
Sur proposition de M. le Commissaire Arney
Approuvé par M. le Commissaire McDonald
D'autoriser le dit transport

M. le Commissaire Shest prend son sergent
Sommis deux séries de mandats
vérifiés par le Contrôleur et le Secrétaire
de la Cité, au montant respectif de
\$ 3,829,391.00 - 69,529.22, suivis des listes cer-
tifiées

Resolu
Sur proposition de M. le Commissaire Shest
Approuvé par M. le Commissaire McDonald
D'en autoriser le paiement

idipu de
Soumise une offre de M. Courville, de fournir
une propriété à la Cité, pour l'établis-
sement d'un bain, dans le Quartier
Lafontaine
D'inscrire sur la table pour considération ultérieure

M. M. Penard et Poliquin, sont présents
devant le Bureau pour fournir des
explications au sujet de la nouvelle

offre soumise par la Compagnie des Autobus.

Après pourparlers

Sur proposition de M^{le} Commissaire McDonald
Appuyé par M^{le} Commissaire Arney il est
Résolu De demander au département en
Loi si le Bureau des Commis-
saires a droit de recommander au
Conseil de garantir les obligations
de la Compagnie des Autobus, jusqu'à
concurrence de \$ 3,000,000.00 pour un
terme de 10 ou de 30 ans, pourvu
qu'il y ait la restriction que cette
garantie et le vote du Conseil sont
ratifiés par la législature de Québec
à sa prochaine session.

A la demande de M^o Renaud
une nouvelle séance est fixée pour
le 8 juillet à 4 heures P. M.

Sur proposition de M^{le} Commissaire Spier
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald il est
Résolu Que la séance soit ajournée au
30 du courant, à 10 heures A. M.

En unanimité approuvé bon
Ajournerement.

In meeting

Procès Verbal d'une assemblée du

Bureau des Commissaires

Tenue le 30 juin 1915 à M^o

Présents.

Son Honneur le Maire M^o Martin Président
M^o les Commissaires Arney
Voté

Sur proposition de M^{le} Commissaire Voté
Appuyé par M^{le} Commissaire Arney il est
Résolu Que les minutes soient approuvées.

27796 Soumis un rapport du département
en Loi, décl. avant que M^o Corbeau
interpréter pour la construction de
la 2^e section de l'égout-collecteur de
Notre Dame de Gfaul, a droit à la
remise de son pourcentage sur le pour-
centage des travaux savoir \$ 9,135.90.

Sur proposition de M^{le} Commissaire Voté
Appuyé par M^{le} Commissaire Arney il est
Résolu D'autoriser le remboursement de la somme
ci dessus mentionnée à M^o Corbeau

Soumis un rapport de Son Honneur
le Maire, recom. en tant pour faire
suite à deux rapports du Député In-
genieur en Chef et de l'Ingenieur Supé-
rieur de la Ville, que le contre-
maître Steve Touchard soit renvoyé
au service, pour cause.

Sur proposition de M^{le} Commissaire Voté
Appuyé par M^{le} Commissaire Arney il est
Résolu D'approuver ledit rapport.

27154 Soumis un rapport de l'Ingenieur
Supérieur en Chef au sujet des empiétements
de l'ancien de la maison de M^o Georges
Belkens, rue De Lormier.

Une proposition de M. le Commissaire Côté
 approuvée par M. le Commissaire Airey il est
 Résolu De référer au département en
 lui pour rapport.

M. le Commissaire Airey laisse son
 siège et la séance est ajournée
Au 1^{er} Dec.

M. M. Airey

Procès verbal d'une assemblée du
 Bureau des Commissaires
 Tenue le 30 juin 1915 P.M.

Présents

Son Honneur le Maire M. Martin Président
 M. M. les Commissaires Airey
 Côté
 Hébert

De consentement unanime, les Règles
 sont suspendues pour permettre l'ouverture
 des soumissions, pour la fourniture de
 charbon

Les soumissions qui suivent ont été ouvertes en
 présence des parties intéressées:-

J. O. Labrecque & Co. - Andrew Paule
 J. Cohen & Son - P. M. de la Roche & Co.
 Hart & Adams Coal Co.
 J. O. Labrecque & Co. - Andrew Paule - Cohen & Son - P. M. de la Roche & Co. - Hart & Adams Coal Co.
Autre soumission "Black"

3.60	3.60	
	2.49	2.59

Soumission "Bird's Eye"

Côté

5.00	5.00
------	------

Côté Prieur et ses mémoires

2.95 Cheques de dépôt.

- | | | |
|---|-------------------------|----------|
| 1 | Andrew Paule | 7,800.00 |
| 2 | P. M. de la Roche & Co. | 300.00 |
| 3 | Cohen & Son | 2,700.00 |
| 4 | J. O. Labrecque & Co. | 2,700.00 |
| 5 | Hart & Adams Coal Co. | 7,800.00 |

Une proposition de M. le Commissaire Côté
 approuvée par M. le Commissaire Hébert il est
 Résolu De référer les dites soumissions au Maire.

Résolu

tenant des Achats et des Ventes et au Deputy Ingenieur en Chef pour tabulaton des raports et de déposer les cheques de depot au Bureau du Tresorier de la Cite.

Somme des mandats verifiee par le Controleur et Au deteur de la Cite, au montant total de \$ 26.147.27 suivant liste certifiee.

Une proposition de M. le Commissaire Sibert approuvee par M. le Commissaire Cote et est approuvee par le Conseil.

Resolu

Ordre du jour.

Projet de M. le Commissaire Sibert, au sujet du transport dans la Ville de Montreal.

Consideration difficile.

Question des Tramways.

M. le Commissaire Sibert soumet son projet de reglement de la question des Tramways, et de consentement unanime.

Il est

Resolu que lecture soit faite du dit projet, avant qu'il ne soit secondé.

M. le Commissaire M. Donald prend son siége.

Le Secretaire procede alors a la lecture, en francais et en anglais du dit projet. Au cours de cette lecture, le Secretaire est interrompu par M. le Commissaire M. Donald, qui insiste pour qu'un document disponible sur la table des deliberations soit lu.

Son Honneur le Maire demande

Annué le 6 Juin 1916

au Bureau si le dit document a été vu, et apres cette demande, le Secretaire continue la lecture du projet de M. le Commissaire Sibert.

Son Honneur le Maire s'abstient au instant de la Salle des Deliberations et est remplacé a la presse de son par M. le Commissaire Sibert.

Après la lecture du projet, M. le Commissaire Cote se fait entendre comme secondé.

M. le Commissaire Sibert propose approuvee par M. le Commissaire Cote que le projet de reglement de la question des Tramways, soumis par M. le Commissaire Sibert, a la séance du 25 juin, soit approuve et transmis au Conseil pour approbation.

M. le Commissaire M. Donald retire sa demande de faire lire le document de son sur la table et un debat s'engageant M. le Commissaire Cote.

Approuvee par M. le Commissaire Sibert propose la question préalable et

un nouveau debat s'engageant.

Son Honneur le Maire appelle le vote sur la question préalable.

M. le Commissaire Cote et M. le Commissaire Sibert, ainsi que Son Honneur le Maire votent dans l'affirmative.

M. le Commissaire Arney refuse de voter et M. le Commissaire M. Donald ne vote pas.

La motion sur la question préalable est approuvée et Son Honneur le Maire déclare la motion principale adoptée sur le même vote.

Et la séance est levée.
 Un mot rayé nul.

M. Martiny

Procès Verbal d'une assemblée du
 Bureau des Commissaires
 Tenue le 6 juillet 1915, à M.

Présents

Son Honneur le Maire M. Martin Président.
 M. M. les Commissaires Arty
 Sibert.

A soumise une communication de l'Association Quotidienne des Tailleurs de Pierre, au sujet de la pierre à bordure, qui est taillée en dehors des limites de la Cité.

Une proposition de M. le Commissaire Sibert approuvée par M. le Commissaire Arty est
 Résolu Que donner instructions au département en Loi de prendre les mesures nécessaires pour faire annuler le contrat accordé à M. Cousineau pour la fourniture de pierre à bordure, et pour le remboursement de l'argent que la Ville a payé au dit M. Cousineau, pour toute la pierre qu'elle a reçue et de donner instructions au Député Ingénieur en Chef, en vue de ne pas retarder les travaux, de faire faire la pierre à bordure en conséquence.

M. le Commissaire M. Donald prend son siège.

Le Major Donohue se présente devant le Bureau et demande l'autorisation d'engager des tentes, dans les différents Parcs de la Ville, en vue de faire du recrutement.

Résolu
Suite proposition de M^{le} Commissaire Ainey
Approuvé par M^{le} Commissaire Hébert il est
D'advers au l'autorisation demandée.

27977 Soumis un rapport du départe-
ment en Loi, sur la requête
pour bref d'ingraction après lo-
cataire, au sujet de la question
des Francais.
Déposé dans archives

Résolu
Suite proposition de M^{le} Commissaire Ainey
Approuvé par M^{le} Commissaire Hébert il est
D'advers au l'autorisation
de l'Éclairage de faire rap-
port sur la demande des
"Grenades Guard" pour in-
stallation de lampes ad détentionnelle
sur la Ferme Fletcher.

27945 Soumis un rapport du Président
du Bureau des Estimateurs au
sujet de la demande de M^o
P. Terrault, régistrateur, d'être
mis à la retraite.

Résolu
Suite proposition de M^{le} Commissaire Hébert
Approuvé par M^{le} Commissaire Ainey il est
D'advers au département en
Loi pour rapport.

Soumise une communication de
M^o Ami Bourdeau, au sujet de
l'évaluation de sa propriété
en rapport avec l'impropriété
de la rue Hamilton

Résolu
Suite proposition de M^{le} Commissaire Hébert
Approuvé par M^{le} Commissaire Ainey il est
D'advers au département en Loi
pour rapport.

Soumise une communication de M^o M^o

M^o et A. Duranseau, au sujet de l'éva-
luation de leur propriété, en rapport
avec l'impropriété de la rue
Dy Noanville.

Résolu
Suite proposition de M^{le} Commissaire Hébert
Approuvé par M^{le} Commissaire Ainey il est
D'advers au département en Loi
pour rapport

27892 Soumis un rapport du Député
Ingénieur en Chef, demandant
l'autorisation d'exécuter à la
journee les travaux de passage
en asphalte et blocs artificielle
de la rue Masson, entre la rue
D'Herouville et la 10^{me} avenue.

Résolu
Suite proposition de M^{le} Commissaire Ainey
Approuvé par M^{le} Commissaire Hébert il est
D'advers au l'autorisation demandée.

Résolu
Suite proposition de M^{le} Commissaire Hébert
Approuvé par M^{le} Commissaire Ainey il est
D'autoriser la remise des dépôts
des soumissionnaires pour la four-
niture de l'asphalte, attendu que
de nouvelles soumissions sont
demandées

28010 Attendu que le 16 mars 1914, le
Conseil a voté une somme de
\$100.000.00 pour payer le coût d'un
certain nombre de lots en vue
de l'établissement d'un Parc
dans le Quartier Hochelaga.
Attendu que le 23 juillet 1914, le
Conseil s'est approuvé l'achat des
lots ci-dessus.

Attendu que le 5 septembre 1914, Son
Honneur le Maire transmettait au
Conseil une communication, contenant
les raisons pour lesquelles il avait

en vue de voir mettre son "acté" en rapport avec l'achat des lots en question.

Utile de que le Conseil n'a pas réaffirmé sa résolution du 23 juillet 1914, mais qu'il a simplement décidé de mettre aux archives la dite communication de son Agent le Maire

Résolu

Une proposition de M^{le} Commissaire Stibert Appuyé par M^{le} Commissaire Arney il est Récommandé au Conseil de verser au Fonds d'Emprunt la dite somme de \$ 100.000.00

Soumis un rapport de l'ingénieur Surintendant de la Voirie, transmettant un estimateur du coût de la construction d'un passage en macadam asphalté, sur le Chemin Oremazie, à partir de la rue St Hubert jusqu'au limites du Quartier d'Ordre aux, le dit estimateur représente une somme totale de \$ 20.597.50.

Résolu

Une proposition de M^{le} Commissaire Stibert Appuyé par M^{le} Commissaire Arney il est Récommandé au Conseil de voter, pour les fins mentionnées dans le dit rapport, la somme ci-dessus de \$ 20.597.50.

Soumis un rapport de l'ingénieur en charge du département des Egoûts, transmettant un estimateur du coût de la construction d'un égout sur la rue Charles, de la rue Oumazie, à la 37^{me} avenue le dit estimateur représente un montant total de \$ 5000.00 payable 500.00 par la Cité et 7500.00 par les propriétaires

Une proposition de M^{le} Commissaire Stibert Appuyé par M^{le} Commissaire Arney il est Récommandé au Conseil de voter la somme ci-dessus de \$ 5000.00 pour être construite à la fin de la dite journée le dit

26968

Résolu

Une proposition de M^{le} Commissaire Stibert Appuyé par M^{le} Commissaire M^{le} Donald il est Récommandé au Conseil de voter, que la résolution du Bureau, en date du 28 juin 1915, concernant l'expropriation, pour le prolongement du Boulevard St Joseph, soit amendée, en ajoutant après les mots "de voter une somme de \$ 8.820.00 pour cette fin" les mots "la dite expropriation ne devant comprendre que la partie du Boulevard St Joseph, s'étendant de la rue Chaboh, à la rue De Lorimier"

26836

Résolu

Une proposition de M^{le} Commissaire Stibert Appuyé par M^{le} Commissaire Arney il est Récommandé au Conseil de voter, pour la résolution du Bureau, en date du 28 mai 1915, concernant la réconciliation du bail de Madame Froment, pour une maison qu'elle habite sur la rue De Montigny, soit usée et remplacée par la suivante :

Résolu

Récommandé au Conseil d'accepter la dite offre et de voter pour cette fin, une somme de \$ 500.00.

Résolu

Une proposition de M^{le} Commissaire Stibert Appuyé par M^{le} Commissaire Arney il est Récommandé les réquisits ont été faites M^{le} Charles Contrepoint : 55-56-57-59-60 61
Pohie : 112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122
Inun die - 133-134-135-136-137-138-139-140-141

142-143-144.
 Hygiène et Statistique Nos 7-8-9
 Inspection du Lait Nos 8
 Alarmes Nos 40-41
 École Division Est Nos 100-101
 Diverses abon Nos 90-91
 Marchés No 59
 Aqueduc Nos 476-477-478-479-480
 481-482-483-484-485-486-487-488-489
 490-491-492-493-494-495-496.
 Bureaux Municipaux Nos 121-122.
 Parc Mont Royal Nos 39
 " Lafontaine Nos 157-158-160-161-162
 163-164-165-166-167-167a-168-169-170
 Commissaires No 21
 Voies Division Nord Nos 276-277-278
 279-280-281-282-283-284-285-286-287
 Voies Division Ouest Nos 85-86
 Diverses abon Nos 85-88-89

27903 Soumis un rapport du P. Depute
 Ingenieur en Chef, transmettant un
 estimé du cout du passage de la
 rue Oberville, en blocs de granit
 et en asphalte, a partir du tunnel
 jusqu'a la rue Masson, ledit
 estimé representant un montant
 total de \$ 15,675.00

Résolu
 Sur proposition de M. le Commissaire Abbott
 Appuyé par M. le Commissaire Carey et
 P. de recommander au Conseil de
 voter, pour les fins ci dessus
 un crédit au montant de
 \$ 15,675.00 sujet a l'approbation du
 Contrôleur et Au delà de la
 Cité, et de demander en outre au
 Conseil l'autorisation d'exécution
 ce travail a la journée.

Soumis sur serres de mandats
 vérifiés par le Contrôleur et Auditeur

de la Cité, au montant respectif de
 \$ 10,963.12- 16,840.10- 6,356.29- 330.61- 48,550.01-
 136,094.89 suivant liste artifiée

Résolu
 Sur proposition de M. le Commissaire Sibert
 Appuyé par M. le Commissaire Carey et
 P. de recommander le paiement

Soumis des rapports du Surintendant
 du département des Ponts et des
 Licences, recommandant l'octroi
 de permis pour la construction de
 routes etc

Résolu
 Sur proposition de M. le Commissaire Sibert
 Appuyé par M. le Commissaire Carey et
 P. de recommander au Conseil:

24936 P. de permettre a la Succession " Dame G. Jasi"
 de garder en place trois entrées
 a charbon, sous le trottoir de
 l'avenue Phillippe

24745 P. de permettre a la "Standard
 Life Insurance Co" de garder en
 place deux poutres de fumure
 sous le trottoir de la rue St
 Jacques

27991 P. de permettre a la Cie "Lamontagne
 Limitée" de garder en place une
 route sous le trottoir de la rue
 Notre Dame Ouest.

25296 P. de permettre a la Succession " Alfred
 Moennier" de garder en place
 quatre entrées a charbon, sous
 le trottoir du Boulevard St
 Laurent.

24735 P. de permettre a la "Guardian Assu-
 rance Co" de garder en place une
 route, sous le trottoir de la rue
 St Jacques

24654 P. de permettre a la Succession "De
 Beaujeu" de garder en place quatre
 entrées a charbon, sous le trottoir de la

- 24791 De permettre a la succession "J. St. Wilson" de garder en place deux entrées a charbon, sous le trottoir de la rue Notre Dame Ouest.
- 24734 De permettre a la succession J. St. Rusland de garder en place deux entrées a charbon, sous le trottoir de la Place Dominion.
- 25345 D'amen des une resolution du Conseil adoptée le 6 mai, a l'effet d'accorder a M^o E. A. Caswell le privilege de garder en place une seule entrée a charbon, sous le trottoir de la rue Crescent, en recom-mandant que le dit privilege soit accordé a la personne desu qui comme suit: Dame Emily M^o Margaret Caswell, épouse de George Caswell, pour la propriété portant le No 66 de la rue Crescent.
- 25444 D'annuler le privilege accordé, par le Conseil, le 21 juin dernier a M^o Henry Gatchauke, pour garder en place deux entrées a charbon, sous le trottoir de la rue Dorchester Ouest, en face de la propriété portant les Nos 346 a 352 de ladite rue, et d'accorder le dit privilege en faveur de M^o John Edgar Gatchauke.
- 25345 De permettre a la Compagnie "Common Square Land" de garder en place deux entrées a charbon sous le trottoir de la Place Dominion.

- Resolu Sur proposition de M^o le Commissaire Sibert appuyé par M^o le Commissaire Shrey et M^o D'antérieurs le paiement des reclama-tions ci apres En Fonds de Peune

13656	J. A. Dumet	Membre de frais	8.20
9102	J. A. Douciseau	Accident	
	Cellular	Retour au Roi (Dette et frais)	16.55
9639	J. A. Carron	Accident	40.00
9649	Melle V. St Amant	Chute	107.00
9622	Canadaux Transp ^o	Accident	43.00
		Reclamatione Capitale	
9578-9640-9560-9635-9659-9592-9679			

Soumme des mandats, vérifiés par le Contrôleur et le Directeur de la Cité, au montant total de \$ 8,108.20 surant liste certifiée.

- Resolu Sur proposition de M^o le Commissaire Sibert appuyé par M^o le Commissaire Shrey et M^o D'antérieurs le paiement.
- 27832 Soumme un rapport a l'effet de recommander au Conseil d'accepter une offre de la "Sicily Asphaltum Co" qui consent a substituer au passage de l'avenue "Mc Gill College" pour lequel elle a obtenu un contrat, le passage de la rue L'Annee, de la rue St August a la rue Hutchison, sur une superficie égale a celle mentionnée dans le contrat obtenu par la dite compagnie.
- Resolu Sur proposition de M^o le Commissaire McDond appuyé par M^o le Commissaire Charney et M^o D'antérieurs au département en Loi, pour savoir si le Bureau a le droit de faire ce changement.
- 25882 Soumme une communication de M^o James Baillie, offrant de ceder

a la Cite, gratuitement et sans conditions l'avenue Montplaisant.
Ses propositions de M^{re} Combes au Sieber
Appuyé par M^{re} Combes au Carey et est
Resolu De referer au Conseil l'acceptation de la dite offre.

27849 Soumis un rapport du Payeur de la Cite, recommandant de voter un credit additionnel de \$1500.00 pour l'entretien des voitures automobiles de son département.
Ses propositions de M^{re} Combes au Sieber
Appuyé par M^{re} Combes au Carey et est
Resolu De recommander au Conseil de voter, pour les fins mentionnées dans ledit rapport, la somme ci-dessus de \$1500 a été prise par virement, sur le credit vote pour "Interets".

M^{re} Combes au McDonald propose
Appuyé par M^{re} Combes au Carey
Que le rapport de l'ingénieur recommandant la refecton du passage de la rue M^{re} Gill soit approuvé et recommandé au Conseil, les fonds devant être pris sur le montant de \$400,000.00 autorisé par la Charte, pour réparation et refecton des rues, tel qu'approuvé par le Contrôleur de la Cite.

Après discussion, le vote est appelé.
M^{re} Combes au McDonald et Carey votent en faveur de la proposition.
M^{re} Combes au Sieber vote contre ainsi que son Honneur le Maire.
La résolution est négative, et en conséquence, elle est déclarée perdue.

27652 Soumis une communication de Madame O'Neil, en rapport avec la demolition de la construction, portant le No 1469 de la rue Notre Dame.
Ses propositions de M^{re} Combes au Sieber
Appuyé par M^{re} Combes au Carey et est
Resolu De referer au département en Loi pour rapport.

26043 Soumis un extrait du proces verbal d'une séance du Conseil, a l'effet de voter un rapport, recommandant de rendre une licence de terrain, sur le chemin de la Cite St Antoine.
Demande par
résolution du
7 juillet 1915
page 161

Ses propositions de M^{re} Combes au Sieber
Appuyé par M^{re} Combes au Carey et est
Resolu De referer au President du Bureau des Estimateurs, pour savoir a quel prix il se commande de rendre la dite licence de terrain.

27950 Soumis un rapport de l'Architecte de la Cite, au sujet des plaintes des Tailleurs de Pierre contre M^{re} A. Doucine au, l'entrepreneur pour la pierre a bordure.
Ses propositions de M^{re} Combes au Carey

Appuyé par M^{re} Combes au McDonald et est
Resolu De donner instructions au Surintendant des Achats et des Ventes de ne certifier aucun compte facture ou requision en faveur du dit M^{re} Doucine au.

27956 Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant la remise des dépôts faits par les acquireurs de matière aux de demolition, savoir:
J. Jarry \$58.00 J. S. Oage \$30.00

↓ P. Rochon \$9,50 et Rochon \$41,00
 Une proposition de M. le Commissaire Sébert
 Appuyé par M. le Commissaire Anney il est
 Résolu D' approuver le remboursement
 des dits dépôts.

27950 Soumis un rapport du Directeur
 de l'Assistance Municipale
 concernant le constable Eugene
 Moaké.

Une proposition de M. le Commissaire Sébert
 Appuyé par M. le Commissaire Anney il est
 Résolu D' approuver le dit rapport

24928 Soumis un rapport de l'Architecte
 de la Ville, recommandant
 de demander des soumissions
 pour la construction de bâtisses
 dans l'île Ste Helene, pour
 lesquelles des criées ont été
 votées le 8 février dernier.

Une proposition de M. le Commissaire Anney
 Appuyé par M. le Commissaire Sébert il est
 Résolu De donner instructions au Surintendant
 d'ant des Achats et des Ventes
 de demander des soumissions
 pour la construction des dites
 bâtisses

26429 Soumis un rapport de l'Architecte
 de la Ville, suggérant que
 des soumissions publiques soient
 demandées à un certain nombre
 d'entrepreneurs, dont les noms
 sont mentionnés dans le dit rapport
 pour la construction d'une
 annexe au logement du Gardien
 du Bain Lével que.

Une proposition de M. le Commissaire Anney
 Appuyé par M. le Commissaire Sébert il est
 Résolu D' approuver la dite recommandation

↓ 27465 Soumis un extrait du procès
 verbal d'une séance du Conseil
 tenue le 25 juin dernier, à l'effet
 de voter un rapport, recommandant
 que M. J. A. Parent soit mis en
 demeure de retrocéder à la Ville
 un lot acheté de cette dernière
 Une proposition de M. le Commissaire Sébert
 Appuyé par M. le Commissaire Anney il est

Résolu De offrir de nouveau au Trésorier
 de la Ville, pour trouver moyen
 de faire payer ce qui est dû par
 le dit M. Parent

27890 Soumis un rapport du département
 en Loi, recommandant
 le règlement de l'action prise
 par M. Napoléon L'ancault
 contre la Ville (No 511 C. S. M.)

Une proposition de M. le Commissaire Sébert
 Appuyé par M. le Commissaire Anney il est
 Résolu D' autoriser le règlement de ladite
 action, en payant au demandeur
 la somme de \$526,10 et à ses
 procureurs M. Albert Prud'homme
 Gerard Oue - une somme de
 \$266,88, les dits sommes à être prises
 sur le Fonds de Réserve

27821 Soumis un rapport du Surintendant
 d'ant des Achats et des Ventes, recommandant
 de rembourser les
 dépôts ci après mentionnés, en
 rapport avec la démolition de
 certaines bâtisses

- J. Katsch \$10,00
- J. F. Lavois 24,00
- H. Oubertin 70,90

Une proposition de M. le Commissaire Sébert
 Appuyé par M. le Commissaire Anney il est
 Résolu D' autoriser le remboursement des dits
 dépôts.

27884 Soumis un rapport du Surintendant des Echats et des Ponts et commandant d'accepter une proposition de M^o L. St. Sosthenes qui offre d'acheter, au prix de \$ 300, un vieux réservoir situé sur un terrain, Avenue du Parc, coin Van Horne.

Resolu Sa proposition de M^o le Commissaire Hébert appuyé par M^o le Commissaire Alexy il est D'accepter la dite recommandation et de faire rapport au Conseil en conséquence

27764 Soumis un compte de M^o J. Emile Vanier, au montant de \$625.00 pour services professionnels, en rapport avec la construction du Tunnel de l'Avenue du Parc.

Resolu Sa proposition de M^o le Commissaire Hébert appuyé par M^o le Commissaire Alexy il est D'inscrire au département en Loi pour rapport.

27938 Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 28 juin dernier, concernant la question de l'approvisionnement d'asphalte.

Resolu Sa proposition de M^o le Commissaire Hébert appuyé par M^o le Commissaire Alexy il est D'informer le Conseil que le Bureau des Commissaires a demandé de nouvelles soumissions pour la fourniture de l'asphalte, et que ces soumissions seront reçues le 13 du mois courant.

27996 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, au sujet de la

inspection du passage de certaines rues.

Resolu Sa proposition de M^o le Commissaire Hébert appuyé par M^o le Commissaire McDonald il est D'accepter au Conseil d'autoriser l'exécution à la journée, des travaux de inspection de passage des rues suivantes:-

Rue.	D ^r	A	Nature	V.C.	Montant
M ^o Gell	St Jacques	St Paul	asphalte art.	5.600	\$20,340.
Notre Dame	St. Fr. Xavier	Perri	asp.	7,270	23,991.
Papineau	Craig	Notre Dame	Do	580	1,912.
St Catherine	Papineau	Amherst	Do	2,863	16,047
					62,190

Les montants ci-dessus devant être imputés sur la balance disponible du crédit de \$ 400,000.00 voté pour réparations aux passages permanents, etc.

27997 Le Bureau procède à l'ouverture des soumissions suivantes, pour la fourniture de chaussées, pour le département de Cobie.

Dépôts		
William West	\$ 225 la paille	\$ 360.00
J. Robitaille	2.90-2.50-2.24 paille	432.00

Resolu Sa proposition de M^o le Commissaire McDonald appuyé par M^o le Commissaire Hébert il est D'inscrire au Surintendant de Cobie les au Surintendant des Echats et des Ponts, pour rapport.

24938 Soumis un rapport du Surintendant des Privilèges et des Licences de l'arant qui il n'y a pas lieu de donner suite à la demande de la Société d'administration Givrie, représentant la succession Flavien et Alphonse Granger, pour

le privilège de garder en place deux soutès à charbon sous le trottoir de la rue Notre Dame Ouest.

Ses propositions de M^{re} le Commissaire Stibert appuyé par M^{re} le Commissaire Aney il est

Resolu De recevoir le dit rapport

Soumise une requête No 9 pour travaux d'impression requis par les différents départements et effets de papeterie pour le magasin

Ses propositions de M^{re} le Commissaire Stibert appuyé par M^{re} le Commissaire Aney il est

Resolu D'approver la dite requête

Ses propositions de M^{re} le Commissaire Stibert appuyé par M^{re} le Commissaire Aney il est

Resolu Que la séance soit ajournée à 4 heures P. M. ce jour.

Un mot rayé vu
Tous unanimes approuvés bon.
Gouvernement.

M. Mackay

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des commissaires Tenue le 6 juillet 1915 P. M.

Présents.

M^{re} M^{re} les Commissaires Aney
Stibert
M^{re} Donald

En l'absence de Son Honneur le M^{re} Aney M^{re} le Commissaire M^{re} Donald est appelé à présider.

Soumis un compte de la Compagnie du Pacifique Canadien, au montant de \$ 750.00 en rapport avec les M^{re} arches à Bessique de l'est.

Ses propositions de M^{re} le Commissaire Aney appuyé par M^{re} le Commissaire Stibert il est

Resolu D'effier au Surintendant du département des M^{re} arches pour rapport.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Au détenteur de la Cote, au montant total de \$ 57,508.76 sur une liste certifiée

Ses propositions de M^{re} le Commissaire Stibert appuyé par M^{re} le Commissaire Aney il est

Resolu D'en autoriser le paiement

27409 Soumis un rapport du département en Loi, recommandant le paiement à M^{re} G. Prodit, d'une somme de \$ 30.15 représentant les frais dans la cause de Poliquin vs La Cote de M^{re} ontariol.

Ses propositions de M^{re} le Commissaire Stibert

Resolu Appuyé par M^le Commissaire Arney il est
D'autoriser le paiement de la dite
somme.

27864 Soumis un rapport du départe-
ment en Loi, recommandant
le paiement à M^le L. J. M^le
chal, d'un montant de \$41.45
de frais, dans la cause de
"Edmunds" vs "La Cite de Mon-
tréal"

Resolu Appuyé par M^le Commissaire Arney il est
D'autoriser le paiement de la dite
somme sur le fonds de Réserve

27988 Soumis un rapport du départe-
ment en Loi, recommandant le
paiement à M^le B. A. M^le
d'une somme de \$78.75 pour
impression d'un dossier et
d'une requête, dans la cause
de la Cite de Montréal vs
la Compagnie de Chemin de
Fer - Canadien du Nord-Est

Resolu Appuyé par M^le Commissaire Arney il est
D'autoriser le paiement de la dite
somme.

Resolu Appuyé par M^le Commissaire Arney il est
De demander au P^le
en Chef de préparer d'urgence un
estime du coût des travaux de
passage et de trottoirs, à faire
pour terminer les rues qui ont été
commencés et qui ne sont pas terminés
dans le Quartier Mercier

27711 Soumis un rapport du département

en Loi, au sujet du paiement
de certains honoraires, dans la
cause de la Ville Saint Louis vs
la Montréal (Palen + Co.) Co.

Resolu Appuyé par M^le Commissaire Arney il est
D'autoriser le paiement des honoraires
suivants, à même le Fonds de
Réserve.
Desailon, Desailon + Piquet \$ 2,129.55
White + Buchanan 1,051.50

27988 Soumis un rapport du département
en Loi, recommandant le paiement
à M^le B. A. M^le
d'une somme de \$72.50 pour impression du factum
de la Cite, en l'ou du Parc
du Roi, dans la cause de Harris
Construction Co vs La Cite de Montréal.

Resolu Appuyé par M^le Commissaire Arney il est
D'autoriser le paiement de la dite
somme.

17942 Soumis un rapport du département
en Loi, recommandant le paiement
à M^le M^le Pelcours, Pelletier + Chevalier
d'une somme de \$98.05 représentant
les frais, dans la cause de
Dupont vs La Cite de Montréal.

Resolu Appuyé par M^le Commissaire Arney il est
D'autoriser le paiement de la dite somme.

Soumis un état, au montant de \$240.25
de déboursés faits par le départe-
ment en Loi, dans différentes causes.

Resolu Appuyé par M^le Commissaire Arney il est
D'autoriser le paiement de la dite somme.

25616 Le Bureau prend de nouveau en considération la question de l'achat, pour l'élargissement du Chemin de la Côte des Neiges, d'une largeur de terrain appartenant aux héritiers de feu Alphonse Goyet, pour une somme de \$ 5000.00

Proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Argyès
 Résolu De valider le rapport, en date du 4 juin, en recommandant d'imputer la dite somme de \$ 5000.00 sur le Fonds d'Emprunt.

27447 Le Bureau prend de nouveau en considération la question de l'achat, de M. Thomas N. Land, au prix de \$ 13,973.48 d'un certain lot de terrain, ce qui est pour l'élargissement du Chemin de la Côte des Neiges.

Proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Argyès
 Résolu De valider le rapport, en date du 4 juin 1915, en recommandant que la dite somme de \$ 13,973.48 soit imputée sur le Fonds d'Emprunt.

27740 Le Bureau prend de nouveau en considération la question du paiement des honoraires dus aux Commissaires, dans l'expropriation pour l'ouverture de la rue Sherbrooke, entre les rues Fullam et Aylwin, à raison de \$ 205.00 pour chacun des 5 Commissaires, soit \$ 1025.00

Proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Argyès
 Résolu De recommander de nouveau au

Conseil le vote de la dite somme, à même le Fonds d'Emprunt.

27894 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, au sujet de l'acte donné, par la Municipalité Publique pour la Corporation de son intention d'installer des poteaux dans les rues La Fontaine Perri Fullam Amity et Fleury

Proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Argyès
 Résolu De recommander au Conseil d'accorder l'autorisation demandée.

27787 Soumis le rapport du Député Ingénieur en Chef, sur les soumissions reçues pour la construction d'un bâtiment devant servir de superstructure à la pompe d'urgence du Canal Lachine

Proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Argyès
 Résolu D'accorder le contrat, aux clauses bas soumissionnaires, M. M. Arsenault et Chamond, au prix de \$ 2,790.00 d'autoriser la remise des dépôts aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat et d'autoriser son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer le contrat à intervenir.

27957 Soumis un rapport du Surintendant de l'Éclairage, recommandant l'installation de faire lampe à arc, sur la rue Jeannette, entre les rues Plessis et Cabot

Proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Argyès

Resolu D'approuver la dite recommandation.

27912 Soumise une communication de M. l'Échevin M. Donald, sollicitant une entrevue avec le Bureau au sujet des Travaux à Rivière, dans le Quartier Notre Dame de Grâce.

Resolu D'informes M. M. Donald que le Bureau sera prêt à recevoir une délégation, jeudi, le 5 du courant, à 3 heures P.M.

27804 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, recommandant d'acheter comme déchetement 150 tonnes d'asphalte.

Resolu D'autoriser l'achat de 150 tonnes d'asphalte de la Compagnie "Asphex" au prix de \$ 15.50 la tonne.

27753 Soumise une résolution du Conseil en date du 28 juin 1915, rejetant un rapport du Bureau des Commissaires, au sujet de l'inscription, comme rue publique, d'un certain chemin, situé entre le Boulevard Drummond et la rue Dijkstra.

Resolu D'adresser au Député Ingénieur en Chef (M. Parlow) avec instructions de négocier avec les propriétaires pour la possession de tout le dit chemin.

Soumise une réclamation de M. L.

Leonard, pour salaire. Une proposition de M. le Commissaire Chénay appuyée par M. le Commissaire Sébert est

Resolu D'adresser au département des Pédagogues

Soumise une communication du Conseil des Maîtres et du Travail, transmettant des résolutions, au sujet de la question des Tramways.

Resolu D'accepter la dite communication et d'informes le Conseil des Maîtres et du Travail qu'elle sera prise en considération.

27829 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, au sujet du passage de la rue Canal, entre les rues Sherbrooke et Rachel.

Resolu D'autoriser la demande de subventions pour ce travail.

27905 Soumis deux rapports de l'Architecte de la Ville, recommandant

27973 l'octroi des permis suivants: - Romuald Stott, pour occuper le lot No 104 294, Quartier St Antoine No 596 rue Dorchester Ouest, pour recevoir, emmagasiner et vendre de la gazobrine, dans un réservoir souterrain.

H. R. Desjardins, pour occuper le lot No 104 P.D. 140, sub. Nord Ouest Quartier Laurier No 1100 rue Henri Julien pour y ériger une écurie de 27 ans H. Plakel.

Resolu Sur proposition de M^{le} Commissaire Aney Appuyé par M^{le} Commissaire Sébert il est D^l accord des les dets permis.

28000 Soumis un rapport du Deputé Ingenieur en Chef, demandant l'autorisation d'exécution a la journée, les travaux de passage aux rues suivantes:

Rue	De	A.
Sherrbrooke	Moy fait	Elmhurst
D ^o	Pardhomme	Stampton
Westmount	Cote des Neiges	Limites
Rue Roumont	Carrières	Monte Michel

Resolu Sur proposition de M^{le} Commissaire Sébert Appuyé par M^{le} Commissaire Aney il est D^l accord des l'autorisation demandée.

27814 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, decl arant ne pouvoit se commander d'accorder le permis demandé, par M^o. M^o. Jos. Guy et J. O. Hotté, pour emmagasiner de la gazoline dans un reservoir souterrain.

Resolu Sur proposition de M^{le} Commissaire Aney Appuyé par M^{le} Commissaire Sébert il est D^l approuvé le dit rapport et d'informer les requérants en conséquence.

Soumis un rapport du Deputé Ingenieur en Chef, se commandant le vote d'un credit de \$6,930.00 pour le passage en macadam asphalté a la journée de la rue Ogilvie, entre l'avenue du Parc et la rue Lanoraie.

Resolu Sur proposition de M^{le} Commissaire Sébert et Appuyé par M^{le} Commissaire Aney il est D^l le command au Conseil le vote

de la dite somme, pour les frais de ce travail. Soumis un rapport du département en Loi, au sujet de la demande de M^o. M^o. Quétel et Robertson, pour remise du depot de gaz anti, de 10% fait en rapport avec le passage du Chemin de la Cote St Paul, de la rue Notre Dame au Canal Lachine.

Resolu Sur proposition de M^{le} Commissaire Sébert Appuyé par M^{le} Commissaire Aney il est D^l autoriser la remise du dit depot, pourvu que les Ingenieurs de la Cite attestent que les travaux exécutés sont en bon ordre, et que toutes les conditions du contrat ont été remplies.

Les Honneurs le Maire prend son siege

27924 Soumis un rapport du Deputé Ingenieur en Chef, au sujet de la demande de M^o. J. Brunet, de les faire payer un acompte sur son contrat, pour le Monument Martin.

Resolu Sur proposition de M^{le} Commissaire Sébert Appuyé par M^{le} Commissaire Aney il est D^l autoriser le paiement a M^o. Brunet de 50% du montant de son contrat soit \$2110.00.

Les Honneurs le Maire ayant fait une interpellation au Bureau au sujet de la pierre a bordure, qui est livrée a la Ville.

Resolu Sur proposition de M^{le} Commissaire McDonald Appuyé par M^{le} Commissaire Aney il est D^l de demander au Deputé Ingenieur en Chef de préparer immiediatement une liste de tous les Inspecteurs qui ont accepté de la pierre a bordure.

n'ayant pas les dimensions requises par les specifications et de soumettre ses recommandations sur la maniere a disposer du cas de ces Inspecteurs, et de transmettre au Bureau en meme temps que son rapport celui des trois Ingenieurs de Division

27927 Soumis un rapport du Depute Ingenieur en Chef au sujet de l'usage d'un arrosage pour l'Isle Sainte Helene

Resolu Sa proposition de M. le Commissaire Sheehy appuyee par M. le Commissaire Carey et est d'autoriser le departement des Parcs a preter au departement des Parcs un wagon a arrosage pour l'Isle Sainte Helene

27881 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiene et de Statistique au sujet du service d'eau de la rue de l'au d'ouest.

Resolu Sa proposition de M. le Commissaire Sheehy appuyee par M. le Commissaire Carey et Sa proposition de donner instructions a l'Ingenieur Surenbrant de l'Academie de prolonger les tuyaux a l'eau qui sont aux Nos 4400 et 4402 de la rue de l'au d'ouest afin de fournir l'eau aux deux maisons portant ces numeros.

M. le Commissaire Sheehy laisse son siege

27555 Soumis un rapport du Depute Ingenieur en Chef au sujet des arbres coupes par les employes

de la Montreal Light Heat & Power Co. a que le Quarter Abundant

Resolu Sa proposition de M. le Commissaire Carey appuyee par M. le Commissaire McDonald et est de referer au Surenbrant dans des Parcs pour rapport.

M. le Commissaire Sheehy reprend son siege

27883 Soumis un rapport du Depute Ingenieur en Chef, recommandant que la rue Lorne Bresant, a l'est de l'Avenue Oxenden soit ouverte et decrite, comme une rue publique, dans le Registre des rues publiques de la Ville.

Resolu Sa proposition de M. le Commissaire Sheehy appuyee par M. le Commissaire McDonald et est d'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil, en consequence.

27882 Soumis un rapport du Depute Ingenieur en Chef, recommandant la construction de trottoirs en ciment, sur les deux cotes du Chemin Carlton, entre l'Avenue Des Pins et la rue McTavish, au cout de \$5,431.75 payable moitié par la Ville et moitié par les proprietaires, et imputable sur la balance disponible des credits votes pour la construction de trottoirs dans les rues suivantes.

Rue	De	A	Balance Disponible
Boulevard	Queen Mary	Lombis	4,152.52
Grand Boulevard	C. P. R.	Shebrooke	1,278.73
			5,431.25

Resolu Sa proposition de M. le Commissaire Sheehy appuyee par M. le Commissaire McDonald et est d'approuver le dit rapport et de recommander au Conseil d'operer le

↓ paiement ci dessus, pour l'exécution des dite travaux a la finnee.

27907 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'accorder un congé de un mois a M^r. Louis Parent, dessinateur

Resolu Sur proposition de M^r le Commissaire Ainey Appuyé par M^r le Commissaire Shebest il est Résolu P^r accorder le congé demandé.

27988 Soumise une communication de M^r. Achille Leblanc, offrant de vendre a la Ville, une lieue de terrain située sur le Boulevard St Laurent.

Resolu Sur proposition de M^r le Commissaire Shebest Appuyé par M^r le Commissaire Ainey il est Résolu P^r demander au département en Loi quels sont les jugements qui ont été rendus dans des cas semblables.

27963 Soumise une communication du "Overseas Club" demandant a la Ville de souscrire pour la formation d'une flotte aérienne, pour l'année britannique

Resolu Sur proposition de M^r le Commissaire Ainey Appuyé par M^r le Commissaire McDonald il est Résolu P^r référer au département en Loi, pour savoir si la Ville peut se rendre a cette demande.

Soumis un rapport conjoint de M^r M^r Parent et Perron de recommander le paiement a M^r. J. M. Tremblay d'un compte de \$ 136.50. en rapport avec les travaux d'électricité, au Post-Office du Parc Lafontaine.

↓ Sur proposition de M^r le Commissaire Ainey Appuyé par M^r le Commissaire McDonald il est Résolu P^r autoriser le paiement dudit compte.

27754 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'approuver les plans, soumis par la "Dominion Bridge Company Ltd" pour la construction d'un esturgeon au coin des rues St Ambroise et Ste Marguerite, Quartier St Henri.

Resolu Sur proposition de M^r le Commissaire Ainey Appuyé par M^r le Commissaire Shebest il est Résolu P^r le commander au Conseil d'approuver les dite plans.

27385 Soumis un rapport du Surintendant des Ports, recommandant de payer une somme de \$ 900.00 a M^r. J. A. Lamare en rapport avec l'achat et l'installation de s'hangars au débarcadere de l'île Sainte Helene.

Resolu Sur proposition de M^r le Commissaire Ainey Appuyé par M^r le Commissaire Shebest il est Résolu P^r approuver la dite recommandation.

27348 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, au sujet de la communication du Conseil des Maires et du Travail concernant les heures durant lesquelles le nettoyage des rues est fait, déclarant qu'il n'est pas a propos de modifier ces heures.

Resolu Sur proposition de M^r le Commissaire Ainey Appuyé par M^r le Commissaire Shebest il est Résolu P^r approuver ledit rapport et d'en transmettre copie au Conseil des Maires et du Travail.

27989 Soumise une communication du Club

Quoniam de la Pointe St Charles, demandant un rapport de patronage, en rapport avec les conseils dans les Parcs.

Sur proposition de M^{le} Commissaire Arney appuyé par M^{le} Commissaire McDonald de référer au Surintendant des Parcs pour rapport.

Resolu

M^{le} Commissaire Sibert laisse son avis.

M^{le} E. Echevin Vault se présente devant le Bureau et demande la construction d'un trottoir sur les deux cotés de la rue Moreau. L'étude de cette question est différée pour visite des lieux.

Sur proposition de M^{le} Commissaire McDonald appuyé par M^{le} Commissaire Arney il est résolu que la séance soit ajournée au 7 du courant à 3 Hrs. P.M.

Resolu

Des mots rayés nulle
ajournement
M^{le} Arney

Procès Verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires.

Tenue le 7 juillet 1915 P.M.

Prisents

Son Honorables M^{rs} Martin Président.
M^{rs} les Commissaires Arney
Sibert.

Sur proposition de M^{le} Commissaire Sibert appuyé par M^{le} Commissaire Arney il est résolu que les minutes soient approuvées jus qu'au 25 juin a. M. enclusivement.

Resolu

Sur proposition de M^{le} Commissaire Arney appuyé par M^{le} Commissaire Sibert il est résolu que la résolution du Bureau, en date du 29 juin 1915, concernant la demande d'un crédit de \$5,000.00 et d'un autre crédit au montant de \$7,250.00 pour la construction de chalets au Parc "La Fontaine", soit amendé, en en retranchant les mots, "par voie de" sur le crédit de \$100,000.00 soit pour l'achat d'un parc dans le Quartier Hochelaga et soient substitués les mots "sur le Fonds d'Emprunt."

Resolu

Sur proposition de M^{le} Commissaire Sibert appuyé par M^{le} Commissaire Arney il est résolu que la résolution du 6 juillet 1915, a l'effet de référer au Président du Bureau des Estimeurs un rapport au sujet de la vente d'une heuere de terrain, sur la Côte Saint Antoine soit reconnue dérivé, annulée et remplacée par la suivante:-

Resolu

Resolu De recommander au Conseil la vente de la dite licence de trottoir, a vente precise, au prix de \$1.00 le pied, telle qu'indiqué dans le rapport du President du Bureau des Estimations, en date du 30 avril 1915.

Soumise une communication de l'Association des Plombiers au sujet du contrat accordé en 1910, a la "Robert Teltro-atom Mfg Co. Sur proposition de M. le Commissaire Aney Appuyé par M. le Commissaire Shibert

Resolu De refuser a l'Officier des Salaires Raisonnéables, avec instructions de voir la Compagnie et de faire rapport.

Soumise une communication du Chef de Bureau de la Cour du Recorder, au sujet du transport du salaire de l'Ex Recorder M. W. a son remplacement M. Temple

Sur proposition de M. le Commissaire Shibert Appuyé par M. le Commissaire Aney et est

Resolu De refuser au Contrôleur de la Ville, pour sa gouverne.

Soumis un compte, au montant de \$600 de la Ligue des Municipalités Americaines pour contribution de la Ville en 1915

Sur proposition de M. le Commissaire Shibert Appuyé par M. le Commissaire Aney et est

Resolu De recommander au Conseil le paiement du dit compte.

27922 Soumise une resolution du Conseil portant le Bureau des Commissions

de voter le credit necessaire pour déléguer M. l'Edwin Boyd pour représenter la Ville a la Convention des M. municipalités Ontario qui sera tenue a Niagara Falls, le 20 juillet courant

Sur proposition de M. le Commissaire Shibert Appuyé par M. le Commissaire Aney et est

Resolu De recommander au Conseil le vote d'une somme de \$200.00 pour cette fin.

Soumise des mandats, vérifiés par le Contrôleur et le Directeur de la Ville, au montant de \$12,741.86, surant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Shibert Appuyé par M. le Commissaire Aney et est

Resolu De l'autoriser le paiement

Soumise une communication de la Chambre de Commerce Belge de Montréal, au sujet de la fête qui aura lieu le 21 juillet courant pour commémorer le 75^{me} anniversaire de l'accession au trône de Leopold 1^{er}, marquant l'indépendance de la Belgique

Sur proposition de M. le Commissaire Aney Appuyé par M. le Commissaire Shibert et est

Resolu De recommander au Conseil le vote d'une somme de \$500.00 pour couvrir les frais d'une réception a faire a cette occasion

27457 Soumise un rapport de l'Architecte de la Ville, au sujet d'une communication de la "United Association of Plumbers and Steamfitters of United States and Canada" au sujet du règlement de la plomberie.

Resolu

Sur proposition de M^{le} Commissaire Arny
Appuyé par M^{le} Commissaire Hébert
Il est résolu au département en
Loi, pour savoir si la Ville
peut nommer et payer des repré-
sentants de l'Association des
Plombiers et de maîtres plombiers
pour assister à la Convention
de la " American Society of
Sanitary Engineering "

Son Honneur le Maire étant
informé que Monsieur Gauthier
désire le soir à
son Bureau, la séance est
suspendue pour quel quel instants

Son Honneur le Maire reprend
son siège, et informe le Bureau
que Monsieur Gauthier est venu
le soir, plus appuyé la demande
des Révérends Pères du Saint
Sacrement, pour permis d'é-
riger un autel sur la Montagne
pour y célébrer la messe en plein
air le 14 juillet.

Resolu

Sur proposition de M^{le} Commissaire Arny
Appuyé par M^{le} Commissaire Hébert
Il est accordé ledit permis.

M. J. A. Nault, présent au Bureau
au sujet de la construction du
trou de sur la rue Mooreau,
en face de la propriété de la
Compagnie Canadienne Wood.

Resolu
Prendre pour
par résolution
du 13 juillet 1913
page 223

Sur proposition de M^{le} Commissaire Hébert
Appuyé par M^{le} Commissaire Arny
Il est résolu de faire construire un trou de
4 pieds de largeur et d'en former
l'alignement et le surmont d'au-
dessus à priori des immeubles

27906

Soumis un rapport du Trésorier
de la Ville, recommandant que
M^{rs} M^{rs} Lionel Lacaille et Hugh F.
M^{rs} soient engagés comme
commis sur un mois payés, dans son
Bureau.

Resolu

Sur proposition de M^{le} Commissaire Hébert
Appuyé par M^{le} Commissaire Arny
Il est approuvé la dite recommandation.

25727

Soumis le dossier, au sujet de la
réclamation de M^{rs} C. A. Bouthillier
en rapport avec le changement
de niveau de la rue St Gabriel.

Resolu

Sur proposition de M^{le} Commissaire Arny
Appuyé par M^{le} Commissaire Hébert
Il est informé M^{rs} Bouthillier que le
Bureau des Commissaires sera
prêt à concéder un projet de
réglement de la dite réclamation
pour un montant total de \$6,230.00

Soumis un rapport etat du Con-
trôleur et Auditeur de la Ville
sur les montants payés, pour
frais de délégation à Ottawa.

Resolu

Sur proposition de M^{le} Commissaire Hébert
Appuyé par M^{le} Commissaire Arny
Il est autorisé pour cette fin l'impu-
tation d'une somme additionnelle
de \$100.00 sur le Fonds de Réserve.

Soumis un etat du Contrôleur et
Auditeur de la Ville, sur les
montants payés pour frais de
Amenement à la Charte.

Resolu

Sur proposition de M^{le} Commissaire Hébert
Appuyé par M^{le} Commissaire Arny
Il est autorisé pour cette fin, l'im-
putation d'une somme additionnelle
de \$1,215.00 sur le Fonds de Réserve.

27463 Soumis un rapport du département en Loi, transmettant le projet de contrat, préparé par le Notaire de la Ville, entre la Cité et les Commissaires du Haare, relativement au quai de l'Île Sainte Hélène, avec un amendement, au sujet de la construction d'un chemin sur la propriété des Commissaires du Haare, à partir du quai et du maintien du dit chemin pendant la durée du contrat.

Son proposition de M^o le Commissaire Ainey appuyé par M^o le Commissaire Hébert.

Résolu De recommander au Conseil d'approuver le dit contrat et d'autoriser Son Honneur le M^oaire et le Greffier de la Cité à le signer.

Soumis une communication du Quai des Echanges demandant de se faire fournir une copie des différents projets soumis au Bureau concernant le Règlement de la question des Tramways.

Son proposition de M^o le Commissaire Ainey appuyé par M^o le Commissaire Hébert.

Résolu De faire droit à la dite demande.

26810 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef au sujet de la continuation de l'Arrière Chemin traversant jusqu'à l'Arrière Cédar.

Son proposition de M^o le Commissaire Ainey appuyé par M^o le Commissaire Hébert.

Résolu De infirmer au Surintendant du Parc M^o ont Royal pour rapport ad ditonnel, attendu que le Chef du département des Travaux a soumis son rapport sur cette question

M^o le Commissaire M^o Donald prend son siège

27771 Soumis un rapport du Greffier Adjoint de la Cité, transmettant l'avis d'achat de la Compagnie d'Assurances des M^oarchands, au montant de \$ 500.00, en rapport avec les décorations à l'Hotel de Ville. Son proposition de M^o le Commissaire Ainey appuyé par M^o le Commissaire M^o Donald.

Résolu De faire rapport au Conseil, se conformant au règlement de la dite avis d'achat, et de donner instructions au Surintendant des Edifices Municipaux de discontinuer les décorations à l'Hotel de Ville et de ne laisser que le drapeau britannique sur la tour centrale de l'Hotel de Ville.

Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef au sujet du pavage de certaines rues, en macadam asphalté.

Son proposition de M^o le Commissaire Ainey appuyé par M^o le Commissaire Hébert.

Résolu Que les résolutions des 25 et 27 mai dernier ainsi que celle passée le 1^{er} juin dernier, au sujet du macadam asphalté, soient rescindées et remplacées par la suivante:-

Que le pavage et la fourniture de l'asphalte soient faits pour le macadam asphalté, tel que voté, soient faits par contrats mais que la balance des dits travaux soit faite à la journée.

Que le Député Ingénieur en Chef reçoive instructions et instructions lui est par les présentes

donnée, de demander immédiatement des soumissions à cet effet pour le 19 juillet 1915.

Que le Député - Ingénieur en Chef recueille instructions et instructions lui par les données données, de demander par les spécifications, que les soumissions au quel spécifient quel asphalte ils se proposent d'employer et qu'ils fournissent un échantillon dudit asphalte et un devis expliquant et demandant démontrant la méthode qu'ils emploieront pour obtenir la pénétration de l'asphalte dans le macadam ainsi que pour en faire le mélange suivant le cas.

27993 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef commandant d'autoriser la "Montreal Light Heat & Power Co. a pour son cable conducteur, contenant trois fils électrique qu'il de 2200 volts, au centre du Port Vieux, avec supports nécessaires, le tout suivant les conditions énumérées dans le rapport du Surintendant de l'Éclairage, en date du 23 juin 1915, accepté par le Surintendant de la Général de la dite Compagnie dans sa lettre du 24 juin 1915.

Que proposition de M. le Commissaire Stibert appuyé par M. le Commissaire Carey et est d'accorder l'autorisation demandée.

Resolu

27976 Soumis le rapport conjoint de M. M. Lord de - Bessonne, Crepault et Gagnon au, au sujet de la collection de la taxe de son son, sur les

personnes qui fréquentent les lieux d'amusement dans la Cité.

Que proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Carey et est de recommander au Conseil de voter pour cette fin une somme de \$ 1,369.00 a été répartie comme suit :-

Resolu

Publicité	\$ 155.00
Arrière	1,000.00
Arrière et Impression	100.00
Charretiers (sans contrat 50¢ de l'heure au maximum 4 a 3 heures p. jour soit 84 hrs p. semaine de 7 jours total pour 2 semaines)	84.00
	1369.00

Son Honneur le Maire laisse son siège et M. le Commissaire Stibert est appelé a servir des

Que proposition de M. le Commissaire Carey appuyé par M. le Commissaire McDonald et est que la séance soit ajournée a 8 du courant a 11 hrs. A. M.

Resolu

Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur de la Cité au sujet de l'égout de la rue No. 10 arquette.

Que proposition de M. le Commissaire Stibert appuyé par M. le Commissaire Carey et est de reporter au Député Ingénieur en Chef pour rapport.

Resolu

Qu'il soit noté en acte
Ajournement.
M. Mackay

Procès Verbal, d'une assemblée du
Bureau des Commissaires

Tenue le 8 juillet 1915 a. m.

Présents

Son Honneur le Maire M^r Martin Président
M^r les Commissaires Airey
M^r Donald

Le Secrétaire procède à
la lecture des minutes à partir
du 25 juin 1915 P. M.

À la page 92 du Livre
de Minutes, M^r le Commissaire
Hibert prend son siège.

Lors de la lecture de la page
128 du Livre de Minutes, M^r le
Commissaire M^r Donald propose,
Appuyé par M^r le Commissaire Airey,
de suspendre la lecture des minutes
du 30 juin, jus qu'à nouvel ordre.

M^r le Commissaire Hibert propose en
amendement

Appuyé par M^r le Commissaire Airey,
de suspendre la lecture des minutes
du 29 et du 30 juin, jus qu'à nouvel ordre.

L'amendement étant mis aux voix
il est adopté à l'unanimité et
il est

Resolu En conséquence

Une délégation des Tailleurs de
Pierre de Pelletay se présente de-
vant le Bureau et demande de
ne pas être tenu responsable du
fait que de la pierre à bordure n'a
pas été taillée conformément aux

spécifications et a été refusé pour
cette cause.

À la suite des pourparlers, M^r le
Commissaire Hibert laisse son siège
et se reprend après quelques minutes

Après pourparlers, la question est
mise en considération, le Député
Ingénieur en Chef devant faire
rapport

Sommaires des mandats, vérifiés par
le Contrôleur et Au détail de la
Ville, au montant total de \$ 22,307.56
sur ont liste certifiée.

Une proposition de M^r le Commissaire Hibert
Appuyé par M^r le Commissaire Airey il est
Résolu D'en autoriser le paiement.

Une proposition de M^r le Commissaire Hibert
Appuyé par M^r le Commissaire Airey il est
Résolu D'approuver les réquisitions suivantes
Voie (Division Wood) Nos 258-259
Travaux - No 3
Voie (Division Ouest) No 87
Do Do Est No 102.

Soumise une communication de M^r M^r
Alex Bremner Ltd offrant de vendre
des blocs à la Ville.

Une proposition de M^r le Commissaire Hibert
Appuyé par M^r le Commissaire Airey il est
Résolu Que le Bureau ne peut prendre
la dite offre en considération, attendu
que des soumissions ont été demandées
et que les dits Alex Bremner Ltd, n'ont
pas soumissionné.

Soumis un rapport du Député
Ingénieur en Chef, recommending

Le vote d'un crédit de \$ 5,126.00 pour le passage en macadam asphalté de la rue de Gaspé, entre les rues Adolphe et Jules Caron.

Resolu

Sur proposition de M^{le} Commissaire Stébert Appuyé par M^{le} Commissaire M^{re} Donald et c^{es}.
De se conformer au Conseil le vote de la dite somme de \$ 5,126.00 pour les fins ci dessus.

Resolu

Sur proposition de M^{le} Commissaire Stébert Appuyé par M^{le} Commissaire Arney.
Que la séance soit ajournée le 13 Mars P. M. ce jour.

Gouvernement
M. Macdonald

Procès Verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenue le 8 juillet 1915 P. M.

Présents

Son Honneur le Maire M. Martin Président
M^{re} les Commissaires Arney
M^{re} Donald et c^{es}.

Soumis des rapports de l'Architecte de la Ville se commandant l'octroi des permis susdits:

27940

J. A. Plouffe, permis d'occuper le lot No 6443, subd 68 du Quartier St Denis (No 3570 Avenue Casgrain) pour y recevoir en magasinier les ventes de charbon, bois etc.

27983

F. O. Kotte, permis d'occuper le lot No 1207 subd 101, Quartier Lafontaine No 481 rue Roy Est pour y recevoir en magasinier les ventes de pla gazoline et d'acquies un réservoir souterrain d'eau.

Resolu

Sur proposition de M^{le} Commissaire Arney Appuyé par M^{le} Commissaire M^{re} Donald et c^{es}.
D'acheter les dits permis.

27479

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, se commandant d'approuver les plans soumis pour la Compagnie du Grand Tronc pour l'érection d'une petite construction, au coin des rues M^{re} Gell et Common.

Resolu

Sur proposition de M^{le} Commissaire Arney Appuyé par M^{le} Commissaire M^{re} Donald et c^{es}.
De se conformer au Conseil d'approuver les dits plans.

27913

Soumis un rapport de l'Ingénieur

Surintendant de la Ville, re-
commandant que le nom de la
rue Jean Berger, dans le
quartier Mercier soit changé
en celui de Ourteau.

Ses propositions de M^{le} Commissaire Airey
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald
De faire rapport au Conseil
en conséquence.

26651 Soumis un prof rapport de
l'Architecte de la Ville, transmet-
tant un estimé du coût de la
construction d'un atelier au
Parc Baldwin, ledit estimé se pré-
sente un montant total de
\$19,070.00

Ses propositions de M^{le} Commissaire Airey
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald
De recommander au Conseil de
voter pour les fins ci dessus ladite
somme de \$19,070.00, pour la construction
à la journée du dit atelier.

Une délégation du Conseil de Ville
de M^{rs} Wilson se présente devant
le Bureau, au sujet de l'ouverture
de la rue Sherbrooke et du Boulevard
St. H.

Après pourparlers.

Ses propositions de M^{le} Commissaire McDonald
Appuyé par M^{le} Commissaire Airey il est
De demander au Département
en Chef de faire rapport sur
les améliorations qui restent à
faire pour compléter l'ouverture de
la rue Sherbrooke vers l'est.

28020 Soumis une interpellation de M^{rs} E-
chevin Stouli au sujet de la trans-
formation en terrains de jeux de

certain terrain dans le Nord de
la Ville.

Ses propositions de M^{le} Commissaire Airey
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald il est
De visiter au Surintendant des Parcs
pour rapport.

28035 Soumis un rapport du Surintendant
des Parcs, recommandant de
faire droit à la demande de
M^{rs} Harry Mendelsohn, fils, faisant
affaires sous la raison sociale de
Jacob Mendelsohn et fils, dans l'état
de huchers Nos 13-14-15 Marché
St Jean Baptiste, pour que bail dudit
état, soit à l'avenir signé par M^{rs}
Jacob Mendelsohn, père.

Ses propositions de M^{le} Commissaire Airey
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald il est
De approuver ladite recomman-
dation.

27852 Soumis un rapport du Surintendant
des Parcs, déclarant ne pouvoir
recommander de permettre à M^{rs} J.
La Flair de tenir des assemblées
en plein air, sur le Parc McDonagh.

Ses propositions de M^{le} Commissaire Airey
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald il est
De approuver ledit rapport et d'in-
former M^{rs} La Flair en conséquence.

Soumis un rapport du Surintendant
des Parcs, déclarant
ne pouvoir recommander de faire
droit à la requête du Président
W. Chabingitz, demandant la location
de la Salle du Marché St Jean
Baptiste, pour des fins religieuses.

Ses propositions de M^{le} Commissaire Airey
Appuyé par M^{le} Commissaire McDonald il est
De approuver ledit rapport, et d'informer

↓ M^r Pabonowitz en conséquence.

28037 Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, recommandant le vote d'un crédit de \$4,439.00 en rapport avec les travaux de feu.

Sur proposition de M^r le Commissaire Ainey appuyé par M^r le Commissaire M^r Amadio

Resolu De retourner le dit rapport à son auteur pour indiquer ou prendre les fonds

M^r le Commissaire Stebert prend son siège.

28006 Soumis un rapport du Député Ingeieur en Chef, recommandant le vote d'un crédit de \$5,950.00 pour le passage en asphalte de la rue Souvenir entre la rue Alouette et les limites Est à la journée.

Sur proposition de M^r le Commissaire Stebert appuyé par M^r le Commissaire Ainey il est

Resolu De recommander au Conseil le vote de la dite somme, pour les fins ci-dessus, à même la balance disponible du crédit de \$400,000.00 vote pour réparations aux rues etc.

27495 Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, sur les infractions commises le 27 juin 1915, contre la loi de l'obédience du digne arche.

Sur proposition de M^r le Commissaire McDonald appuyé par M^r le Commissaire Ainey il est

Resolu De transmettre au département en Loi.

27936 Soumis une interpellation de M^r l'Échevin Aubertin au sujet de l'usage de

proprieté sur les automobiles
Sur proposition de M^r le Commissaire McDonald appuyé par M^r le Commissaire Ainey il est
Resolu De renvoyer au Surintendant des Parcs pour rapport.

Soumis un rapport du département en Loi, déclarant que la Cité ne peut, en vertu des pouvoirs qu'elle possède, garantir les obligations de la Compagnie des Autobus.

Sur proposition de M^r le Commissaire Stebert appuyé par M^r le Commissaire McDonald il est

Resolu De renvoyer aux archives pour référence ultérieure.

M^r le Commissaire Stebert quitte son siège.

M^r le Commissaire Ainey fait une interpellation au Bureau au sujet d'un rapport du Surintendant des Parcs M^r Mont Royal qui ne lui est pas encore parvenu concernent une demande de permis pour célébrer la messe sur le Parc Mont Royal

M^r le Commissaire Stebert reprend son siège.

Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant pour le passage de la rue Notre Dame, dans le Quartier Mercier, d'accepter la soumission de la "M^r au sonnerie Quarry" qui offre de fournir et fournir la bordure des tramways, toute la quantité de pierre requise pour les travaux, comme suit: - 13500 Toises de pierre, groses 2 1/2 à raison de 1.25 la tonne de 2000 livres.

11,895 Tonnes de pierre grossière à raison de \$1.50 la tonne et 2000 heures.

Resolu

Ses propositions de M^{re} le Commissaire Sébert Appuyé par M^{re} le Commissaire Canev il est P^r approuver la dite recommandation de donner instructions au Notaire de la Ville de modifier le contrat en conséquence et d'autoriser son Honneur le M^{re}aire et le Greffier de la Cité à signer le contrat tel que modifié.

Resolu

Ses propositions de M^{re} le Commissaire Sébert Appuyé par M^{re} le Commissaire McDonald il est P^r de donner instructions au Président du Bureau des Estimateurs de préparer un projet de répartition d'une somme de \$300,000.00 pour l'acquisition d'une bande de terrain de 20 pieds de largeur sur les propriétés à expropriation pour l'élargissement de la rue Notre Dame Ouest.

Soumise une offre du Docteur J. P. Gauthier, de céder gratuitement à la Cité, le granite dont elle a besoin, pendant la présente saison pour ses blocs de pavage et de bordure.

Resolu

Ses propositions de M^{re} le Commissaire Sébert Appuyé par M^{re} le Commissaire Canev il est P^r de référer au département en Loi pour rapport d'urgence pour savoir si la Cité peut accepter telle offre et au P^réfecte Ingénieur en Chef pour rapport sur l'opportunité d'accepter l'offre.

27996

Soumis un rapport du P^réfecte

Ingénieur en Chef, au sujet de la réfection du pavage permanent dans sept axes urb.

Resolu

Ses propositions de M^{re} le Commissaire Sébert Appuyé par M^{re} le Commissaire McDonald il est P^r de recommander au Conseil le vote d'une somme de \$26,047.00 à même la balance du crédit de \$400,000.00 pour réparations aux pavages permanents, etc (Empreint) pour la réfection en asphalte et blocs artificiels du pavage de la rue Atwater, entre Notre Dame et St Antoine.

28055

Soumis un rapport du P^réfecte Ingénieur en Chef sur les soumissions reçues pour la fourniture de blocs pour pavage

Resolu

Ses propositions de M^{re} le Commissaire Sébert Appuyé par M^{re} le Commissaire McDonald il est P^r d'accepter des les contrats sous-entendus:

Assurance pour

410,000 Blocs de granite à la "Sully Asphaltum Company Co" au prix de \$78.00 le mille suivant sa soumission

410,000 Blocs de granite à la "St. Granite Co Ltd" au prix de \$65 la verge carré suivant sa soumission.

Résolution de

120,000 So de score au prix de \$49.25 le mille, comme d'après la soumission de la "W. M. Kelly & Co Ltd"

27 juillet 1915 page 327

460,000 So "Cateron" au prix de \$48.95 le mille, comme d'après la soumission de la "E. J. Evans Asphalt Co Ltd"

460,000 So "Metropolitan" au prix de \$44.75 le mille comme d'après la soumission de la "McLellan & Sons Ltd"

Resolu

Il est, en outre P^r d'autoriser la remise des dépôts ou parties de dépôt aux soumissionnaires

↓ qui n'ont pas obtenu le contrat
ou partie de contrat et d'autoriser
Son Honneur le Maire et le Greffier
de la Ville à signer les contrats
à intervenir.

25456 Soumis un rapport du Chef du
département des Travaux, re-
commandant de faire voter un
credit de \$ 5,000.00 pour la cons-
truction d'une caeuve de pom-
pée, dans cette partie des
Quartiers Bordeaux et Laurier
connue sous le nom de "Cave
Extension", sur le terrain que
la Ville possède sur l'Avenue
St-Jacques.

Resolu
↓ Son proposition de M^{re} Commissaire McDonald
Appuyé par M^{re} Commissaire Anney il est
P^{re} et commandé au Conseil de
voter, pour les fins ci dessus
la dite somme de \$ 5,000.00 (Ex \$ 100,000.00)

28018 Soumis un rapport du Chef
du département des Travaux
recommandant de faire voter un
credit, au montant de \$ 2,000.00 pour
payer le cout de grosses réparations
à la Caeuve de Pompes No 2.

Resolu
↓ Son proposition de M^{re} Commissaire McDonald
Appuyé par M^{re} Commissaire Anney il est
P^{re} et commandé au Conseil de
voter pour les fins ci dessus la dite
somme de \$ 2,000.00 (Ex \$ 100,000.00)

23757 Soumis un rapport du D^{re}puté
Ingénieur en Chef, recommandant
que le cout de l'acquisition
d'une partie des lots du Cad. No
1578-37-38-39-40 du Quartier St-André
appartenant à la Compagnie "Corroctive"

↓ soit reporté entre les propriétés
d'immeubles riverains situés sur les
deux cotés de la rue Ste-Basile
entre la rue Alouette et la rue St-
Laurent.

Resolu
↓ au Conseil
↓ Son proposition de M^{re} Commissaire Sheest
Appuyé par M^{re} Commissaire McDonald il est
P^{re} approuvé le dit rapport et de faire
rapport en conséquence.

26082 Son proposition de M^{re} Commissaire McDonald
Appuyé par M^{re} Commissaire Anney il est
Resolu P^{re} d'élire le rapport fait au Conseil
en date du 27 juin dernier, à l'effet de
faire voter un credit, au montant de
\$ 300.00 (Ex \$ 100,000.00) pour l'achat d'une
urne à soupe et à café et d'une
coisverture en fer à être installée
au dessus des fourneaux de la
cuisine du Refuge McLaughlin.

27813 Soumis un rapport du D^{re}puté In-
génieur en Chef, recommandant de
de téléphone permettre à la Compagnie "Bell"
d'acquiescer la rue Ste-Catherine, sur une
longueur d'environ 50 pieds, pour
y établir des conduits souterrains

Resolu
↓ Son proposition de M^{re} Commissaire Sheest
Appuyé par M^{re} Commissaire McDonald il est
P^{re} de faire rapport au Conseil en consé-
quence.

27995 Soumis un rapport du D^{re}recteur
de l'Assistance Municipale, re-
commandant de voter un credit, au
montant de \$ 108.00 aux fins de
mettre à effet les dispositions du Règlement
No 56, qui accorde une pension
alimentaire à l'un des enfants
de l'Ex-Couplier St-Jacques
Son proposition de M^{re} Commissaire McDonald

Resolu Appuyé par M^le le Commissaire Sébert il est
 De recommander au Conseil le
 vote de la somme ci-dessus.

Soumis des mandats, vérifiés
 par le Contrôleur et Au détenteur
 de la Cote, au montant total de
 \$ 12,528.61 sur lequel est certifiée

Son proposition de M^le le Commissaire Sébert
 Appuyé par M^le le Commissaire Chénay il est
 D'ériger autoriser le paiement.

Resolu 27889 Soumise une requête de citoyen
 au sujet d'une infraction aux
 règlements, commise par un restaura-
 teur isralite.

Son proposition de M^le le Commissaire McDonald

Resolu Appuyé par M^le le Commissaire Chénay il est
 D'adresser au Directeur du
 Bureau Municipal d'Hygiène et
 de Statistique pour rapport.

Resolu 27526 Soumise un rapport du Surinten-
 dant de Police, recommandant de
 refuser la demande d'incorporation
 de l'Association dite "Club Gate"
 et de retourner le montant de \$ 25.00
 déposé par les requérants.

Son proposition de M^le le Commissaire McDonald

Resolu Appuyé par M^le le Commissaire Chénay il est
 D'approuver la dite recommandation

Soumise un rapport du Surin-
 tendant de l'Éclairage, re-
 commandant de transférer à
 un autre département un cheval
 de son département, pour l'extin-
 ction duquel il n'y a pas de crédit
 voté.

Son proposition de M^le le Commissaire McDonald
 Appuyé par M^le le Commissaire Chénay il est

Resolu D'approuver la dite recommandation.

26760 Soumise un rapport du département
 en Loi, sur la requête de la Com-
 pagnie de Chemin de Fer "Lachin
 Jacques Cartier McAlouneuse" à la
 Commission des Chemins de Fer de-
 mandant que les traverses situées
 entre l'Avance Daggel et la rue San-
 guinet, ainsi que les profils de ces
 traverses qui en découlent au plan soient
 approuvés.

Son proposition de M^le le Commissaire McDonald

Resolu Appuyé par M^le le Commissaire Chénay il est
 D'adresser instructions au département
 en Loi de prendre les précautions
 nécessaires pour donner suite, devant
 la Commission des Chemins de Fer
 au rapport du département des
 Travaux Publics, en date du 27
 mai 1915, et à celui du département en
 Loi, en date du 3 juillet 1915, et de plus,
 comme c'est l'intention de la Ville
 de faire disparaître la Ferme
 d'Épuration, de demander qu'un
 pont soit construit à la rue San-
 guinet, tel que proposé par le
 département des Travaux Publics
 au lieu et place du "Trestle" approu-
 vant au plan de la Compagnie
 du Chemin de Fer.

26373 Soumise un rapport du département
 en Loi, au sujet de l'application
 de la Compagnie du Chemin de
 Fer "Lachin Jacques Cartier
 McAlouneuse" pour l'approbation
 de la location de certaines traverses
 de voies et des profils de certaines
 voies, entre la rue St Catherine et le C.P.R.

✓ Une proposition de M^o le Commissaire McDonald
 Appuyée par M^o le Commissaire Carey il est
 Résolu De recommander au Conseil de
 donner instructions au département
 en Loi de donner suite, devant
 la Commission des Chemins de Fer,
 au rapport du département des
 Travaux Publics, en date du
 22 mai 1915, et à celui du département
 en Loi, en date du 10 juin 1915 et
 de demander, en outre, qu'un
 pont de la même largeur que la
 rue soit construit sur la rue
 Sherbrooke.

27783 Soumis un rapport du Député In-
 génieur en Chef de clarant en ré-
 ponse à une demande du
 Bureau, que la rue Desdunard
 à l'est de l'avenue Papineau
 n'est pas ouverte au
 public depuis 10 ans.

Une proposition de M^o le Commissaire McDonald
 Appuyée par M^o le Commissaire Carey il est
 Résolu De recevoir le dit rapport.

27923 Soumis un rapport du Directeur
 de l'Assistance Municipale, re-
 commandant de payer immé-
 diatement au "Dental Clinic - Montreal
 General Hospital" la subvention
 de \$1000.00 qui lui a été votée.

Une proposition de M^o le Commissaire McDonald
 Appuyée par M^o le Commissaire Carey il est
 Résolu De approuver le dit rapport.

27760 Soumis un rapport du Député
 Ingénieur en Chef, recommandant
 de payer un acompte de \$25,000.00
 à M^o M^o Laurin Leitch & Co en rapport
 avec le tunnel de l'avenue du Parc.

✓ Une proposition de M^o le Commissaire Sébert
 Appuyée par M^o le Commissaire Carey il est
 Résolu D'autoriser le paiement de la dite somme.

27747 Soumis un rapport du département
 en Loi, au sujet de la requête de
 la Ville Lasalle, pour faire homologuer
 le plan de ses rues.

Une proposition de M^o le Commissaire Sébert
 Appuyée par M^o le Commissaire Carey il est
 Résolu De recevoir le dit rapport et d'en
 transmettre copie au Député Ingénieur
 en Chef et aux autorités de la
 Ville Lasalle.

Soumis un rapport du Député In-
 génieur en Chef, transmettant certains
 renseignements à la dite Ville, au
 sujet de sa recommandation de
 voter un crédit de \$268,000 pour
 le peinture des baches du
 "plant" de filtration (Contrat 1044)

Une proposition de M^o le Commissaire Carey
 Appuyée par M^o le Commissaire McDonald il est
 Résolu De recommander au Conseil le vote
 de la dite somme de \$268,000, aux fins
 de faire exécuter lesdits travaux,
 par les entrepreneurs - F. J. Lago & Co
 qui ont obtenu le contrat 1044.

27467 Soumis un rapport du Député In-
 génieur en Chef, transmettant cer-
 tains renseignements, en rapport
 avec la communication de M^o J. B.
 Beyries, au sujet de la infection
 des fosses, le long du Boulevard
 de l'Agueduc.

Une proposition de M^o le Commissaire Sébert
 Appuyée par M^o le Commissaire Carey il est
 Résolu D'informer M^o Beyries en conséquence.

27925 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiene et de Statistique, au sujet de l'arrosage des rues, pres des abattoirs.

Son proposition de M^l Comissaire McDonald

Appuyé par M^l Comissaire Anney il est Resolu P^r referer au Deputé Ingénieur en Chef pour rapport.

27955 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiene et de Statistique, recomman dant d'accorder a Madem^e veuve J. E. Saxon un congé jusqu'au premier septembre pour le besoin de santé, pourvu que ledit congé comprenne la vacance de un mois a laquelle elle a droit en sa qualite de "nurse" du "Victoria an Order".

Son proposition de M^l Comissaire McDonald

Appuyé par M^l Comissaire Anney il est Resolu P^r approuver la dite recommandation.

27881 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiene et de Statistique, recomman dant de donner a M^r O. Segura le titre d'agent de six petits senier et de le former controleur du material de disinfection.

Son proposition de M^l Comissaire McDonald

Appuyé par M^l Comissaire Anney il est Resolu P^r approuver la dite recommandation.

26430 Soumis un rapport du Surintendant de l'Inauguration au sujet de l'erection de plate-formes pres de la voie du C.P.R. par l'Association des Jar diniers Marais Nord.

Son proposition de M^l Comissaire McDonald

Appuyé par M^l Comissaire Anney il est Resolu P^r referer au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiene et de Statistique et au Deputé Ingénieur en Chef.

Son proposition de M^l Comissaire Anney

Appuyé par M^l Comissaire Anney il est Resolu Que la séance soit ajournée au 9 du courant a 4 heures P.M.

Deux mots sages s'ent

Deux séance approuvée sont.

Journalment

In meeting

Procès Verbal d'une assemblée du
Bureau des Commissaires
Tenue le 9 juillet 1915 P.M.
Prisents.

Son Honneur le Maire M. Martin Président.
M. les Commissaires Ancey
Sébert.

Soumise une communication de la
Compagnie des Autobus au sujet
de l'entrevue qui elle devait avoir
avec le Maire du jour, déclare
être dans l'obligation d'approuver
la dite entrevue la plus tard.
Deposé au dossier.

27837 Soumise un rapport du Surinten-
dant des Achats et des Ventes, au
sujet de la fourniture de la pierre
macadam, pour les travaux
de la Division Ouest.

Son proposition de M. le Commissaire Sébert
Appuyé par M. le Commissaire Ancey est
Résolu De notifier M. M. Anderson & Co. Marie
d'accès à se conformer aux conditions
de leur contrat, faute de quoi,
le contrat sera accordé à
d'autres.

Soumise un rapport du départe-
ment en Loi, sur la requête
de la Compagnie de Chemin de
Fer L. G. & Co. pour l'approbation
du nouveau et de l'approcher au
tunnel de la rue Masson.

Son proposition de M. le Commissaire Sébert
Appuyé par M. le Commissaire Ancey est

Résolu De recommander au Conseil de donner
instructions au département en Loi
de prendre les mesures nécessaires
pour donner suite devant la Com-
mission des Chemins de Fer aux
rapports du dit département et du
département des Travaux Publics.

Son proposition de M. le Commissaire Sébert
Appuyé par M. le Commissaire Ancey est
Résolu D'approuver le rapport du Député
Ingénieur en Chef des Travaux
Publics, en date du 16 juin 1915 recom-
mandant les changements, modifications
et les travaux additionnels en rapport
avec l'élargissement du Canal de
l'Aqueduc et l'usine d'éclairage
à l'exception de ce qui concerne
l'agrandissement du système de
filtration, lequel rapport se lit comme
suit.

To The Chairman and Members
of The Board of Commissioners,
Gentlemen.

In accordance with your
instructions, I beg to submit the following
report relative to the Extension of
the Filtration Works, the Enlargement
of the Aqueduct, and the Hydro-
Electric Power and Pumping Station.
1. Filtration Extensions.

With reference to the extension of the
filtration works, Messrs. Spring
Fuller report as follows:-

"In response to the request of Com-
missioner Notté, we beg to report herewith
on the best way of extending the
filter plant of the Montrose Water
Works, so as to increase its rated
capacity from 50 to 100 millions Imperial
gallons daily.

The average daily water consumption in 1910 was about 137 million gallons. Due to the rapid extension of the system into recently annexed portions of the City the consumption now averages about 55 million gallons and occasionally exceeds 60 million gallons.

We have estimated the cost of doubling the capacity of the present plant in three ways as follows:-

1. Duplicating the present plant of double filtration
2. Building additional slow sand filters of a daily capacity of 50 million gallons.

3. Building mechanical filters of a daily capacity of 50 million gallons. Based on the present prices of labor and materials and including fifteen per cent (15%) for contingencies and engineering, these three types of filters of a daily capacity of 50 million gallons would cost as follows:-

- | | |
|-------------------------------------|----------------|
| 1. Double Filtration (present type) | \$1,750,000.00 |
| 2. Slow sand filtration | 2,100,000.00 |
| 3. Mechanical filtration | 900,000.00 |

The construction of a battery of mechanical filters on the roof of the present filtered water reservoir parallel with the existing preliminary filters, would make the most economical filters and convenient arrangement. Its efficiency would be entirely satisfactory. The cost of operation would be some \$20,000.00 per annum greater than for double filters, but with the latter filters the increase in interest and working fund charges for the

additional cost would greatly exceed this larger sum for operating mechanical filters. Therefore the mechanical filters are clearly the cheaper.

The above estimates for mechanical filters include a coagulating or settling basin of about 18 million gallons; a head tank for the storage and application of chemicals; a filtered water reservoir duplicating the existing one; and all necessary piping connections including those needed for operating separately each set of filters of the present double filter plant. In view of our present knowledge of the St. Lawrence River Water not drawn from the mid-river intake, and the economy which would result in building mechanical filters as an addition to the present filter plant, we have no hesitancy in recommending them for adoption.

I concur in the above recommendation for the building of mechanical filters at a cost of \$960,000.00

2. The Enlargement of the Aqueduct.
Expropriation. The expropriation plan, dated June 1st 1915, shows the limits of the land required both for the Aqueduct Enlargement and for the construction of the boulevards. On this plan is included the land already used to the City, and the land which must be expropriated in order to carry out the work.

The estimated costs, of the lands to be expropriated, as determined by Mr. J. Hamilton Lewis, City Assn., are as follows:

Land	\$ 200,000.00	
Bond street widening	25,000.00	\$225,000.00

Fencing: Fences must be constructed along the boundary lines of the Aqueduct property. The estimated cost of this work is \$25,000.00.

Drainage Ditches: To prevent flooding of the property adjacent to the aqueduct it is necessary to construct drainage ditches on each side of the aqueduct for a considerable portion of the length. The estimated cost of these drainage ditches is \$5,000.00.

Culverts: The surface drainage from the territory adjacent to the aqueduct must be carried across and under the bed of the canal by culverts. A necessary revision in the contract design will entail an additional appropriation of \$15,000.00 for this feature of the work.

Entrance to Aqueduct: In the original scheme, it was proposed to deepen the approach channel at the entrance of the aqueduct and to extend the existing jetty upstream for the purpose of venturing the head of water in the aqueduct and securing the formation of frogs. The estimated cost of this work is \$475,000.00. All of this work need not be undertaken at the present time, but a portion must be completed in order to place the aqueduct in proper condition for service. For the immediate work, an appropriation of \$75,000.00 is required.

Entrance Gates: To regulate and control the flow of water into the aqueduct entrance gates must be provided. The estimated cost of these gates together with the operating mechanism and housing for same is \$100,000.00.

Bridges: The City must construct bridges across the aqueduct of various spans. The number, location and estimated cost of the bridges needed is shown in the following table.

		Bridges		Estimated Cost.
Location	Type			
1 Wellington St	a	Concrete Beam		\$73,000.00
2 Buffalo Bridge	a	Do		46,000.00
3 Filtration	b	Concrete Girder		10,000.00
4 Church St	a	Do Arched		56,000.00
5 Woodland Ave	a	Do Do		74,000.00
6 Farm Bridge	b	Do Girder		10,000.00
7 Verdun Avenue	b	Do Do		15,000.00
8 Crawford Horn	b	Do Do		12,000.00
9 L'Ange Road	a	Do Arched		70,000.00
10 Latour Road	a	Do Do		70,000.00
11 Lasalle Road	a	Do Beam		94,000.00
Total estimated cost				\$560,000.00.

Notes:-

A. For heavy traffic - 8 ft roadway, 2-5 ft sidewalk
B. Light Do 16 Do without Do.

The bridges proposed are of concrete construction, particularly adapted for present and future needs and require minimum expense for maintenance and repairs.

Retaining Walls: The contract for the enlargement of the Aqueduct includes the construction of retaining walls along both sides of the canal and tail race. While the plans showed the proposed designs for the several different walls required, the specifications provided that a trial section of wall should be erected and tested in accordance with the instructions of the Engineer and that depending upon the results obtained from the test, the original design

by
T.M.

would either be conformed or modified as found necessary.

Secondly a section of retaining wall was built and tested. From the results of these tests it is found necessary to make certain modifications in the original design, which will increase the cost of this particular part of the work now under contract with the Cook Construction Co.

The modifications involve:

- 1° A change in the cross section of the retaining walls to ensure greater stability requiring for increase of volume of reinforced concrete.
- 2° An increase in the weight of reinforcing metal per cubic yard of concrete, required for additional strength.
- 3° An increase in the quantity of cement per cubic yard of concrete to give a more impervious concrete and insure better production of the steel reinforcement against deterioration.
- 4° Provisions for drainage of material behind the walls to relieve water pressure against them when the aqueduct is unflooded.

For these modifications the following additional appropriations are required.

1 Additional reinforced concrete	\$410,000.00
2 Do Steel	60,000.00
3 Change in concrete mixture	75,000.00
4 Drainage	20,000.00
Total	565,000.00

The original design of the plain concrete retaining wall to be built in the rock section of the canal, must

also be modified to ensure greater stability and permanence. This by increasing the unreinforced concrete, will require an additional appropriation of \$110,000.00.

The necessity of making these changes in the retaining walls is concurred in by Messrs. Sherrin and Fuller.

(3) Hydro Electric Power and Pumping Station

The purpose of the enlargement of the aqueduct is to develop electric current for the pumping of the City water supply and for municipal lighting.

For this object, the station will be built on the site of the old Wheel House, adjacent to the Low Level Pumping Station and the Filtration Works.

The estimated cost of the hydro electric power and pumping station, including foundations, buildings, machinery equipment and connections is estimated at \$1,500,000.00 of which sum approximately \$450,000.00 is chargeable to electric lighting and \$1,050,000.00 to the water pumping plant.

The estimated costs of the several works above enumerated include an allowance for engineering and inspection. As engineering expenses will be incurred prior to the award of the several contracts, it is necessary to at once provide funds for preliminary work, including preparation of plans and specifications. For this purpose, the sum of \$100,000.00 should be appropriated immediately.

Respectfully submitted

Yours very truly

Signé Paul E. Mercier

Deputy Chief Engineer of Public Works.

De faire rapport au Conseil recommandant

d'approuver les dits travaux, de passer un règlement pour emprunter la somme de \$ 680.000.00 balance non encore autorisée sur la somme de \$ 5.000.000.00, que la Ville est autorisée à emprunter pour l'élargissement de l'Ague due pour un terme n'excedant pas 40 ans, a un taux d'intérêt n'excedant pas 4 1/2% de passer un autre règlement pour emprunter une somme n'excedant pas \$ 1.500.000.00, en vertu de la Loi 4 Geo V. Chap. 73, Sec 55, pour un terme n'excedant pas 40 ans, a un taux d'intérêt n'excedant pas 4 1/2% de voter immédiatement sur les deniers disponibles sur l'emprunt autorisé par les règlements concernant l'agrandissement de l'Ague due, la somme de \$ 684.000.00 et sur les deniers disponibles sur le règlement concernant l'usine d'isclairage la somme de \$ 6.000.00 et d'informer le Conseil que dès que les règlements d'emprunt suggérés seront passés, le Bureau fera les rapports nécessaires pour faire voter la balance des sommes requises pour les travaux ci-dessus, et de fournir au Conseil tous les détails concernant cette affaire.

d'emprunt
MM

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Stelbrink
Appuyé par M. le Commissaire Chénaillet
Que la résolution du Bureau en date du 17 juin 1915 a l'effet d'approuver le plan d'expropriation des terrains requis pour l'élargissement de l'Ague due avec boulevards, soit modifiée et usée dès à toutes fins que de droit.

Résolu

Il est en outre
d'approuver ledit plan en autant qu'il s'agit des terrains à acquérir, tant pour l'élargissement du Canal de l'Ague due que pour les boulevards, a l'ouest de la rue Church et pour l'élargissement du Canal de l'Ague due a l'Est de la rue Church: d'autoriser pour ces fins l'expropriation des terrains nécessaires tels que mentionnés au dit plan: que le coût de l'expropriation des terrains nécessaires pour l'élargissement du Canal de l'Ague due soit chargé dans la proportion de 3/5 au Fonds d'Emprunt Spécial autorisé par les règlements Nos 425-441 et 495 pour l'agrandissement de l'Ague due et dans la proportion de 2/5 au Fonds d'Emprunt Spécial autorisé par les règlements 394 et 54: que le coût des 1/5 expropriation des terrains nécessaires pour les boulevards soit payé par les propriétaires sur les dispositions de la Loi 4 Geo V. Chap 73, sect 40, ceux qui ont cédé ou qui cèderont leurs terrains gratuitement a la Ville ne devant pas être appelés a payer pour cette expropriation, et que dans l'intervalle la somme nécessaire pour faire cette expropriation soit chargée au Fonds de Roulement, de faire rapport au Conseil en conséquence et de recommander au Conseil de voter la somme de \$ 74.050.00 pour l'expropriation des terrains nécessaires pour l'élargissement du Canal de l'Ague due et de passer un règlement autorisant un emprunt pour une somme n'excedant pas \$ 750.000 pour un terme n'excedant pas 15 ans a un taux d'intérêt n'excedant pas 5% pour cent, pour recouvrer les

depenses a encourir pour ex-
proprier les terrains necessaires
pour les haute gardes le long de
l'Acque due, a partir de la rue
Church, vers l'ouest, l'adit em-
pouant devant etre fait en vertu des
pouvoirs accordes a la Cite par
l'article 351 b de la Charte.

Et en outre d'informer le Conseil que
des que le reglement suggere sera
passe, le Bureau fera un rapport
ad detional pour faire voter le mon-
tant requis pour cette expropriation
dont le cout probable d'apres l'estime
de M^o J. H. Ferns est de \$120,645.00 et
que dans l'estime du cout pour
l'expropriation des terrains, tant
pour l'elargissement du Canal
que pour les haute gardes, n'est
pas comprise le cout du terrain
de l'Hopital de Verdun, le Bureau
est actuellement en pourparlers
avec l'Hopital de Verdun a ce
sujet.

26371 Soumis un rapport du departement
en Loi, sur la requete de la Com-
pagnie de Chemin de Fer L. J. G. & M^o
pour approbation de traverses
projetees dans certaines rues

Resolu

Sur proposition de M^o le Commis-
aire Appuye par M^o le Commis-
aire Anney il est
Recommande au Conseil de donner
instructions au departement en
Loi de prendre les mesures
necessaires pour donner suite
deant la Commission des Chemins
de Fer aux rapports du dit depart-
ment et du departement des Travaux
Publics

25567 Soumis un rapport du departement
en Loi sur la requete de la Compa-
gnie de Chemin de Fer L. J. G. & M^o pour
l'approbation de traverses projetees dans
certaines rues.

Resolu

Sur proposition de M^o le Commis-
aire Appuye par M^o le Commis-
aire Anney il est
Recommande au Conseil de donner
instructions au departement en Loi
de prendre les mesures necessaires
pour donner suite deant la Com-
mission des Chemins de Fer, aux
rapports du dit departement et du
departement des Travaux Publics.

17521

Soumis un rapport du departement
en Loi, au sujet des offres legales qui
ont ete faites a M^o M^o Dixeur, char-
nant le paiement de la balance
que lui est due, en rapport avec
la construction d'egouts dans les
Quartiers Mont Royal et Cote des Neiges

Resolu

Sur proposition de M^o le Commis-
aire Appuye par M^o le Commis-
aire Anney il est
Approuve le dit rapport.

Soumis le projet d'annonces, en
rapport avec la demande de soumis-
sions, pour la fourniture et l'installa-
tion d'une pompe alimentaire "Duplex"
a la Station de Pompe du Bas Verdun.

Resolu

Sur proposition de M^o le Commis-
aire Appuye par M^o le Commis-
aire Anney il est
Approuve les dites annonces, et d'en
autoriser la publication.

Soumis un rapport de l'ingenieur
Lumbeur dont de la Cite, trans-
mettant un estime du cout de la
reparation et de la restauration de
la chaussee du Boulevard Guix, dans